Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 mois 1er oct. au 30 sept) FRANCE un an 4 F ; ETRANGER un an 5,50 F ; LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin Juillet — Août Septembre

Veuillez renvoyer à la C.M.F. la « Pétition Nationale » qui vous a été transmise en son temps. Il est possible d'obtenir de nouveaux formulaires.

Réclamez le dossier d'enquête pour le Livre Blanc de la Jeunesse du Ministère de Jeunesse et Sports.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 195 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES AOUT - SEPTEMBRE 1966

Quand les nombres chantent

(Suite du N° 194)

La gamme chromatique naturelle et celle dite « des physiciens » sont à peu près sœurs jumelles et présentent toutes deux des échelons et des intervalles inégaux en valeur acoustique, comme nous l'avons vu. La gamme chromatique tempérée est constituée, au contraire, par une succession de 12 intervalles de demi-ton absolument égaux et il va sans dire que les tons le sont aussi entre eux. Plus de grands tons, de petits tons, de grandes et petites secondes mineures, tous ont rigoureusement la même valeur mathématique et la perspective sonore s'en trouve évidemment quelque peu altérée. On rétorquera sans doute qu'il s'agit de différences tellement minimes, presque imperceptibles par l'ouïe la plus exigeante, qu'il faut vraiment vouloir « chercher la petite bête » — comme on dit vulgairement — pour critiquer le système tempéré, lequel est au contraire une merveille d'approximation. Prudent Pruvost lui-même, qui était pourtant un véritable apôtre de la synthèse acoustique — comme l'a dit Ch. Koechlin — était d'ailleurs le premier à reconnaître que le calcul si simple ayant permis d'établir la gamme tempérée, avait eu un résultat quasi-miraculeux, tant l'approximation avec la gamme naturelle était poussée à l'extrême. Cela ne l'a d'ailleurs pas empêché de calculer une autre gamme transpositrice très proche de la gamme chromatique tempérée, un peu moins pratique sans doute, mais ayant sur celle-ci l'avantage de ne présenter que des notes ayant un rapport de parenté entre elles, donc satisfaisant la raison, et non pas des notes créées par un calcul arbitraire. Il faut lire le livre de Pruvost pour se rendre compte de l'ingéniosité de cet éminent acousticien pour arriver à établir une gamme transpositrice basée sur deux racines parentes et qui diffère insensiblement de la gamme chromatique tempérée. Ne reprochons surtout pas à Pruvost d'avoir « coupé des cheveux en quatre » — pour employer une autre expression populaire — en nous mettant sous les yeux des calculs aussi subtils, car il nous a appris beaucoup de choses utiles et il nous a fait notamment connaître que la Musique est un monde immense qui touche à l'infini. Nous ne donnerons pas ici la démonstration de cette remarquable gamme transpositrice de Pruvost, car cela nous entraînerait trop loin sans utilité pratique, mais il était juste d'en signaler au moins l'existence dans son livre.

Comment donc a été calculée notre gamme chromatique tempérée ? C'est très simple. Tout le monde faisant seulement un peu de musique sait que notre clavier de piano comprend 12 sons chromatiques. Pour diviser l'octave en 12 parties rigoureusement égales — et étant donné que les sons ne s'ajoutent pas les uns aux autres mais se multiplient entre eux — comme nous l'avons vu par nos calculs sur les rapports harmoniques — il s'ensuit qu'il a suffi d'extraire la racine douzième de 2, symbole de l'octave, (deux racines carrées et une racine cubique, ou par les logarithmes) pour obtenir le nombre décimal 1,059463 qui représente le demi-ton tempéré et qui, multiplié 11 fois par lui-même, aboutit au nombre 1,999999159324, c'est-à-dire pratiquement 2.

En juxtaposant les 2 gammes chromatiques, celle de la nature et celle du système tempéré, nous allons pouvoir constater les insignifiantes différences existant entre elles :

Nous voyons tout de suite que, dans la gamme chromatique tempérée, un seul rapport est juste et correspond à celui de la gamme naturelle, c'est celui d'octave 2/1. Tous les autres ne sont qu'approximatifs mais touchant de

	Gamme naturelle		Gamme tempérée		Gamme naturelle		Gamme tempérée
UT	1/1	= 1	1	SOL	3/2	= 1,50	1,498307
UT#	135/128	= 1,0546875	1,059463	SOL#	25/16	= 1,5625	1,587401
RE	9/8	= 1,125	1,122462	LA	5/3	= 1,6666...	1,681793
MI b	6/5	= 1,20	1,189207	LA #	225/128	= 1,7578125	1,781797
MI ♮	5/4	= 1,25	1,259921	SI	15/8	= 1,875	1,887748
FA	4/3	= 1,3333...	1,334840	UT	2/1	= 2	2
FA#	45/32	= 1,40625	1,414214				

(SUITE PAGE 4)

CONCOURS DE COMPOSITION MUSICALE
organisé par la C.M.F.
Prix offerts par la Maison BILLAUDOT

Clarinette : Le prix de 250 F. est attribué à la devise « la musique, source de joie et de félicité » de M. Mignion, chef de musique à St-Florentin, Yonne.

Trompette, Cornet, Bugle Le prix de 250 F. est attribué à la devise « Et pourquoi pas » de M. Gaudron lieutenant chef de musique.

Trombone : Le prix de 250 F. est attribué à la devise « La musique source de joie et de félicité » de M. Mignion chef de musique à Saint-Florentin.

D'autre part, il a été décidé par le jury qu'il n'y avait pas lieu d'attribuer de prix aux oeuvres pour la flûte et pour le saxo-alto, aucune de celles présentées ne satisfaisant aux conditions de l'avis de concours.

JURISPRUDENCE

Police municipale, Manifestations et cortèges sur la voie publique (art. 97).

N'est pas entaché d'excès de pouvoir l'arrêté réglementaire qui interdit les manifestations et cortèges dans les deux rues principales d'une localité et ne fait pas obstacle au déroulement des défilés et cortèges dans les autres rues de la ville. N'est pas non plus entaché de détournement de pouvoir le refus du maire d'accorder une dérogation, même si des dérogations ont été accordées au profit d'autres manifestations que celle organisée par le requérant. (Conseil d'Etat, 21 janvier 1966, Legastelois).

RÉUNION DES THÉATRES LYRIQUES NATIONAUX

Paris, le 13 mai 1966.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'appeler tout spécialement votre bienveillant intérêt sur une initiative qui vient d'être prise par M. l'Administrateur de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux pour répondre aux préoccupations des Educateurs, des Maîtres et des Responsables d'Associations culturelles qui désirent favoriser la formation artistique et musicale de la jeunesse.

Dans ce but et à partir du mois d'octobre 1966, la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux propose, à l'intention des élèves, des étudiants et des adhérents aux Associations de jeunesse, cinq séries d'abonnements dont chacune comportera quatre représentations d'ouvrages lyriques ou chorégraphiques et un concert.

Ces séances auront lieu le Jeudi après-midi à 14 h. 30 au Théâtre National de l'Opéra-Comique, avec le concours de l'Orchestre, des Choeurs et du Ballet de ce Théâtre et la participation des Artistes du Chant et des Etoiles de la Danse de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux.

Chaque spectacle ou concert sera précédé d'une brève présentation des ouvrages par une personnalité qualifiée.

(Suite page 3)

— NOS CONCOURS —

LES 20-21 et 22 MAI, à VICHY

Les meilleures formations d'Europe ont participé au CONCOURS INTERNATIONAL des Orchestres de Fanfare organisé par

LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS POPULAIRES DE MUSIQUE

Vichy les 20, 21 et 22 mai 1966 a été la métropole des orchestres de fanfare. La Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique y a organisé un concours qui a fait grand bruit et marquera dans les annales de la Reine des villes thermales.

MM. Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. et président de la Confédération Musicale de France ; Hugonnet, trésorier de la C.M.F. et président de la Fédération de l'Ile de France ; André Relin, secrétaire du jury international de Vichy, directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy ; Vigneron, secrétaire général du Comité des Fêtes, avaient le 10 mai, réunis la presse au cours d'un déjeuner d'informations. Remercions les correspondants de presse : la « Montagne », la « Tribune », le « Progrès », l' « Essor », la R.T.F. et radio Auvergne, qui ont passé de nombreux articles documentés et élogieux qui ont amené un important public à Vichy. M. Ehrmann fit un interview instructif, conduit par M. Jean Joyeux de la R.T.F. et diffusé sur les antennes de Radio-Auvergne. Une journée de publicité bénéfique pour la Confédération Musicale de France. Ce concours international a obtenu un magnifique succès qui n'a fait que confirmer celui obtenu en 1949 et 1958 dans cette même ville de Vichy par les Harmonies Internationales.

DES ORCHESTRES DE FANFARE DE QUALITE

La Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique a été fondée à La Haye en 1949, sur l'initiative de feu Manouvrier, président de la C.M.F. et de feu M. Alex Schoentgen, président de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg. Elle réunit 14 nations, son but consiste à resserrer les liens fraternels entre les musiciens amateurs de tous les pays, à propager et maintenir l'interprétation culturelle, élever le niveau intellectuel, étudier les problèmes de création et développement des groupements de musiciens amateurs. Son président est M. Ehrmann (France), son secrétaire général M. Christnach (Luxembourg).

Il faut souligner que « les Orchestres de Fanfare » constituent des formations d'instruments cuivre qui les différencient des formations « Harmonies » par l'absence des flûtes, hautbois, clarinettes et bassons.

La C.I.S.P.M. avait convié à Vichy, sélectionnés par les Fédérations Musicales Internationales, les Orchestres de Fanfare de Divisions honneurs, excellences, garantis d'auditions de grande tenue musicale.

LE PROGRAMME

LES SOCIETES DE MUSIQUE

Pendant 3 jours le concours a apporté dans la Reine des villes thermales sa musique de qualité, ses couleurs, l'enthousiasme du public nombreux. Un véritable week-end sous le signe de l'Europe.

Les Orchestres de Fanfare participants étaient les suivants :

1) La Fanfare Royale Sainte Cécile de Londerzell (Belgique), 60 exécutants, direction de M. Charles Jorfs et ses 20 tambours de 12 à 14 ans, qui a interprété : **Dionysis** de Marcel Poot; **Rapsodisch** de P. Leemans ; **Rienzi** de Wagner Trans. Harvengt.

2) La Fanfare Municipale de Trith-St-Léger (Nord) (France), 70 exécutants, direction M. Gabriel Olivaux qui a interprété : ouverture des « **Francs Juges** » de H. Berlioz trans. Caudron ; final de la Cinquième Symphonie (**le Nouveau Monde**) de A. Dvorak, trans. P. Dupont ; Ouverture de la « **Force du Destin** » de G. Verdi, trans. Stalmeier.

3) La Fanfare Union Musicale de St-Marcel (Saône-et-Loire), France, 82 exécutants, direction, M. Louis Prost qui a interprété **Benvenuto Cellini** de Berlioz, trans. P. Dupont ; **Euryanthe** de Weber, trans. Guillaume ; **Le Maur de Venise** de Alwyn.

4) Fanfare « Apollo » de Goedreede (Hollande), 40 exécutants, direction M. Willim Vernooijs qui a interprété : **Resurgam** d'Eric Ball, trans. Jac Broer ; A. Foster, ouverture de Gérard Boedijn; **Rapsodie Slave N° 1** de C. Friedmann, trans. Alyse Delhaye.

5) Fanfare de Belvaux, canton d'Esch (Grand Duché de Luxembourg), 63 exécutants, direction Jean-Pierre Clément qui a interprété : **Rhapsodie in Brass** de Deangoffin ; **Jadrell Bank** de York, trans. Horn ; **Call of the sea** d'Eric Ball.

LA RECEPTION DES SOCIETES

Le vendredi soir à 21 heures, place de l'Hôtel de Ville, sous la lumière des projecteurs et l'illumination de la façade de l'Hôtel de Ville, les Sociétés musicales se sont présentées devant les autorités municipales et personnalités officielles.

Sur la place, entourées d'un public nombreux et enthousiaste (environ 1.500 personnes) les Sociétés sont arrivées dans un défilé impeccable, ont joué chacune deux marches et assisté au lever des couleurs de chaque nation, les hymnes étant joués par l'Harmonie Municipale de Vichy sous la direction de M. André Relin, qui avait ouvert la présentation des Sociétés par des pas redoublés très enlevés. Bravo et merci à cette brillante harmonie qui en final a interprété avec la Fanfare de Trith-St-Léger, une « Marseillaise » brillante (150 musiciens) sous la direction de M. André Relin, président ainsi au lever des couleurs françaises, apothéose de cette manifestation où les 20 petits tambours de la Fanfare Royale de Belgique enthousiasment le public qui ne ménagea pas ses applaudissements. Au micro M. Jean Joyeux speaker de la R.T.F. qui sut intéresser et documenter le public, ce qu'il fit les deux autres jours, aux concerts du kiosque de la Source Hôpital. Qu'il soit vivement remercié et félicité.

LES PERSONNALITES

Ce concours international était placé sous le haut patronage de de M. le ministre André Bord, président de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace ; M. le préfet de l'Allier et M. le sous-préfet de Vichy — la présence effective de M. Yves de La Casinière, inspecteur représentant le ministère des Affaires culturelles — M. le maire de Vichy ; M. Ehrmann, président de la C.I.S.P.M. et de la C.M.F. ; M. Martinet, conseiller général de la Nièvre, président de la Fédération musicale du Centre; MM. les représentants départementaux et régionaux du ministère de la Jeunesse et des Sports ; MM. les représentants de la C.I.S.P.M. ; M. Yvon Christnach, secrétaire général de la C.I.S.P.M. et secrétaire général de l'Union Grand Duc Adolphe (Luxembourg) ; M. Membrez, trésorier de la C.I.S.P.M. (Suisse) ; M. de Ryck, président de la Confédération belge ; M. Pellemans, vice-président de la Confédération belge ; M. Weber, vice-président de la C.I.S.P.M. et président de la Fédération allemande ; M. Van Riel, vice-président de la C.I.S.P.M. et président de la Confédération hollandaise ; M. Bronke, de la Confédération hollandaise ; M.Enar Wie, vice-président de la C.I.S.P.M. et président de la Confédération de Norvège ; MM. les membres du jury international : MM. Erth (Autriche), Jansen (Belgique), Lotterer (Allemagne).

Fédérations régionales : M. Dufour, vice-président de la C.M.F. et administrateur de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais ; M. Ameller, trésorier adjoint de la C.M.F. et président de la Fédération de la Côte d'Or ; M. Merille, membre du Comité de la C.M.F. et président de la Fédération de Saône-et-Loire ; M. Wegl, Mlle Besson, M. Troubat, M. Degouffre, de la Fédération musicale du Centre.

EPREUVES DE CONCOURS

Les samedi matin et dimanche matin de 9 heures à 11 heures, les Sociétés musicales exécutèrent devant le jury international (secrétaire A. Relin) à la salle des fêtes de Vichy, en public, le morceau au choix tiré au sort parmi les 3 morceaux indiqués au programme pour chaque Société. Ces morceaux furent les suivants :

Fanfare Royale Sainte Cécile (Belgique) Rienzi, de Wagner.

Fanfare de Trith Saint Léger (France), ouverture de la Force du Destin, de G. Verdi.

Fanfare Union Musicale de St Marcel (France), Benvenuto Cellini de Berlioz.

Fanfare « Apollo » (Hollande), Rapsodie Slave numéro 1 de Eric Ball.

Fanfare de Belvaux (Luxembourg), Rhapsodie in Brass de Deangoffin.

Pour toutes les Sociétés le même morceau imposé : « Hermione » de Marc Delmas.

Les diverses Sociétés firent des exécutions très appréciées du public nombreux qui n'a pas ménagé ses bravos.

A la suite de ces auditions plusieurs Sociétés se rendirent au Monument aux Morts déposant une gerbe de fleurs, symbole de l'amitié internationale que développe la musique.

LES CONCERTS PUBLICS AU KIOSQUE DE LA SOURCE DE L'HOPITAL

Par un temps idéal, ensoleillé, toutes les Sociétés se produisirent :

Le samedi : 2 Sociétés : Société Royale Sainte Cécile de Belgique et la Fanfare municipale de Trith Saint Léger (France).

Le dimanche : 3 Sociétés Fanfare de Saint Marcel (France), Fanfare Apollo (Hollande) et Fanfare de Belvaux (Luxembourg), interprétèrent avec brio des marches et les deux morceaux de choix n'étant pas sortis au tirage au sort de l'épreuve du concours.

Une foule importante — 3.000 auditeurs — certains debout, écoutèrent ces concerts et applaudirent

avec succès les différentes Sociétés, renouvelant leurs bravos aux 20 petits tambours de la Fanfare Royale Sainte Cécile de Belgique et à leur tambour major. Egalement des bravos nourris à la jeune tambour major de 10 ans de la Fanfare de Belvaux (Luxembourg), lorsque le speaker Jean Joyeux la présenta au public.

LE DEFILE

Un défilé imposant dans les rues principales de Vichy. Les Sociétés défilaient à 5 minutes d'intervalle leur permettant d'être entendues par le public très nombreux ce qui a provoqué quelques embarras de voitures, malgré une police à laquelle il faut adresser les sincères remerciements pour toutes les manifestations. Notre reconnaissance à M. Rolin, directeur de la Société Musicale de Vichy qui épaula M. Relin, directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy, nos remerciements aux membres des deux Sociétés de musique qui pendant 3 jours ont accueilli, guidé et renseigné les Sociétés en faisant respecter les horaires du programme.

LA RECEPTION A LA MAIRIE

Notons que le dimanche matin à 11 heures, les Sociétés de Trith Saint Léger et de Saint Marcel échangèrent leurs fanions devant la place de la mairie avec l'exécution d'une Marseillaise incomparable dirigée par le président Ehrmann.

Puis à 11 h. 30 ce fut la réception à la mairie par M. Delavaud, premier adjoint, chargé des Affaires culturelles, après la présentation des présidents et directeurs des Sociétés de Fanfare, les personnalités et délégués de la C.I. S.P.M. en présence des autorités locales : M. Delavaud prit la parole et en des termes émouvants accueillit les musiques internationales, qui devaient garder de la population de Vichy, un souvenir de franche cordialité. Il offrit à M. Ehrmann ainsi qu'aux présidents des cinq Sociétés de musique la médaille de la ville de Vichy.

M. Ehrmann remercia M. le premier adjoint de son geste si amical qui honore la musique. Il remercia M. le maire et le conseil municipal, le Comité des fêtes, l'Office du Tourisme, les présidents et délégués des Fédérations musicales, la presse, la radio R.T.F. et son speaker, les organisateurs en la présence de MM. Hugonnet, trésorier de la C.M.F. qui a tant fait pour la réussite de cette manifestation ainsi que M. André Relin, membre du bureau de la C.M.F., et M. Vigneron secrétaire général du Comité des fêtes, pour le déroulement impeccable de ce concours international.

M. le maire de Trith Saint Léger accompagné de trois conseillers municipaux remercia à son tour M. le maire de Vichy et son conseil, au nom de toutes les Sociétés de musique du concours, de l'accueil chaleureux de la population. Il dit son admiration pour la ville de Vichy, exemple d'une extension bien dirigée et qui fait qu'il reviendra avec plaisir y faire un nouveau séjour.

M. de Rick remis la plaquette de la Confédération Musicale de Belgique à M. le maire de Vichy et à M. Relin.

M. Ehrmann remit la médaille d'honneur de la C.M.F. à M. le premier adjoint en reconnaissance des trois concours internationaux accueillis par Vichy. Il remit ensuite la médaille d'honneur de la C.M.F. à MM. Hugonnet et A. Relin, au président Mathieu et Vigneron son secrétaire du Comité des Fêtes pour services rendus à la musique, à M. de Rick, président de la Confédération Musicale de Belgique. Et l'on sabla le champagne à la prospérité de tous et au développement de la musique.

FESTIVAL EUROPEEN DE CLOTURE DU THEATRE DU CASINO

RECOMPENSES

Le dimanche soir à 21 heures, les cinq sociétés devant une salle bien garnie d'auditeurs firent entendre chacune le morceau tiré au sort parmi les morceaux de choix.

Les exécutions précédées des hymnes nationaux et du « Petit Quinquin » furent faites avec beaucoup de brio, de nuances et le public qui sut apprécier ces auditions applaudit à tout rompre. Gros succès ! Ensuite ce fut les récompenses que nous citons dans l'ordre alphabétique de localité d'origine des Sociétés.

La Fanfare Luxembourgeoise de Belvaux : un deuxième prix avec attribution de la Coupe de la Fédération Musicale du Centre remise par M. Martinet au président et directeur. Cette société forme un ensemble de musiciens ayant une moyenne d'âge de 22 ans (bravo les jeunes) et dirigée par un jeune chef qui a pris ses fonctions il y a seulement deux semaines.

La Fanfare Hollandaise de Goedereede : un deuxième prix avec attribution de la Coupe du Comité des Fêtes remise par M. Vigneron au président et directeur. Cette société composée uniquement de cuivre a été très remarquée.

La Fanfare Royale de Sainte Cécile de Londerzell (Belgique) : un premier prix avec attribution du Vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires culturelles et remis au président et directeur par M. Yves de La Casinière. Cette société est celle qui parmi les Sociétés étrangères a eu le meilleur prix. Elle a terminé la soirée par une exhibition fort goûtée de ses 20 jeunes tambours.

La Fanfare Union Musicale de Saint-Marcel (France) : un premier prix avec attribution de la Coupe C.M.F. remise par M. Ehrmann au président et directeur. Fanfare composée de 80 % de maraîchers qui ont su montrer leur talent.

La Fanfare Municipale de Trith Saint Léger : un premier prix avec attribution de la Coupe C.M.F. remise par M. Ehrmann au président et directeur. Société du Nord où la musique brille avec éclat, qui a du très vite s'imposer et glaner des succès, a été très appréciée dans l'exécution du « P'tit Quinquin » cette berceuse qui réveille les cœurs.

Le speaker Jean Joyeux de la R.T.F., toujours si brillant a annoncé la fin de ce concours international de 1966 à Vichy (Reine des eaux), (Reine de la musique).

Le rideau est tombé, souhaitons qu'il se relève bientôt.

H. HUGONNET.

LE MÊLE-SUR-SARTHE

Très belle manifestation. Compliments à M. Rouault président du comité organisateur et ses collaborateurs qui ont suivi scrupuleusement les données de M. Anne, président fédéral spécialiste en la matière. Un jury de choix comprenant entre autres membres Me Bréard grand prix de Rome, MM. Boyer, Ménichetti ardents défenseurs de nos Sociétés populaires « Jugèrent » les 26 sociétés participantes. Que dire du mérite de cette petite localité normande de 1800 habitants qui a su trouver les ressources nécessaires pour mener à bien une telle entreprise. Quel bel exemple dont pourraient s'inspirer des agglomérations beaucoup plus méritantes.

PALMARES

Premier groupe :

Orphéonistes de Bayeux, chorale mixte, division supérieure, première section, 1er prix à l'unanimité, 26 points et demi. Félicitations au directeur, prix de 100 f. du ministère des Affaires Culturelles.

Juniors du lycée Alain Chartier de Bayeux : Mention très bien, félicitations au directeur, prix de 500 f. de la Fédération de Normandie.

Juniors de la musique municipale de Montoire. Mention excellente, félicitations au Directeur. Coupe offerte par le Comité. 1 clarinette offerte par la C. M. F.

Juniors de l'école de Musique de Châteaudun. Mention très bien. Félicitations au directeur. 1 clarinette offerte par la C.M.F.

Juniors de société Philharmonique de Littry. Mention très bien félicitations au directeur. 1 clarinette offerte par la C. M. F.

Les cadets de la Lyre Amicale de Poissy. Mention bien. Félicitations au directeur. 1 flûte offerte par la maison Leblanc.

2e groupe : Quatuor de saxophones du Cotentin (Manche). Division supérieure deuxième section premier prix ascendant 29/30, félicitations au directeur.

Harmonie Municipale de Chartres division supérieure deuxième section. premier prix ascendant 28/30. Félicitations au directeur. Coupe offerte par le comité.

Batterie d'Accompagnement de l'Harmonie de Chartres. premier prix 24 1/2.

Cercle symphonique de Maubeuge. Division d'excellence deuxième section premier prix ascendant 29/30. Félicitations au directeur prix de 400 f. du Ministère des Affaires Culturelles.

3ème groupe

Accordéon club Gacéen troisième division deuxième section : prix ascendant 28/30, félicitations au directeur.

Accordéon Club d'Argentan. première division deuxième section prix ascendant 28/30 félicitations au directeur.

Club Musical d'Orly (Orchestre à plectres) deuxième division première section prix ascendant 28/30. Félicitations au directeur.

Estudiantina d'Argenteuil. première division première section premier prix ascendant 29 1/2/30. Félicitations au directeur ; 1 coupe offerte par le comité.

Mandolinen-Club de Falkenstein (République Fédérale Allemande). Division d'excellence. Premier prix ascendant 29 points et demi. Félicitations au directeur, Vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires Culturelles.

4e Groupe

Avant garde Aiglonne (T et Cl) troisième division deuxième section. premier prix ascendant 28/30 Félicitations au directeur.

Union musicale de Bouloire. 2e Division 2e section premier prix 22/30.

Lyre Aiglonne (L'Aigle) deuxième division deuxième section. premier prix ascendant. Félicitations au directeur.

Société Musicale Normande (Mondeville). deuxième division première section premier prix ascendant 28 points et demi félicitations au directeur coupe offerte par le comité.

Branle-Bas Cognaçais (T. et Cl), division d'excellence deuxième section premier prix 24/30. Félicitations au directeur.

5e groupe

Fanfare Sainte-Cécile de Bonneval. troisième division première section. premier prix ascendant félicitations au directeur. coupe offerte par le Comté.

Harmonie Municipale de Marolles les Braults. troisième division 2e section, premier prix ascendant 28/30 Félicitations au directeur.

Harmonie de Saint-Vincent-du-Loroner, troisième division, troisième section premier prix ascendant félicitations au directeur.

Batterie de l'Harmonie de Châteaudun, (T. et Cl). troisième division troisième section, 1er prix ascendant félicitations au directeur.

En préambule à cette réunion un concert fut donné le samedi soir où se distinguèrent les tambours du Branle Bas Cognaçais en tenue de « Grognards » de la Garde Impériale dans les fameuses Batteries napoléonniennes. Puis le Cercle Symphonique de Maubeuge donna un avant-goût de sa classe dans un programme de musique légère. Une suite sur Orphée aux enfers permis d'applaudir particulièrement la Violoncelliste solo et le premier violon solo. Pour clôturer la soirée, dans une présentation impeccable le Mandolinen-Club de Falkenstein (république fédérale allemande) se révéla un ensemble de très haute qualité : par une délicate attention il s'était muni de la populaire « J'irai revoir ma Normandie » que tout l'auditoire chanta en chœur sur la demande des « visiteurs ». Après la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts où l'Harmonie de Chartres rendit les honneurs un vin d'honneur offert par la municipalité réunit membres du jury et présidents et directeurs des sociétés participantes. En quelques mots M. Anne remercia les organisateurs et les édiles pour la contribution financière apportée à l'édification de la manifestation : Il mit l'accent sur les difficultés des Sociétés populaires de musique incita les présents à travailler sans relâche et surtout préparer les « Jeunes » dont le concert de l'après-midi serait un exemple probant de ce que l'on peut et doit obtenir quand « on sait instruire ».

Malgré un temps maussade et incertain, la foule emboitant le pas du défilé, d'usage, envahit l'enclos où devait se dérouler un concert artistique.

On applaudit là le Branle-Bas Cognaçais au complet puis les sociétés de deuxième division réunies (140 exécutants) lesquelles sous la direction de M. Angot, vice-président de la Fédération de Normandie exécutèrent leur morceau imposé « Andante et Menuet » de la Surprise de Haydn ; ensuite sous la direction de son chef M. Noël, l'Harmonie de Chartres fit entendre la célèbre Marche de Gala d'Allier : Les « Grognards » du Branle-Bas présentèrent à nouveau les fameuses Batteries Napoléonniennes, enfin les cinq groupements « Juniors » rassemblés (170 exécutants exécutèrent magistralement avec M. Anne au pupitre, Premier Chagrin et la Chanson du Faucheur, de Schumann, suivis de Marche Royale Française reconstituée par Corroyez : Tous ces morceaux, cela va sans dire, furent chaleureusement applaudis. Par précaution, avant l'averse qui s'annonçait menaçante, les 1100 musiciens groupés, firent successivement entendre et sans le moindre accroc la Marche de la deuxième D. B. sous la direction de M. Angot et la Marseillaise sous la baguette présidentielle. De là on s'achemina rapidement vers le « Dancing » Palace où le Mandolin-Club de Falkenstein ravit l'auditoire avant la proclamation des résultats du concours par M. Anne devant la foule compacte il précisa la différence entre un festival où les invités jouent « ce qu'ils veulent » et un concours où il faut « travailler » un morceau imposé et deux morceaux de choix : Il profita également de l'occasion pour inciter les chefs n'ayant pas toujours eu la formation musicale désirée à venir suivre les cours de perfectionnement au stage d'Houlgate du 23 au 31 juillet prochain dont il vanta les indiscutables bienfaits. Après avoir remercié les Sociétés d'avoir répondu à l'appel du Comité organisateur et d'avoir fait confiance à la Fédération de Normandie la distribution des Récompenses : Diplômes, médailles-souvenir coupes, acheva cette journée bien remplie d'où tous les participants partirent satisfaits avec l'espoir d'un retour...dans quelques années « Au Mêle ».

FLORANGE

Plusieurs milliers de personnes au Festival-Concours international de musique de l'harmonie municipale de Florange

Le festival-concours international de musique, organisé par l'Harmonie municipale a obtenu un vif succès. Dès 8 h., les sociétés, au nombre d'une trentaine, venues d'Allemagne et de Lorraine, se rassemblèrent à Florange. Le concours musical débuta vers 8 h. 30, au Centre Culturel et de Loisirs, rue des Bons-Enfants, à Oury, à la salle des fêtes Petit, à Ebange, et au groupe scolaire du centre-ville, rue de Gargan.

Vers 11 h., place des Fêtes, devant plus d'un millier de fidèles, l'abbé Maurice Fréchoin, curé de la paroisse, célébra la messe des musiciens. On remarquait la présence de M. Léon Arnould, maire de la ville, entouré de ses adjoints et de plusieurs conseillers municipaux.

Vers 15 h. 30, le tout Florange put assister à un défilé grandiose à travers les rues de la ville. Le prix du défilé fut remporté conjointement par la Spielmanszug TV de Volklingen (Allemagne) et la fanfare municipale de Villerupt.

Les grandes vedettes de cette journée furent les Majorettes de Metz qui tout au long du parcours reçurent un accueil enthousiaste. Il faut également citer la magnifique tenue des formations allemandes « Adlerflug » de Altforweiler et la « Bergmannsverein » (Gluckauf) de Luisenthal.

Parmi les chars qui participèrent au défilé il faut citer surtout celui du syndicat avicole représentant un coq géant, confectionné de marguerites.

Vers 16 heures, sur la place des Fêtes, il y avait plusieurs milliers de personnes, lorsque M. Giangloff, ancien chef de musique militaire, prit le commandement de tous les musiciens qui interprétèrent « Sambre et Meuse ».

Après qu'une société suroise ait interprété l'hymne national allemand, M. Lafont, président de la Fédération des Sociétés musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, dirigea l'ensemble des sociétés pour une vibrante « Marseillaise ».

Puis ce fut la lecture du palmarès et la remise des prix. En fin d'après-midi, les majorettes messines, puis toutes les sociétés participantes prirent tout à tour place sur le podium et furent vivement applaudies par une foule toujours très dense.

Tout autour de la place des fêtes, la kermesse d'été battait son plein et en soirée, le groupe allemand de Rosselthal et le groupe polonais de Behren donnèrent un spectacle de danse folklorique.

PALMARES DU CONCOURS DE MUSIQUE

1) Batterie-fanfare de Montigny, 30 points, premier prix ascendant avec félicitations au chef de musique et 200 f. offerts par le ministère des Affaires culturelles. Cette société passe en catégorie excellence A. 2) Harmonie municipale de l'Hôpital, 29 points, premier prix ascendant. 3) Harmonie municipale de Petite-Rosselle, 29 points, premier prix ascendant. 4) Harmonie municipale de Montigny 28,5 points, premier prix ascendant avec félicitations au chef de musique et un vase offert par le ministère des Affaires culturelles. 5) Harmonie municipale de Creutzwald, 28,5 pts, premier prix ascendant. 6) Orchestre accordéon de Merlebach, 28 pts, premier prix ascendant. 7) Fanfare municipale de Villerupt, 27 points, premier prix à l'unanimité. 8) La Moustérienne de Moutiers, 27 points, premier prix à l'unanimité. 9) Société musicale l'Union de Diatroff, 27 points, premier prix à l'unanimité et une clarinette offerte par la Confédération musicale de France. 10) Philharmonie des Mines de Crusnes, 26 points, premier prix à l'unanimité. 11) Harmonie municipale de Volmerange-les-Mines, 25,5 points, premier prix à l'unanimité. 12) Mandolinistes et guitaristes de Cocheren, 23 points, premier prix.

GANNAT

29 mai 1966

Vingt-six sociétés ont participé au grand concours organisé à l'occasion du centenaire de la société locale.

Gannat en effervescence dans un décor de fête, arborant guirlandes, fleurs, drapeaux et sourires sous un soleil qui jouait avec les cuivres de 26 fanfares a accueilli triomphalement les participants au grand concours-festival de musique organisé à l'occasion du centenaire de la société locale.

En fin de matinée déjà, tandis que s'achevaient les épreuves du concours en présence des trois jurys spécialisés (chorales et harmonie de deuxième division, harmonies et fanfares de troisième division, batterie-fanfares toutes divisions) ,la vielle entière résonnait aux accents des aubades données en différents points de la cité par l'Harmonie municipale de Montluçon, l'Harmonie de Saint-Pourçain, l'Union Musicale de Domérat, l'Harmonie de Saint-Germain-des-Fosses, la fanfare de Vic-le-Comte et la société lyrique de Saint-Rémy-sur Durolle.

Les dernières mesures de ces concerts matinaux sonnaient le ralliement pour le vin d'honneur offert à la salle des fêtes par la municipalité aux présidents et directeurs des nombreuses sociétés conviées à célébrer le premier siècle d'existence d'une dynamique et allègre centenaire : L'Harmonie de Gannat.

Ce fut l'occasion, pour M. le bâtonnier Yves Machelon de dire une première fois tout le plaisir que ses concitoyens et lui même éprouvaient à recevoir des hôtes aussi sympathiques que les 1.500 musiciens venus apporter le concours de leurs talents à ce festival-concours.

Et le maire de Gannat salua en eux, avec éloquence, les porte-parole de ce langage universel qu'est la musique, « message d'émotion et de compréhension commun à tous les hommes ». Ayant dit toute la reconnaissance que l'on devait à M. Raoul James, vice-président de l'Harmonie de Gannat, commissaire général du comité d'organisation et responsable au premier chef de la réussite de ces imposantes festivités Me Machelon porta un toast chaleureux à ses hôtes tandis que de jeunes membres du groupe folklorique « Lo gars d'cheu nous » remettaient à chacun d'eux une terrine de pâté de Gannat, symbole et souvenir de la riche gastronomie locale.

Au début de l'après-midi, les réjouissances reprenaient tambour battant et cuivres sonnant. Sur toutes les places, à tous les carrefours, les sociétés invitées prodiguaient leur talent pour une foule estivale prompte à l'enthousiasme. C'était là le prélude au grand défilé qui allait permettre d'applaudir à l'impeccable présentation des vingt-six phalanges défilant derrière leurs étendards constellés de médailles.

Auparavant à l'issue du banquet servi à l'Hôtel de l'Agriculture, plusieurs orateurs avaient salué le succès de ce grandiose rassemblement musical. M. Martinet, tout d'abord, président de la Fédération musicale du Centre et président du jury adressa ses compliments les plus cordiaux à tous les musiciens, aux animateurs de l'Harmonie locale. MM. James et Langlais, à qui l'on doit la parfaite organisation du concours, ainsi qu'à son président, Me Machelon ardent défenseur de la musique.

M. Hugonnet, trésorier général, représentant M. Ehrmann, président de la confédération nationale, apporta à tous le salut de la grande famille que forment les cinq cents mille musiciens de France. Il rappela les efforts prodigués par la Fédération pour développer le goût de la musique parmi les jeunes. Après avoir félicité les organisateurs et remercié les personnalités venues leur apporter un précieux encouragement, il évoqua un souvenir personnel particulièrement cher en disant à quel point il était heureux de se retrouver à Gannat, plus de cinquante ans après y avoir obtenu un premier prix de clarinette solo lors d'une semblable manifestation.

M. le bâtonier Machelon traduisit une fois encore les sentiments unanimes de ses administrés en remerciant les groupements venus, de fort loin parfois, apporter leur brillant concours à la réussite du festival.

M. Keller, enfin exprima les regrets de M. le préfet de l'Allier qui n'avait pu se rendre personnellement à Gannat, remercia la municipalité et le comité d'organisation pour la chaleur de leur accueil et souhaita de longs et heureux jours à l'Harmonie locale.

Au terme du défilé, tous les musiciens se regroupaient place Pasteur, face à la terrasse du « Colibri», promue tribune officielle. C'est là que M. Martinet, président de la Fédération musicale du Centre, devait épingler la médaille du centenaire sur le fanion de l'Harmonie de Gannat, présenté par M. Chirol, porte drapeau.

M. Wegl, secrétaire général adjoint de la Fédération, remit ensuite à M. Langlais, directeur de l'Harmonie locale, et à M. Coquelet, ancien directeur, la médaille de bronze de la Confédération musicale de France.

Sous la baguette de l'auteur, M. Armand Tournel, l'ensemble des participants allait alors interpréter un morceau au titre évocateur : « Gannat en liesse » composé spécialement pour la circonstance et dont M. James offrit la partition originale au maire de la cité.

Celui-ci ne devant pas manquer de remercier une dernière fois ses hôtes et de tirer de cette magnifique journée les conclusions optimistes qui s'imposaient.

LE PALMARES

Chorale des Petits Chanteurs du Pays de Brive (Corrèze). — Premier prix à l'unanimité ; félicitations au directeur ; attribution d'une coupe de la Fédération musicale du Centre.

Harmonie des Enfants de Tulle (Corrèze), 2e division, 2e section. — Premier prix ascendant (passe en 2e division, 1re section) ; attribution du challenge Bourblé.

Fanfare de l'Union musicale de Durtal (Maine-et-Loire), 3e division, 3e section. — Deuxième prix avec encouragement du jury.

Harmonie municipale, d'Issoire (Puy-de-Dôme), 3e division, 1re section. — Deuxième prix.

Harmonie de Saint-Julien-de-Concelle (Loire-Atlantique), 3e division, 1re section. — Premier prix.

Philharmonique de la Charité-sur-Loire (Nièvre), 3e division, 1re section. — Premier prix.

Harmonie des Enfants de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), 3e division, 2e section. — Premier prix ascendant (passe en troisième division première section) ; attribution du challenge Adolphe Jouannet ; attribution du bugle offert par la Confédération musicale de France.

La Vigilante de Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme), batterie-fanfare junior. — Premier prix ; deuxième coupe de la Fédération musicale du Centre.

Batterie-fanfare de l'Harmonie des Enfants de Tulle, formation numéro 1, 3 division, 3e section. — Premier prix.

Batterie-fanfare « Les Enfants de la Dore » de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), formation numéro 2, 3e division, 2e section. — premier prix ascendant (passe en troisième division, première section) ; attribution de la coupe Pajot.

Le Réveil Bourboulon, La Bourboule (Puy-de-Dôme), batterie-fanfare, formation numéro 2, 3e division, 2e section. — Premier prix ascendant (passe en troisième division, première section) ; troisième coupe de la Fédération musicale du Centre.

Des coupes spéciales ont également été attribuées à l'Harmonie de Lorraine-Escaut, musique d'honneur du Festival et Aux Harmonies de Durtal et SAINT-Julien-de-Concelle qui avaient effectué, pour venir à Gannat, de lointains déplacements.

Les festivités se sont longuement poursuivies dans la soirée. Après le concert de gala donné dans le parc de l'école maternelle par l'Harmonie municipale de Montluçon sous la direction de son chef M. Paul Troubat, un grand gala de variétés était présenté au Jardin Delarue.

Aujourd'hui, Gannat sera encore la capitale régionale de la musique. Le congrès de la Fédération musicale du Centre y tiendra en effet ses travaux, à partir de 9 h. 30 à l'Hôtel de ville.

Parmi les nombreuses personnalités qu'accueillaient hier à Gannat M. Yves Machelon, maire, et les membres du comité d'organisation du concours-festival, on notait la présence de : MM. Keller, chef de cabinet, représentant M. le préfet de l'Allier ; Guyot, député de l'Allier ; Gaffione, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Vichy ; Poncet, maire de Domérat, secrétaire général de la F. D. S. E. A. Daubanay, maire de Charroux, directeur de l'hôpital de Gannat ; MM. Michalet, Roussel, Chapelier, Champommier, adjoints au maire et les membres du Conseil municipal ; MM. Sinassamy, juge au tribunal d'instance etc...

Les festivités avaient commencé le samedi 28 mai par un concert fort apprécié, donné à 21 h., au Jardin Delarue, par l'Harmonie de Lorraine-Escaut, musique d'honneur sous la direction de M. Henri Nennig.

Cette brillante formation exécuta le programme suivant :

1 Ouverture du Carnaval Romain de Berlioz.

2 Sigurd Jorsafar, suite d'orchestre de Grieg.

3 La danse du diable de Wal Berg.
4 Boris Godounov (suite d'orchestre de Moussorgski

5 Ouverture de Tannhauser de R. Wagner.

Le dimanche soir, l'Harmonie Lorraine-Escaut donnait un concert de clôture composé des œuvres ci-après :

1 Ouverture du prince Igor de Borodine.

2 Nocturne de Paul Fauchet.

3 Polonaise du concerto de WEBER

4 Les danses Slaves de Dvorak

5 Les folies Mazarguaises, ballet-provençal de H. Tomasi

6 1812, ouverture de Tschaïkowsky

Nous sommes heureux d'adresser nos bien vives félicitations à cette magnifique phalange et à son distingué chef qui ont contribué largement à réhausser l'état du festival-concours de Gannat.

A. R.

REPRODUCTIONS ILLICITES D'ŒUVRES MUSICALES

EMPLOI DE PHOTOCOPIES DANS UN CONSERVATOIRE LOI DU 11 MARS 1957

La Chambre Syndicale des Editeurs de Musique de France communique :

Il a été établi qu'à l'occasion d'examens dans un important Conservatoire des photocopies d'œuvres musicales et d'études ont été exécutées.

Il a été prouvé que ces reproductions avaient été réalisées en nombre pour le compte des élèves.

D'autre part, elles comportaient des annotations, doigtés et nuances de la main du Professeur, prouvant la pleine connaissance qu'en avait le Maître, ainsi que sa participation à leur emploi.

La Direction a dû reconnaître les faits. Elle a prétendu ne pas avoir de moyen de contrôle sur les élèves, ni disposer de sanctions disciplinaires....

Les Editeurs ont voulu apporter une solution amiable à l'affaire. Ils tiennent, néanmoins, à mettre en évidence la gravité de telles infractions.

La loi de 1957 doit être prise au sérieux. Les intéressés doivent savoir qu'elle porte en son titre IX (Procédure et Sanctions), à son Art. 71. une modification et une extension du Code Pénal que voici :

Art. 71 — L'article 426 du Code Pénal est modifié ainsi qu'il suit :

« Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi ».

Il résulte de ce texte que le tribunal compétent en la matière est le Tribunal Correctionnel.

D'autre part, les organismes de défense du droit d'auteur ont qualité pour tester en justice.

Une action judiciaire est susceptible d'être introduite non seulement contre les premiers auteurs de la reproduction illicite, à savoir les élèves, mais contre toute personne qui aurait collaboré de façon active ou passive à son emploi : en l'occurence les Professeurs qui, par exemple, les ont annotées de leurs propres mains et qui ont laissé les élèves s'en servir dans leurs classes ; enfin la Direction, dans le cas où elle aurait eu connaissance de l'emploi illicite, notamment après avoir été avertie.

Fidèles sociétaires ou administrateurs de la Société des Auteurs, les Editeurs sont, du reste, persuadés que le fait signalé restera isolé et que toute personne touchant de près ou de loin à la musique : Directeurs, enseignants, artistes, élèves, public, mesurera le tort que peut entraîner le principe même de la reproduction illicite et les dangers que sa multiplication apporterait à l'égard de ceux qui en seraient victimes : auteurs, compositeurs, éditeurs, fournisseurs.

Paris, le 28 mai 1966.
La Chambre Syndicale des Editeurs de Musique

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE
Pour vos fêtes
OFFREZ, VENDEZ LE
PORTE - CLEFS
Personnalisé à votre Société
Echantillons Imprimerie Simatis
42 - ST-ETIENNE

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

LA REVOLUTION

APRES avoir simplement mentionné le chevalier Christoph Willibald Gluck, né en Franconie et son influence sur le théâtre lyrique, il faut penser que la France allait subir une grave épreuve pendant laquelle la musique devait avoir un autre but que celui de distraire la noblesse et la bourgeoisie. Elle devait servir une cause importante : LA REVOLUTION.

Dans l'Antiquité, la musique fut une institution d'Etat mais au cours des siècles nous avons pu constater combien elle fut compartimentée. D'ailleurs n'en reste-t-il pas encore quelque chose de nos jours malgré les efforts tentés par tant de missions culturelles en faveur des jeunes (surtout étudiants) qui ont réussi en partie à élargir l'audience des concerts, de la musique enregistrée et radiophonique ? Cet état de fait (que prouve l'étiquette « Grande Musique ») ancré dans les habitudes et les préjugés populaires ne risque-t-il pas de subsister longtemps encore si, comme je l'ai exprimé en ces pages, les musiciens restent dans leur « tour d'ivoire » et ne s'unissent pas en un groupe suffisamment fort dans son union fraternelle, dans sa foi, dans son amour fervent et son désintéressement matériel pour forcer les Pouvoirs Publics (bien trop préoccupés par d'autres questions) à imposer notre art non comme un « agrément » mais comme un besoin, une nourriture spirituelle aussi indispensable que notre nourriture corporelle.

Pendant la Révolution on eut besoin de la musique. C'est l'essentiel d'avoir besoin ! Si la musique n'est qu'un divertissement elle ne peut être que décadente et inutile. Ce besoin résidait dans les hymnes que réclamaient les nombreuses cérémonies civiques. Pour les interpréter il fallait des ensembles importants, réunissant voix et instruments, aussi bien amateurs que professionnels. La forme était une polyphonie vocale très simple, pour être à la portée de tous, avec l'accompagnement d'instruments à vent. Un compositeur ne naît pas spontanément ni obligatoirement dans la foule, aussi allons-nous retrouver des auteurs dont les œuvres figuraient aux théâtres lyriques au moment de la Révolution. Ceux-ci durent faire preuve d'une grande souplesse pour s'adapter à leur nouvelle mission, sous le contrôle sévère de la censure, pendant ce régime et les suivants.

Puisque nous avons beaucoup parlé de théâtre disons que l'Opéra devint Théâtre des Arts et que son répertoire fut sensiblement modifié. Je ne vous étonnerai pas en vous citant des titres tels que la **Rosière Républicaine**, les **Sans-Culottes**, dont Grétry avait signé une musique qui ne passa pas à la postérité. Méhul (Belge d'origine) fit jouer **Horatius Coelès** devant des fauteuils presque vides. Quant à l'Opéra-Comique, il devait emprunter de l'argent pour justifier quelques spectacles fréquentés seulement par les membres provinciaux des Assemblées Législatives et Constituante. Il faudra attendre que le ministre de l'Intérieur Chaptal accorde des subventions pour que nos deux salles lyriques revivent en 1801.

La chanson connut naturellement un très grand succès. Qui donc pourrait ignorer, oublier par exemple **La Carmagnole** due probablement au citoyen BIRARD, après l'arrestation de Louis XVI, **Ça ira** fut de LADRÉ, un chanteur populaire qui prit la mélodie au violoniste BECOURT (c'était le **Carillon National**).

Nous réserverons une place à part à notre chant national LA MARSEILLAISE qui immortalisa le nom de son auteur ROUGET DE LISLE (1760-1836) mais ne l'empêcha pas de finir dans l'indifférence et la misère. L'origine de ce chant, controversée par certains historiens, se situe dans la nuit du 24 au 25 avril 1792 alors que son auteur, capitaine du génie à Strasbourg, la chanta devant le baron Dietrich, maire de la ville. C'est un bataillon de Fédérés marseillais qui fit connaître à Paris, le 30 juillet 1792, ce **Chant de guerre pour l'armée du Rhin** sous le titre définitif de LA MARSEILLAISE. Gossec en fut le premier harmonisateur et orchestrateur, puis Lamartine demanda à Berlioz d'en faire une autre version (harmonique et instrumentale), enfin en 1887, Ambroise Thomas devait à son tour y ajouter son nom.

Le **Chant du Départ** est de Méhul sur les paroles de Marie-Joseph Chénier (frère du célèbre André). Il fut créé le 14 juillet 1794.

Parmi les hymnes destinés aux fêtes civiques il faut citer l'**hymne à la Liberté**, de Gossec, pour lequel Dalayrac fournit la mélodie, **Veillons au salut de l'Empire**, l'**Hymne à la Nature** à la mémoire des morts. Sur la place de la Bastille, au cours d'une fête présidée par Robespierre, avec six cent cinquante chanteurs on entendit, le 8 juin 1794, l'**Hymne au Père Eternel**, de Gossec. En 1798 ce fut au Théâtre des Arts (ex-Opéra) l'**Hymne des Vengeances**, de Rouget de l'Isle. Puis les soldats de la Révolution chantèrent des parodies d'airs populaires telles que **Cadet Rousselle**. Quant au peuple, il fit usage des airs les plus connus des opéras-comiques en vogue avant cette période.

Bien que né en Belgique, à Vergnies, village du Hainaut, 17 janvier 1733, il me serait difficile de ne pas parler de François-Joseph GOSSEC, étant donné le rôle qu'il a joué chez nous à ce moment. Ce fils de laboureur montra de bonne heure des dons musicaux remarquables. A sept ans, il entra à la cathédrale d'Anvers, l'enfant de chœur qu'il avait été en sortit à quinze ans muni de notions essentielles pour étudier le violon.. A dix-huit ans il entra chez le marquis de La Pouplinière pour diriger l'orchestre du riche mécène chez lequel il rencontra naturellement Rameau dont il conduisit les œuvres et reçut les conseils. Il se rendit bien vite compte qu'en dehors des Couperin et Rameau nous n'étions pas très riches en musique instrumentale. La symphonie à l'état pur, disons-le franchement, n'existait pas. C'est donc à Gossec que nous devons cette création. Elle passa inaperçue devant un public inhabitué donc indifférent. Par contre ses premiers quatuors eurent tant de succès qu'ils inspirèrent des contrefaçons. Sa **Messe des morts** fit dire à Philidor qu'il donnerait toutes ses œuvres pour être l'auteur de celle-là. L'art lyrique lui doit des pièces qui connurent des fortunes diverses. Le « Concert des Amateurs » fut fondé par lui en 1770. Il avait pour but d'améliorer l'exécution instrumentale. C'est Gossec qui établit le premier la composition logique de l'orchestre symphonique. Ainsi sa **Symphonie n° XXI** (en Ré) réunissait deux parties de violons, violes, violoncelles, contrebasses, les bois par deux (flûtes, hautbois, clarinettes, bassons), deux cors, deux trompettes et timbales. Ayant pris la direction du « Concert Spirituel », créé par Philidor, pendant quatre ans, il voulut poursuivre son œuvre de progrès en créant « l'Ecole Royale du Chant ». C'était en 1784. Mais en 1789, malgré les encouragements de l'ancienne société, Gossec épousa les idées nouvelles et devint, nous l'avons vu, le musicien indispensable pendant la Révolution. En effet, il me serait facile d'ajouter à ce que nous savons déjà la fastidieuse lecture d'une table des matières provenant d'un ouvrage partiellement détruit. Cette table indique les titres de cinquante-deux chants, hymnes, avec leurs titres, dates et lieux d'exécution. On y rencontre aussi Dalayrac, Méhul, Catel, Martini (toujours connu par son **Plaisir d'Amour**), Rouget-de-l'Isle, etc. Ces œuvres furent toutes montées par Gossec. Il aimait diriger les grandes masses. Songez que le 14 juillet 1790, on le vit conduire son **Te Deum** au Champ-de-Mars, au cours d'une messe dite par Talleyrand (évêque d'Autun). Pour le **Domine Salvum** il y avait plusieurs milliers d'exécutants et trois cents tambours !

Après avoir été nommé Inspecteur au Conservatoire sur lequel nous allons nous arrêter un moment, après avoir écrit pour dernière œuvre les **Principes du Contrepoint**, Gossec terminait à Paris une vie bien remplie et vouée au service de notre pays, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, c'est-à-dire en 1829.

Jusque-là, l'enseignement musical était fourni en France par des Maîtrises subventionnées par des communautés religieuses ou par de riches mécènes. Nous savons que Gossec avait fondé l'Ecole Royale du chant sous l'Ancien Régime, mais il faut savoir aussi qu'il eut beaucoup de mal à la défendre auprès de l'Intendant des Menus Plaisirs (même avec des majuscules on frémit en écrivant cela pour la Musique !). En 1789 on eut besoin d'un établissement destiné à former des instrumentistes pour les musiques militaires. Le capitaine Bernard SARRETTE, en organisant celle de la Garde Nationale créa, en 1792, une école qui fut reconnue d'utilité publique deux ans après. Grâce aux efforts de Gossec et du fondateur, l'Etat prit à sa charge les dépenses de l'« Institut National de Musique » en 1795. L'enseignement fut assuré par l'Inspecteur Gossec et cent quinze professeurs dont Cherubini. En 1797, professeurs et élèves interprétèrent au Champ-de-Mars une **Ode** composée par LESUEUR, pour la fête du 10 thermidor (28 juillet) et Gossec reçut les éloges des membres du Directoire. L'Institut National devint dès lors le CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE qui devait être dirigé successivement par SARRETTE, PERNE, CHERUBINI, AUBER, THOMAS, DUBOIS, FAURÉ, RABAUD, DELVINCOURT, DUPRÉ, LOUCHEUR et actuellement GALLOIS-MONTBRUN.

Jean-Jacques Rousseau avait cessé de vivre à Ermenonville, en 1778. Il aurait pu, à l'époque où nous sommes parvenus, écrire avec quelques raisons : « Les Français, venant de subir une telle épreuve, n'ont point (beaucoup) de musique. » Surtout que de l'autre côté du Rhin se montraient les géants qui firent de l'Allemagne le berceau de la musique symphonique et de la sonate classique dans sa forme définitive.

Avouons franchement cette faiblesse passagère comme doit avouer la sienne l'homme fort secoué par une grave maladie. Il doit attendre sa convalescence avant de reprendre ses activités primitives.

Nous avons rencontré au cours des lignes précédentes, le nom de LESUEUR et il nous fait songer à Berlioz. Alors repartons vers de nouvelles étapes.

(A suivre).
PIERRE PAUBON.

ERRATA (qui devait être publié dans le dernier numéro) concernant le n° 193 - mai 1966, article sur J.-P. Rameau.

— 3e paragraphe en partant de la fin. 7e ligne, rétablir : « ... ne peut pas nous laisser indifférents. Campra était bien de cet avis en disant « C'est un homme qui nous chassera tous ».

— Dans cet article, j'ai omis de citer l'intéressant article sur le grand compositeur paru dans le n° 174 (7-64) ainsi que le compte rendu des manifestations pour le bi-centenaire à Dijon. Que le spirituel créateur de M. FA, Monsieur D. Paquette, trouve ici la cordiale réparation de cet oubli.

REUNION DES THEATRES LYRIQUES NATIONAUX

(Suite de la page 1)

Compte-tenu de l'effort réalisé pour offrir ces abonnements à des conditions de prix les plus favorables, nous ne doutons pas que ce projet reçoive le meilleur accueil.

Afin de vous permettre de porter dans les meilleurs délais cette initiative à la connaissance des animateurs d'Associations et des jeunes participant aux activités de votre groupement, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux documents.

Le premier précise les dispositions générales caractéristiques de l'organisation de ces matinées classiques : séries, prix, dates, programmes..... Le second est un questionnaire. Ces deux documents sont à diffuser auprès des Responsables de l'ensemble des Sociétés de base ou des Etablissements d'Enseignement adhérant à votre groupement et, afin de me permettre de faire parvenir à chacune de ces Sociétés la documentation complète et le nombre de bulletins d'inscription qu'elles désireront recevoir pour ces abonnements classiques, les questionnaires devront m'être retournés dans les meilleurs délais.

A cet effet, et pour éviter toute perte de temps, ce responsable pourrait me téléphoner directement au Théâtre de l'Opéra (OPE. 71-31).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

INFORMATIONS GENERALES

1) Chaque série comprend les cinq représentations suivantes

Le Barbier de Séville (Rossini ; Casse-Noisette (Ballet de Tchaïkowsky) ; Les Contes d'Hoffmann (Offenbach) ; Le Médecin Malgré lui (Gounod) et les Noces de Jeannette (V. Massé) ; Concert Mozart (extraits des Noces de Figaro et de la Flûte enchantée, avec solistes du chant et choeurs).

c) Dates (les jeudis à 14 h. 30) Série A, 6 octobre, 17 novembre, 5 janvier, 9 février, 13 avril série B, 13 octobre, 24 novembre, 12 janvier, 23 février, 20 avril ; série C, 20 octobre, 1er décembre, 19 janvier, 2 mars, 27 avril ; série D, 27 octobre, 8 décembre, 26 janvier, 9 mars, 4 mai ; série E, 10 novembre, 15 décembre, 2 février, 16 mars, 11 mai.

3) Prix :

Orchestre, balcon, baignoire et première loge, 45 F. (9 Fx 5) ; deuxième etage, 35 F. (7 F. x 5) ; troisième etage, 25 F. (5 F. x 5) ; stalle troisième étage et amphithéâtre 10 F. (2 F. x 5).

4) Note importante.

Chaque spectacle sera précédé d'une brève présentation assurée par une personnalité qualifiée.

Chaque abonnement d'au moins 20 places donne droit à l'attribution d'une place gratuite pour l'accompagnateur.

Bien que réservés aux jeunes d'âge scolaire, les abonnements peuvent également être souscrits par des adultes qui désirent accompagner les enfants.

Pour prendre rang et recevoir en nombre suffisant les dépliants comportant l'ensemble des indications nécessaires et la demande d'abonnement (individuel ou de groupe), les Etablissements scolaires ou les Associations culturelles sont instamment priés de retourner dès que possible le questionnaire ci-joint à M. Dirand, Secrétaire général, Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux : une inscription provisoire sera ainsi enregistrée.

CHRONIQUE DES DISQUES

MUSIQUE VOCALE

+ TELEMANN : MATTHÄUS PASSION

Cette Passion selon saint Mathieu — une merveilleuse découverte n'est qu'une des 46 (oui quarante-six) passions qu'il a écrites. Incroyable :

La structure est la même que chez Bach : les récitatifs de l'évangéliste et des différents « acteurs » (Jésus, Pierre, Ponce-Pilate, etc...) alternent avec les airs et les chœurs. Signalons la variété et la concision qui naissent de cet enchaînement de numéros très nombreux et courts en général.

Au sujet des chœurs, différencions les chorals, pleins de ferveur, des chœurs de foule, d'une animation extraordinaire. Mais l'orchestre demeure le grand commentateur du texte ; ainsi dans les 2 airs de soprano de la deuxième face : L'accompagnement de l'un traduit à merveille la douleur par ses inflexions torturées ; celui de l'autre, fougueux, exprime la révolte contre les fausses caresses de ce monde. On voit que Télemann use assez de la même symbolique que Bach. Un autre exemple s'en trouve dans les chromatismes descendants du récitatif de la quatrième face « Pourquoi m'as-tu abandonné ?

Bien d'autre passages admirables seraient à citer, on s'en doute : la sinfonia introductive, d'une mélancolique tendresse ; le furioso de la troisième face : dramatique air du traître repentant ; la plaintive aria qui termine cette même face et où la soprano exhale sa douleur ; le sixième récitatif de la quatrième face, avec son accompagnement imitatif ; le dernier air de soprano avec flûte : berceur et consolant, il se déroule avec une infinie douceur ; le choral final d'action de graces ; etc...

Le compositeur insiste moins sur les souffrances du Christ que sur la responsabilité de l'Humanité d'une part ; sur la Rédemption qu'elles lui apportent d'autre part. De toute façon, cette Passion est moins amère que l'œuvre homologue de Bach ?

Altmeyer est un vivant Evangéliste, à l'impeccable diction. Le personnage de Jésus, Gunter le traduit avec une grande bonté. Les figures secondaires ne présentent aucune défaillance. Quant aux chanteurs solistes hors-rôle, ils donnent aussi satisfaction : le ténor, c'est le même artiste que l'Evangéliste ; on accordera puissance et autorité à la basse Crass ; fraîcheur et pureté du timbre, agilité sont les apanages du soprano Sena Jurinac. Les chœurs de Lucerne se répartissent en masses sonores bien équilibrées.

Dès le début, de l'Orchestre (du festival aussi) naît une émotion communicative. Jugée dans son ensemble, cette version est à la fois dynamique et sensible ; à la fois musicalement excellente et vibrante sur le plan humain. Remarquable aussi par l'unité de conception et l'homogénéité de style imposées à tous, chanteurs comme instrumentistes. Et ceci est l'œuvre du chef : Redel.

La réalisation sonne en profondeur, avec clarté et plénitude, offrant de beaux effets stéréophoniques (exemple le canon de la fin de la face 2). Les 2 disques sont livrés en coffret soigné, avec une brochure abondamment illustrée comportant texte et notice — sur le compositeur de cette Passion — trilingues. (1)

+ HAYDN : LES SAISONS

Voici sans doute l'oratorio le plus populaire de Haydn. Il se divise naturellement en 4 parties. D'un ensemble admirable et homogène, on retiendra surtout 1) dans le printemps — l'ouverture : quelques accords terribles sonnent le glas de l'hiver, puis c'est l'animation printanière ; l'air célèbre du laboureur ; le trio avec chœur réclamant pluie et soleil ; le finale où s'expriment réjouissance et gratitude. 2) dans l'Eté - l'ouverture peignant l'aube et l'éveil de la nature ; l'aria en pastorale avec cor ; le chœur fêtant le soleil et ses bienfaits ; l'orage. 3) dans l'Automne — l'ouverture suggère les joies paysannes de cette saison ; chœur célébrant la récolte, fruit du Labeur ; le tendre épisode humain que constitue le duo chantant l'amour partagé ; l'air de chasse ;

1.000 F.

(100.000 A.F.)
à celui qui reconnaîtra cet homme et donnera le plus de détails à son sujet.

IL s'agit d'un compositeur contemporain dont les œuvres illustrent les répertoires des Editions :

DURAND - HAMELLE - HEUGEL et MARGUERITAT.

RÉPONSES à adresser avant le **15 octobre 1966** à : **Monsieur le Président du Comité de Concours MARGUERITAT.**

EDITIONS MARGUERITAT

24, rue René Boulanger, 24

PARIS-X·

JURY sous la présidence de Monsieur **A. EHRMANN**, président de la C.M.F.

Les enveloppes des réponses seront ouvertes **le 22 octobre 1966, à 16 h.**

Le résultat sera publié dans le journal de la Confédération Musicale de France, fin novembre.

PRIX Le premier prix sera décerné à celui qui donnera le plus de détails concernant la carrière de ce compositeur et citera le plus grand nombre de ses œuvres. En cas d'ex-æquo, le prix sera partagé.

Les autres gagnants bénéficieront d'un exemplaire gratuit qu'ils pourront choisir parmi les œuvres de ce compositeur, publiées par la Maison MARGUERITAT

CATALOGUES, RECUEILS et SPECIMENS GRATUITS

Le premier catalogue regroupant les œuvres pour Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Symphonique et Instrumentale des :
Fonds **MARGUERITAT - SHŒNAERS - MILLEREAU** Réunis

est en préparation. Si vous n'êtes pas encore client de la Maison Margueritat devant, à ce titre, recevoir régulièrement ces catalogues, recueils et spécimens gratuits, vous pouvez vous faire inscrire sur simple demande écrite à l'adresse de la Maison MARGUERITAT. **Tél. 607.46.54.**

la chasse à courre, avec cors ; le chœur des vendangeurs et des buveurs, s'achevant sur une réjouissance populaire dansée. 4) dans l'Hiver — l'ouverture ; les brouillards annonciateurs ; le chant des fileuses ; l'aria évoquant l'hiver de la vie ; le double chœur final.

Le récit, donc calqué sur l'écoulement saisonnier, est partagé entre trois personnages ; avec l'appui du chœur et de l'orchestre, chaque saison est prétexte à quelques picturables évocations. Le tout constitue une fresque d'une couleur étonnante, d'une verdeur encore plus stupéfiante (Haydn avait 70 ans !).

L'orchestre se fait très volontiers descriptif (et 1000 exemples pourraient être donnés) opérant un permanent commentaire du texte. Non seulement il imite (le torrent, l'orage ; le fusil du chasseur, etc...) mais il parvient à rendre l'accablement de la chaleur, la fraîcheur de la forêt, la nature qui se fige en hiver, ou même une peinture purement psychologique (les errements angoissés du voyageur de l'hiver) et ce par le choix des tonalités et de l'instrumentation.

L'œuvre revêt un double aspect ; les scènes campagnardes campent un vaste tableau de la nature ; mais elle se saisit de ce prétexte pour ériger un grandiose et défèrent hymne de reconnaissance à Dieu. A la fois populaire et élevé, par conséquent, cet oratorio constitue un naïf et merveilleux poème à la gloire du créateur et de son œuvre.

Soprano au métal séduisant ne manquant ni de pureté ni d'aisance, Edith Mathis a des aigus et des graves assurés. Gedda, ténor dont la voix est jeune et bien timbrée, donne toute sa mesure dans son air de la face VI. Si elle a peu d'intensité, la voix de basse est belle ; Crass ennoblit le personnage du paysan. Ajoutons que ces 3 chanteurs s'effacent humblement devant les intentions de l'auteur. Le bon orchestre de Munich (opéra d'état bavarois) est mené par Gönnffin, dont la baguette pourrait sans doute être plus énergique et plus nette.

Malgré un peu d'épaisseur, la reproduction sonore donne toute satisfaction. Le pressage est très surveillé. La brochure jointe présente une notice documentaire perspicace, accompagnée du livret bilingue. Les 3 disques sont livrés en coffret. (2)

R. CHAILLON.

(1) Philips 835 359/60 AY (33/30)
(2) Columbia FCX 1047 à 9 (33/30)

Quand les nombres chantent

(Suite de la page 1)

très près à la justesse absolue. Ainsi, le rapport de quinte, si important, est, en décimales, 1,498307 au lieu de 1,50, expression décimale si simple de 3/2. Les inégalités si caractéristiques de la gamme naturelle ont été réparties, en plus ou en moins, sur tout l'ensemble de la gamme tempérée pour former de strictes égalités. Cette égalisation, ce véritable nivellement permet évidemment l'enharmonie qui, ainsi que nous l'avons vu, n'existe pas dans la nature. L'enharmonie pure, telle que l'équation absolue SOL dièse = LA bémol, est une vue de l'esprit tout aussi irréalisable « mathématiquement » que la « quadrature du cercle », c'est un postulat indémontré parce qu'indémontrable mais que notre esprit finit par admettre par une approximation poussée à l'extrême. Ce problème mystérieux a été médité par d'innombrables mathématiciens et c'est sans doute Aristoxène de Tarente qui, vers l'an 300 avant l'ère chrétienne, a été le premier à tenter un essai de «'tempérament » musical, ainsi que nous le montre le grand helléniste et musicologue Théodore Reinach dans son précieux petit livre «'La Musique Grecque » (1) (page 22). Il nous dit qu'Aristoxène, dans l'un de ses traités sur l'harmonie, « après avoir retranché de la quarte LA-RE, d'une part à l'aigu et de l'autre au grave, une tierce majeure — ce qui détermine nos sons SIb et UT♯ — affirme que la quarte aiguë du premier de ces sons, soit MIb, consomme à la quinte juste avec la quarte grave du second, soit SOL♯ :

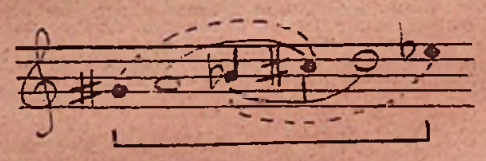

En d'autres termes, il identifie, comme nous le faisons nous-mêmes sur le piano, les sons SOL dièse et LA bémol. Ce système, qui fausse légèrement les consonances de quarte et de quinte, a l'immense avantage de réduire le nombre des cordes d'un instrument et de rendre possibles les modulations dites aujourd'hui enharmoniques.

Il nous est d'ailleurs facile de vérifier par les chiffres ce problème d'Aristoxène qui date de près de 2.300 ans. Si nous partons du LA 5/3 (indiqué en ronde), nous le multiplierons par le rapport de tierce majeure 5/4 et nous obtiendons 25/12 qui est l'UT♯, 25e harmonique de la série récurrente ayant FA 1/12 pour fondamentale. En divisant maintenant cet UT♯ 25/12 par la quarte 4/3, nous obtiendrons bien le SOL♯ 75/48 qui se réduit à 25/16, 25e harmonique de la fondamentale UT. Faisons maintenant l'opération inverse à partir du RE 9/8 (en ronde). En le divisant par 5/4, rapport de la tierce majeure, nous aurons SIb 36/40 = 9/10, 9e harmonique dans la série récurrente ayant pour fondamentale LAb 1/10, puis, en élevant ce SIb 9/10 d'une quarte 4/3, nous aurons 9/10 × 4/3 = 36/30, soit par réduction 6/5 MIb. C'est fort bien. Mais voyons maintenant si le MIb aigu consonne vraiment par les nombres au rapport de quinte avec le SOL♯ grave. Nous devons diviser MIb 6/5 par SOL♯ 25/16 et nous aurons : 6/5 : 25/16 = 96/125 qui, monté d'une octave, nous donne 192/125, soit l'intervalle qui, dans la série des harmoniques d'UT, sépare le SOL de la 7e génération (l'harmonique 192) de l'harmonique 125 (SI♯ de la 6e). Donc, nous n'avons pas le rapport absolu 3/2 exigé par l'intervalle de quinte juste. Aristoxène a donc constaté que si, à son oreille, il éprouvait l'impression de quinte entre le MIb supérieur et le SOL♯ inférieur, il ne pouvait prouver par les nombres la pure consonance de quinte 3/2. Cela lui était interdit par la loi des nombres et s'il voulait vraiment obtenir le rapport 3/2, il lui fallait absolument avoir recours à une équivoque en substituant un LAb au SOL♯, ce qu'il a d'ailleurs fait. Le SOL♯ devenait le LAb 4/5 des harmoniques récurrents qui représente bien les 2/3 du MIb 6/5 supérieur. Ce LAb substitué au SOL♯ était le 4e harmonique de la fondamentale 1/5 (LAb) et simplifiait l'accord de la lyre en faisant l'économie d'une corde. C'était là le premier pas fait dans la voie du « tempérament ».

Ce tempérament a d'abord été partiel, pour quelques sons seulement dans la gamme, mais des progrès ont été faits peu à peu au cours des siècles et, parmi les moins éloignés de nous, au XVIe siècle de notre ère, citons les essais tentés par A. Schlick (1511), P. Aron (1523), L. Fogliani (1529) et J. Zarlino (1558). Il ne s'agissait toujours là que de divers tempéraments partiels, l'un des plus poussés étant celui qui tempérait les notes du clavecin correspondant aux touches noires de notre piano actuel alors que les touches blanches étaient accordées selon la gamme naturelle. On voit donc que ce tempérament était incomplet. Mais qui donc alors a établi « le clavecin bien tempéré » sur toutes ses notes ? Voilà une « colle » à poser aux musiciens et particulièrement aux pianistes qui, pour la pupart, utilisent chaque jour sous leurs doigts un système tempéré dont ils ignorent absolument le nom de l'inventeur. Si vous leur posez cette question, certains d'entre eux n'hésiteront peut-être pas à citer le nom de J.-S. Bach comme inventeur du « clavecin bien tempéré ». Ils se tromperont car Bach n'avait que six ans, en 1691, quand l'organiste allemand Andreas Werckmeister (1645-1706) établit définitivement le tempérament des 12 sons chromatiques de l'octave du clavecin. Mais ce qui est exact c'est que Bach, dans son célèbre recueil « Le Clavecin bien tempéré » répandit un peu plus tard parmi les musiciens — et combien magistralement — l'ingénieux système d'accord de Werckmeister mis au service de la musique. Voilà un point d'histoire fixé.

Les mathématiciens ont pu vérifier par la racine douzième de 2, soit 1,059463, que telle était la valeur du demi-ton tempéré mais il ne fut jamais question pour les accordeurs, bien sûr, d'avoir à utiliser des logarithmes pour accorder un clavecin, un piano ou un orgue. Cette opération est faite empiriquement, à l'oreille, mais elle donne un résultat aussi satisfaisant que celui des chiffres. Un accordeur commence par établir en descendant deux octaves rigoureusement justes à partir du LA du diapason, puis il accorde le MI très légèrement au-dessous de la résonance naturelle de la douzième supérieure, à un battement près. Ensuite, en montant et descendant alternativement de quinte en quarte dans les différentes octaves, il accorde toutes les autres notes de l'instrument en les contrôlant par certaines tierces. Et ainsi, de proche en proche, l'accord tempéré est réalisé de façon satisfaisante à l'oreille par cette méthode que les accordeurs nomment leur « partition ».

Si l'on voulait appliquer à l'exercice de la musique la gamme naturelle dans toute sa rigueur, il faudrait révolutionner une grande partie de la facture instrumentale, comme nous l'avons vu, et Prudent Pruvost savait bien que cela est impossible. C'est bien pour cela que nous devons nous contenter de la gamme tempérée pour les instruments à clavier et les grands ensembles symphoniques ou les musiques d'harmonie comprenant tant d'instruments de régimes différents. La gamme tempérée offre de très grandes facilités d'emploi mais elle présente aussi le danger des équivoques en confondant les dièses et les bémols. Cela permet les fameuses « plaques tournantes » si commodes pour les modulations, ou plus exactement les « tonulations », comme nous la verrons plus loin, et cela a bien son charme quand ces subtiles colorations harmoniques, ces effets d'ombres et de lumières sont inspirés au talent d'un compositeur, d'un artiste délicat et sûr de son métier, mais ce qui est pire que tout, c'est que cette confusion de dièses et de bémols, cette synonymie perfide peut entraîner aux excès les plus extravagants. Elle finit par aboutir, si l'on n'y veille, à cette cacophonie que nous subissons trop souvent aujourd'hui — époque de folle décadence — où sévit l'absurde système sériel qui a égaré tant d'esprits. Ce système, qui veut se donner l'apparence d'une sévère discipline, n'en est pas moins anarchique dans ses résultats car il autorise les pires cruautés à l'égard de notre sens auditif et même de notre raison. Pruvost était cartésien et avait horreur des sophismes. On ne lui faisait en aucun cas « prendre des vessies pour des lanternes » et du bruit pour de la musique. Il disait avec raison que la musique est plus proche du silence que du bruit. Son beau livre nous montre ce que peut représenter l'idéal de la Musique, cet idéal vers lequel nous devons tendre, mais il nous montre aussi ce qui est réellement

(Suite page 7)

Manifestations 1966-1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Dairon, mairie de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, Hôtel de Ville, Les Sables-d'Olonne (Vendée).
9 juillet 1967	BESANÇON (Doubs)	Concours international de musique.	Mairie de Besançon.
		CONGRES	
20, 21, 22 et 23 octobre 1966	PARIS	Congrès d'hiver C.M.F. - Concert - Concours d'excellence.	121, rue La Fayette, Paris-10e.
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
		FESTIVALS	
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	3e festival international.	M. Ernest Vernet, directeur technique du festival. Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
15 août 1966	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Ile-de-Ré.	
11 septembre 1966	FRANGY (Hte-Savoie)	Festival de la région Annecy, Saint-Julien.	
4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Michel Camille, secrétaire général mairie. Algrange.
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	Festival de la Fédération Vosgienne et Centenaire de l'Harmonie Municipale.	M. André Muckensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vittel (Vosges).

PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Organiste titulaire, professeur piano, orgue, solfège, accordéon, compositeur de musique, cherche place directrice école de musique, professeur et pouvant assurer direction d'ensemble. Ecrire au journal sous numéro 442.

■ Chef d'orchestre 41 ans, compositeur, arrangeur, cherche direction école de musique, harmonie. Logement souhaité. Ecrire au journal sous numéro 443.

■ Professeur de chant, diction, mise en scène, répétition, possédant carte professionnelle d'artiste lyrique, 1er baryton du Théâtre Mogador, cherche situation professeur ou directeur école de musique. Dirigerait également société de musique. Ecr. journal sous no 445.

■ Chef de musique, retraité militaire, cherche direction société et école de musique. Sérieuses références. Faire offre au journal sous numéro 444.

■ Ex-Chef de Musique Militaire, libre Septembre 1966 — 1er Prix Conservatoire — grande expérience professorat Lycée ou C.E.G. — organisation classe solfège et instrument Ecole de Musique, cherche, pour rentrée, Ecole ou Lycée. Très grandes expériences. Ecr. au journ. s/ No 447 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industrie, bureaux, personnel municipal, un ménage pour entretien propriété privée, logé, chauffé, etc... à bons musiciens, tous instruments (harmonie), s'adresser au maire de SAINT - FLORENTIN (Yonne) Tél. : 51.

■ Harmonie, à 3 heures de PARIS, ligne directe, recherchant de bons instrumentistes, offre places de tourneurs P1 - P2, Fraiseurs P1-P2, Electriciens câbleurs, soudeurs à l'arc. Ecr. journal sous no 440.

■ L'emploi à temps partiel de préposé surveillant à l'abattoir municipal de BOURGUEIL (Indre-et-Loire) est actuellement vacant. Conviendrait à retraité. Préférence accordée à musicien. Ecrire à la mairie.

■ Cherchons un chef pour notre batterie-fanfare (de jeunes). Logé, emploi possible. Ecrire M. R. JORY, Cherre-la-Ferté-Bernard (72).

■ Commune de SASSENAGE (Isère) (3 km de Grenoble), recrute employé pour assurer selon besoins fonctions de guide des grottes « Les Cuves » ou travaux divers dont conduite véhicules automobiles communaux. Emploi réservé à musicien. Traitement OP2 selon barème communal. Logement de 3 pièces à titre onéreux. Adresser d'urgence cand. à M. le maire de SASSENAGE.

■ Clique-Fanfare Municipale en voie de création, cherche chef compétent, retraité civil ou militaire. Possibilité d'emploi annexe, logement assuré. Faire offres Mairie de LIGNY-EN-BARROIS (Meuse).

■ Ville de LIANCOURT (Oise), 50 km Paris Nord, recherche : un homme à toutes mains, tous permis, chef de clique, un garde-champêtre musicien. Possibilité logement H.L.M. à titre onéreux. Adresser candidatures secrétariat de mairie.

■ On demande pour Charente bon musicien capable diriger batterie-fanfare et enseigner solfège. Bonne place et logement assurés. Il faut permis de conduire. Tous renseignements complémentaires seront donnés par lettre. Ecrire journal sous numéro 441.

■ A 40 km de GRENOBLE, ville de LA MURE, offre emploi municipal logé à chef de musique, pouvant assurer direction harmonie, cours de solfège et instruments, formation juniors. Ecr. à M. R. ANDREOLETTY, président, rue du Breuil à LA MURE (Isère), tél. 201.

■ L'Harmonie Municipale de Vichy serait susceptible de recruter bons musiciens et plus particulièrement flûte, hautbois, cor anglais, basson, petite clarinette, saxo-basse, basse et contre-basse Si bémol. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur, M. André RELIN, 54, Bd de l'Hôpital à VICHY (Allier).

OCCASIONS

■ Harmonie de LANGRES (Haute-Marne) vend cent vestes musiciens usagées, mais encore bonnes. Prix 600 F. S'adresser à M. D. BORNOT, 29, rue Minot, (52) LANGRES.

■ La « Lyre Fraternelle » d'Estissac (Aube) achèterait un saxophone soprano état neuf, argenté si possible, pour l'un de ses membres. Ecr. à M. Maurice BURTEL, rue de la Mairie, ESTISSAC (10).

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS, Alpes-Maritimes.

■ Copie de partitions, parties séparées orchestres, harmonie, orchestrations, transpositions, etc... Ecrire journal sous numéro 446 qui transmettra.

■ Enseignement : l'Ecole Française du Saxophone. Méthode enseignée par l'auteur. Cours ouverts à tous. Initiation, perfectionnement. Préparation concours. Entrée Conservatoire. Solfège, dictée, instrument. Musique de Chambre-Ensembles. Ec. R. DRUET, 3 bis, rue de la Victoire, CHAMPIGNY (Seine).

Carnet du mois

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine les décès de M. Albert Duviella, ex-président des Sociétés musicales des départements d'Alger, vice-président d'honneur de la Confédération Musicale de France et de M. Albert Joly, directeur de la « Lyre Tarbéenne », président d'honneur de la Fédération des Hautes-Pyrénées. Nous garderons un souvenir reconnaissant à ces dévoués collaborateurs et nous adressons à leur famille et aux membres des Fédérations, l'expression de notre sympathie émue.

∴

M. Désiré Dondeyne, chef de la musique des Gardiens de la Paix de Paris, ayant participé au concours de ballets organisé à l'occasion du Festival de Toulon pour une œuvre originale de ballets, s'est vu décerner le 1er prix pour sa composition, dont l'argument a pour titre « La Couronne Enchantée ». La Confédération Musicale de France est heureuse de présenter à M. Désiré Dondeyne ses plus chaleureuses félicitations.

DISTINCTION

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Edmond Monpeurt, secrétaire général de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite. La Confédération Musicale de France est heureuse de lui adresser ses plus vives félicitations.

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis - PARIS-1er
Tél. : CEN. 47.33

TOUS LES INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

Fédérations Régionales

Alsace-Chorales

MULHOUSE

1.000 élèves des écoles primaires et secondaires ont participé au concours de chant scolaire

Le problème de l'éducation musicale dans les écoles primaires et secondaires a été porté au premier rang des discussions dans tous les milieux qui se préoccupent et s'inquiètent de l'avenir de la vie musicale en France. La renaissance musicale du pays, dit-on avec raison doit partir de la jeunesse et avoir ses assises solides dans l'école. Il semble que le problème se présente avec moins d'acuité dans les écoles haut-rhinoises, tout au moins c'est là la première impression réconfortante qui se dégage du 18e concours de chant scolaire organisé hier au théâtre municipal de Mulhouse par l'Association des chorales d'Alsace. On chante encore, Dieu merci ! dans les écoles primaires et secondaires, et on y chante même très bien !.

Cette constatation vaut pour des MM. Paul Jamin, ancien directeur petites écoles de campagne à classe unique comme pour les grands ensicale de Colmar, se composait de sembles scolaires de ville. Les efforts opiniâtres de l'Association des chorales d'Alsace et de son dévoué président, M. Rodolphe Pflimlin portent leurs fruits. La vieille et bonne chanson française a gagné la partie. Le but de l'Association est atteint.

22 chorales, groupant près de 1.000 enfants garçons et filles, ont participé hier au concours placé sous la présidence d'honneur de M. Albert Eharmann, président de la Confédération musicale de France, venu personnellement à Mulhouse Le jury, que présidait M. Joseph Muller, professeur d'éducation musicale de la musique de Mulhouse, actuellement premier chef d'orchestre de l'opéra de Nice, Paul Widmer et Edmond Zind.Les chorales étaient réparties en cinq groupes : choeurs à deux et à trois voix égales, à trois voix mixtes et à quatre voix mixtes. La plus petite chorale comptait 18, la plus importante 75 représentants. Chaque chorale avait à interpréter un choeur imposé par le jury et un choeur choisi par son directeur.

Les choeurs imposés étaient exclusivement choisis dans le fonds de la vieille chanson populaire française dans des harmonisations de Carl Reysz, Lucien Jeanbaptiste, Georges Aubanel et Georges Favre. Les directeurs eux aussi puisaient de préférence à la même source, mais on entendit aussi des choeurs folkloriques russes, de Mozart, Jacques Brel, J. PH. Rameau et Francis Poulenc.

Cinq chorales, dont l'une de la Mittelschule de Leonberg, près de Stuttgart, étaient classées hors concours.

Les directeurs ont attaché un soin particulier à la perfection de l'intonation et de la diction. Le public sut apprécier la fraîcheur de voix et la spontanéité juvénile des jeunes chanteurs.

Tous les groupes se sont présentés avec une parfaite discipline, nombre d'entre eux en discret uniforme qu'appréciait et notait le comité dit de la présentation, composé de Mmes Pflimlin, Moerlen et Moser.

La salle du théâtre municipal était comble du parquet au troisième balcon. Parents, éducateurs, camarades des chanteurs et de nombreuses personnalités officielles suivaient le concours avec intérêt et témoignèrent par leurs applaudissements enthousiastes la joie et la satisfaction que leur procuraient les jeunes choristes.

Pendant les délibérations du jury cinq chorales classées hors concours, présentaient des choeurs de leur répertoire. On applaudit ainsi successivement celles du lycée classique et moderne de Saint-Louis (dir. M. Alfred Kleinmann), de l'Ecole normale d'instituteurs de Colmar (dir. M. Bernard Mullet), des Petits Chanteurs de Thann (dir. M. Paul Schreiber), de l'Ecole des frères de Mulhouse (dir. frère Adophe Kern) et de la Mittelschule Gerhard Hauptmann de Loenberg (dir. Hauptlehrer Gerhard Schreiber). Un succès particulier auprès du jeune public connurent les « Cinq Max », dans leurs chansons modernes accompagnées à la guitare.

Vers 19 h. 30, le président M. Pflimlin ouvrit la distribution des prix, à laquelle assistaient entre autres M. le sous-préfet Léon, M. le maire Muller et MM. les adjoints Fortmann et Dr Klenzler, M. Pflimlin salua ses hôtes et remercia les bienfaiteurs du concours. Les souscripteurs et les donateurs. Il félicita les élèves et rendit hommage au dévouement des directeurs et directrices des choeurs. Il eut un mot de reconnaissance particulière pour M. Paul Schreiber, l'excellent directeur des Petits Chanteurs de Thann, qui pour la dernière fois assistait au concours à la tête de sa phalange et à qui il remit un cadeau personnel. Il salua aussi la présence des élèves allemands et de leur directeur.

M. le Maire Muller à son tour félicita les élèves et souligna le caractère européen du concours. En clamant leur foi dans un avenir meilleur les jeunes deci et delà du Rhin donnent aux adultes une belle leçon d'entente et contribuent de la sorte à la grande oeuvre de fraternité humaine.

M. Joseph Muller, président du jury, donna pour finir, lecture du palmarès .

Les Chorales d'Alsace ont tenu leur congrès à Sainte-Marie-aux-Mines

L'Association des chorales d'Alsace a tenu son congrès dans la charmante cité de Sainte-Marie-aux-Mines. Le comité de l'association s'était réuni dès samedi soir sous la présidence de M. Rodolphe Pflimlin pour préparer le congrès. Après cette séance de travail le comité accompagné de M. le Dr Naudo, conseiller général, de M. Baumann, maire de Sainte-Marie-aux-Mines, de MM. Grimm et Valentin, adjoints au maire et de M. Meyer, directeur du lycée mixte municipal s'est rendu au monument aux morts pour y déposer une gerbe de fleurs.

La chorale sous la direction de M. Valentin a participé à cette cérémonie du souvenir en interprétant un chant polyphonique.

Dimanche matin la commission de musique de l'association a siégé au théâtre dès 8 h. A partir de 9 h. tous les congressistes se sont réunis au théâtre pour écouter les différents rapports.

Pendant que se poursuivaient les travaux du congrès les épouses des congressistes ont visité Saint-Pierre sur l'Hate et son église du 16e siècle. A midi les congressistes ont été reçus par la municipalité qui leur a offert un vin d'honneur.

La Chorale Alliance de Mulhouse à Masevaux : maîtrise et talent au service du chant

Son esprit, c'est M. Muller (le président) qui plante toutes les semaines son stand au marché de Masevaux, son âme, c'est M. Trommenschlager (le directeur) un enfant de Sewen... c'est ainsi qu'un speaker disert et spirituel présentait samedi soir la chorale Alliance au public de Masevaux venu samedi au cercle catholique entendre un concert choral de plus.

Mais ce public n'a pas entendu... il a écouté de plus en plus attentif, de plus en plus subjugué au fil d'un programme d'une diversité et d'un goût qui valait à lui seul des louanges à celui qui l'a conçu : M. Trommenschlager, directeur de la chorale et aussi professeur d'orgue et de direction au conservatoire de Mulhouse.

Unanimes les auditeurs et parmi eux des notabilités telles que MM. Ottenwalter (et Mme), maire de Sikert, Kieffer (et Mme), maire de Sewen accompagné d'un groupe de la nouvelle MJC dont c'était la première sortie culturelle, M. Jenn, maire de Niederbruck, unanimes ils ont accordé à M. Trommenschlager la « consécration de sa petite patrie ».

Echo des temps anciens...

Mais ils l'ont donnée aussi aux quelque 50 choristes, dès leur première apparition, tant la joie du chant se lisait sur leurs visages, jeunes ou âgés, souriants sous l'or, le jais ou l'argent des cheveux.

Dès le premier chant, « Régina coeli » de Monteverdi, doux et suave, le contact était établi, chaleureux, entre choristes et public. Il allait s'affermir avec un madrigal très mélodieux, doucement rythmé de Monteverdi et une promenade « chantée » du XVIe siècle français, expression musicale d'une joie sereine. Plus joyeux et sautillantes, mais aussi mélodieuses et remarquablement interprétées, suivent une chanson de Haydn, humoristique comme une autre de Mozart. Riant écho des temps anciens.

Après cet écho, après les voix d'hommes ou prédominaient de très belles basses, le rideau tombe pour se relever presque aussitôt sur un groupe de 10 jeunes filles au visage pur et serein : Les « Cantilènes Claire joie », élèves de M. Trommenschlager, dirigées avec une souriante sobriété par Mlle Odette Schneider.

Voix pures sans effets faciles, bel alto et un sens rare de la mélodie, à l'opposé du style « vedette ». Voilà les caractéristiques essentielles de ces cantilènes, que ce soit dans la « Péniche » récitative, « Lou Berdure », joyeuse chanson ancienne ou la « Mère Michel », air populaire

...Et plainte du « pauvre nègre ».

Contraste total avec la seconde apparition de la Chorale Alliance. Après les voix claires, les basses, après les airs de joie, les complaintes lentes, puissantes, prenantes des

« pauvres négres » : les négro-spirituals, un des sommets de ce concert.

C'est l'appel de tout un peuple, qui souffre, vers Dieu, c'est le chant lent et solennel comme un glas d'un peuple qui meurt, c'est enfin le cri d'espérance triste d'un peuple qui salue son sauveur. Pas le moindre effet facile, mais un choeur fondu, aux voix travaillées, dirigé par un chef remarquable. Des voix de basse bouleversantes. Le chant se fait émotion.

Pour permettre au public de s'en remettre, M. Muller, le président de la chorale, le salue et le remercie tout en soulignant combien grand est le prestige de la vallée sur le plan culturel. Mais il tient aussi à souligner combien le programme du concert reflète le souci de modernisation de sa chorale de l'avenir de laquelle les nombreux jeunes qu'elle comporte sont le meilleur garant.

Les « Compagnons »...

un régal vocal

Avec la seconde partie du programme le chant se fait « voyage » en Espagne, avec des nuits joyeusement scandées, en Amérique avec un chant du Far-West, rythmé et moderne, en Russie enfin avec un chant populaire, puissant et majestueux comme la steppe. Sur un dernier murmure à bouche fermée tombe le rideau avant de se relever sur les « compagnons de l'Alliance », 16 voix remarquablement accordées aux rythmes de notre temps. Notre temps c'est Steel Avay, un négro-spiritual rythmé et mélodieux au beau solo de ténor plaintif. C'est aussi la « Chasse aux papillons », joyeuse et légère, les célèbres « 3 cloches » remarquablement fondu et dominé par la voix pleine et mélodieuse d'Alain Raynal, le ténor soliste qui est ovationné. C'est encore un « cow-boy song » entraînant comme un trot de cheval, avec beau solo de basse et c'est en un final impressionnant, le « Kalinka » russe, parfait tant sur le plan diction que sur le plan musical, sans la moindre concession aux « effets de bravoure » pas plus pour les choeurs que pour le solo d'Alain Raynal.

Bref, les « Compagnons » ont conquis l'auditoire, pleinement comme l'avaient fait les « Cantilènes » avec lesquelles ils présentaient ensemble une « Alouette » joyeuse et entraînante et une « Aurore » large et tendre aux voix très fondues.

Moderne, mais harmonieux

Mais pour clore ce concert, c'est l'ensemble de la chorale où le président chante dans le rang qui se présente une dernière fois pour interpréter des chansons modernes... en chantant.

Et voilà la preuve faite que l'on peut les chanter, ces chansons, mélodieusement, que le rythme peut aussi être harmonie et que les « boîtes à musique » chantées par une chorale « vraie » sont un enchantement, pourvu que les choristes chantent à la gloire du chant. C'est d'ailleurs, comme pour marquer de symbole, par le « Gloria » d'André Dassary que la chorale Alliance de Mulhouse a clos son premier concert à Masevaux avant que la salle, unanime, exige une seconde édition des « cloches » signée Alain Raynal.

Une seule conclusion : ce concert ne doit être que le premier.

R.V.

ALSACE
MANDOLINES

L'activité de la Fédération des Sociétés de Mandolines d'Alsace-Lorraine depuis le début de l'année 1966 a été très satisfaisante et les efforts prodigués notamment par le groupement du Bas-Rhin se sont traduits par les manifestations musicales suivantes :

— Concert d'ensemble au Centre Culturel de Strasbourg-Neudorf le 13 février 1966 donné par les orchestres réunis des sociétés de Strasbourg-Robertsau, de Strasbourg-Neudorf et de Schiltigheim.

Au programme : Joyeux Page, Pavane de F. Menichetti ; A travers la Hongrie, fantaisie du même compositeur ; Suite Orientale, de Fr. Poppy, arrangée pour orchestre à plectre : Espéranza, valse du compositeur strasbourgeois A. Brod ; avec la participation de flûte, clarinette et timbales.

Concours fédéral des jeunes à Haguenau du 25 avril 1966. — Soucieux de la formation de jeunes élèves appelés à prendre la relève dans les rangs de nos sociétés, notre fédération avait organisé son deuxième Concours départemental à Haguenau. Alors que l'année dernière les candidats n'étaient qu'au nombre de dix, le concours de 1966 devait connaître un écho beaucoup plus large parmi nos sociétés bas-rhinoises : en effet, le nombre des élèves venus à Haguenau était passé à 30 et les candidats étaient présentés par sept sociétés contre trois en 1965. A noter que le niveau moyen des élèves était fort honorable, témoignant indubitablement du sérieux de la préparation par les sociétés. Un chaleureux remerciement donc à nos directeurs ! Voici la liste succincte des lauréats du concours :

Division supérieure Mandolines : 1. prix, M. Gilbert Dolle (Robertsau) ; 2. prix, Mlle Marie-Rose Lehn (Haguenau) 3. prix, M. Hubert Jermann (Molsheim) ;

Division moyenne mandolines : première mention, M. Ulrich Guggenbuhl (Schiltigheim) ; deuxième mention, Mlle Danielle Heyer (Neudorf) ; troisième mention, M. J.P. Noé (Neudorf).

Division moyenne Guitares : première mention, Mlle Danièle Hornecker (Neudorf) ; deuxième mention, M. Herbert Delabia (Molsheim) ; troisième mention, M. J.L. Burckel (Molsheim).

Division élémentaire Mandolines : première mention, Mlle Renée Christ (Haguenau) ; deuxième ex-aequo, Mlles Claudine Dreys (Bouxwiller) ; et Michèle Welsch (Molsheim).

Division élémentaire Guitares : première mention, Mlle Elisabeth Metzger (Gundershoffen) ; deuxième mention, Mlle Martine Flaig (Gundershoffen) ; troisième mention M. Pierre Buschi (Gundershoffen).

De nombreux prix en espèces et des dons offerts par la municipalité de Haguenau, par la presse régionale ainsi que par le commerce (notamment par les maisons de musique) avaient été remis comme récompenses aux lauréats lors du vin d'honneur de clôture par M. Schwartz, adjoint au maire de Haguenau. Dans son discours final, le président fédéral M. Hammer avait tenu à remercier le jury venu des quatres coins de la région et à féliciter sociétés et élèves tout en les encourageant de persévérer dans la voie tracée.

Concert d'ensemble à Molsheim du 7 mai 1966. — Pour donner un éclat particulier au 40e anniversaire de la Société de Molsheim, l'ensemble du groupement de Strasbourg avait prêté son concours musical en interprétant successivement : Gavotte de F. Gossec ; Poésie Alpestre, fantaisie de S. Salvetti ; La dernière Etape, ouverture dramatique de F. Menichetti ; Fantaisie sur la Cavalleria Rusticana, de P. Mascagni, morceaux applaudis très chaleureusement par une assistance très silencieuse parmi laquelle l'on notait la présence de M. le sous-Préfet et de M. Meck, Député-maire de Molsheim.

En prélude à cette deuxième partie, les sociétés de Mandolines de Molsheim et de Bouxwiller s'étaient fait entendre dans des morceaux de leur répertoire.

Ajoutons que la F.S.M.A.L. tiendra son congrès fédéral annuel à Falck (Moselle) les 4 et 5 juin dont il sera rendu compte dans un des prochains numéros du journal de la C.M.F. —

M.R.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Les fêtes de l'amitié organisées en Haute-Marne obtiennent un beau succès

A huit jours d'intervalles avait lieu deux fêtes de l'amitié, toutes deux furent réussies, elles rassemblèrent la grande foule et ce fut l'occasion pour plusieurs sociétés de se produire en d'excellentes conditions.

Eclaron, dimanche 12 juin.

C'est la charmante localité d'Eclaron nord du département qui avait été choisie pour la fête de l'amitié des sociétés du Nord, et douze sociétés musicales étaient présentes. Un programme comprenant une messe en musique (avec la Philharmonique de Saint-Dizier) un défilé groupant toutes les formations et un concert au cours duquel se produisit l'Harmonie Municipale de Troyes qui sous la direction de M. Faillenot était la société désignée par la Fédération musicale Aube-Haute-Marne.

Pour donner à cette fête de l'Amitié le « cachet musical » de la Fédération. C'était la première initiative de ce genre, depuis que le festival annuel ne trouve plus de sociétés voulant en assurer l'organisation, le soir de ce 12 juin, un concert donné par l'Harmonie du groupe Nord (formé de musiciens des différentes sociétés présentes) termina cette journée en tous points réussie.

Les sociétés présentes à Eclaron étaient les suivantes : Sapeurs-pompiers de Saint-Dizier, Jeunesse Musicale de Vaux-sur-Blaise, Fanfare Municipale de Sommevoie, Estudiantine « la Fauvette » de Saint-Dizier ; Harmonie Municipale de Moutier-en-Der ; fanfare Municipale de Wassy ; fanfare municipale de Poissons ; Réveil Euvilliois ; harmonie U. J. B. de Saint-Dizier ; Union Amicale de Villiers-en-Lieu ; fanfare de Bayard ; Fanfare Sidelor de Marnaval ; Harmonie Municipale de Troyes, soit un total de près de six cents musiciens.

Montigny-le-Roi 19 juin

Le Sud du département avait fixé sa fête d'amitié à Montigny-le-Roi dont la fanfare appartient aux neuf sociétés organisant à tour de rôle cette fête. Elle n'avait pas bénéficié de la société désignée par le comité de la Fédération au tirage au sort lors du dernier congrès, tirage qui avait désigné Eclaron.

Cependant elle obtint un succès assez flatteur dû en grande partie aux dirigeants de la fanfare de Montigny qui ne négligèrent rien pour donner à cette journée musicale le maximum d'éclat. Le programme consistait en un défilé et un concert rassemblant les sociétés suivantes qui à tour de rôle se succédèrent sur le podium : Fanfare de Montigny ; harmonie de Froncles ; Harmonie de Chaumont ; Harmonie « la Concorde » de Bourbonne-les-Bains ; Etoile Nogentaise Harmonie de Biesles ; Harmonie de Nogent-en-Bassigny avec des musiciens de Sarrey et Rolampont et les amis de la musique de Bologne

Le soir l'Harmonie de Biesles sous la direction de M. Geiss donna un concert fort apprécié. Cette excellente phalange qui possède, de très bons éléments exécuta un programme bien étudié et au point.

Ce fut donc une belle journée musicale que vécu Montigny, et tout ceux qui s'y était donné rendez-vous.

Ces deux fêtes de l'Amitié constituaient pour la Haute-Marne, les deux principaux rassemblement importants de musiciens de l'année. Les Sociétés participantes, y firent preuve de belles qualités, mais l'on ne peut manquer de constater la faiblesse des effectifs que lorsqu'ils ne vont pas en s'amenuisant sont maintenus avec difficultés.

BOUCHES-DU-RHONE

Remise de décorations et concert à la caserne des Douanes

En présence d'une assistance nombreuse, avait lieu, hier soir, un concert, donné par la musique nationale des douanes, sous la direction de M. Dubuisson, à l'occasion d'une remise de décorations, décernées à divers agents musiciens par le ministère des Affaires Culturelles, la Confédération musicale de France et la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône.

Dans l'assistance, nous avons noté Mme et M. Manchotte, chef du service interrégional des douanes ; Mme et M. Costesèque, directeur régional à Marseille Port : Mme et M. Chapelet, receveur principal régional ; Mme et M. Guglielmi, directeur-adjoint : MM. Baguti, calvat, Bouis, Brunet, Roux, Mme Muffagi, ainsi que les représentants des syndicats ; M. Blanc, président des Fédérations musicales des Bouches-du-Rhône ; Cdts Karcher, Chardard, Duvallet, Joly, Agostini, Borgel, et les capitaines-inspecteurs centraux et chefs de service.

Avant l'apéritif qui clôturait cette manifestation artistique, eut lieu une remise de décorations, aux applaudissements de l'assistance, aux agents qui comptent des années au service de la musique.

A. C.

Les décorations

1). Médaille ministérielle pour vingt années d'activité — Médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales : Bossu Jean et Azam André

2) Médaille de la Confédération musicale de France (40 années d'activité) — Médaille d'argent : Ferro Joseph, Alingre Alphonse, Wagner Henri.

3) Médaille de la Condédération musicale de France (30 années d'activité) — Médaille de bronze : Barbiéri Frédéric et Guaita Marcel.

4) Médaille de la Fédération des sociétés musicales des Bouches-du-Rhône (pour plus de cinq années de présence à la Musique nationale des douanes — Médaille fédérale : Marfisi Dominique, Biaggi, Marcel, Fellice Tristan, Ferro Joseph, auge Marcel, Pascot Ange, Quesse Gabriel Sanchez Paul.

Sainte-Marthe a fêté dans l'allégresse le centenaire de sa philharmonique

Ouvert par une joyeuse retraite aux flambeaux, le cycle des festivités, à l'occasion du centenaire de la Philharmonique de Sainte-Marthe s'est poursuivi par une messe solennelle célébrée par l'abbé Cuchet, curé de Ste-Marthe, au cours de laquelle la réputée phalange musicale interpréta des chorals de J.-S. Bach, et la marche d'Alceste de Gluck dans l'église pleine à craquer.

Un défilé en compagnie de la musique de Gardanne suivit dans les rues et un concert symphonique précéda un banquet soigné.

Au dessert M. Jany Rigaud excusa les absents : MM. Paul Ricard, pris par ses multiples occupations, Georges Martin, retenu à Jausiers, dont il est le premier magistrat M. Rocchia devait à son tour excuser ces deux personnalités dont l'absence se fit sentir.

A son tour, M. Hyppolite Blanc, président départemental des Fédérations Musicales des Bouches-du-Rhône, faisait le point sur la musique populaire, ses besoins, son avenir, un représentant de la municipalité et du Conseil général, intervint pour lui promettre son appui et indique que la prochaine subvention du Conseil général, serait très importante.

Puis M. Blanc, au milieu de l'émotion générale, épingle à la bannière de la Philharmonique, la médaille du cinquantenaire. Ensuite, il remit à M. Michel (83 ans) ainsi qu'à MM. Imbert et Milone, la médaille du Conseil général.

M. Dominique Pastor prononce une allocution très sentie sur le passé, le présent et l'avenir de la Philharmonique qui fut très appréciée par l'assistance et recueillit les applaudissements chaleureux de tous.

En dehors des personnalités déjà citées, nous avons noté la présence de MM. Cas, représentant la mairie Mayan, président du C. I. Q. Coussignier, ancien gérant du Cercle, Jules Bracale, sous-chef de la Philharmonique, Pierre Ladreyt, chargé de mission, etc...

A la salle Mazenod, concert de l'Orchestre Symphonique S.N.C.F. de Marseille

Le 21 juin courant, l'Orchestre Symphonique SNCF de Marseille nous a fait entendre son dernier concert de la saison 1965-66.

Cette manifestation a clôturé brillamment la saison par un programme classique confié à Mozart, Beethoven et Schubert.

Sous la baguette précise de son chef, Jean Aynaud, l'orchestre a exécuté avec brio, en première partie :

— L'ouverture des Noces de Figaro de Mozart,

— La symphonie en si mineur (inachevée) de Schubert ;

— M. Amendola, René, bassoniste (1. prix 1965 du Conservatoire National d'Aix en Provence) nous a donné la mesure de son jeune et déjà grand talent dans le concerto en si bémol majeur pour basson et Orchestre, de Mozart.

Les trois mouvements de ce concerto ont été rendus avec intelligence par ce jeune et brillant soliste à qui nous souhaitons beaucoup d'autres succès.

L'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements à M. Amendola ainsi qu'à l'orchestre.

La deuxième partie du programme était consacrée à l'un des chefs d'œuvre de Beethoven la cinquième symphonie, en ut mineur.

Cette œuvre au souffle grandiose et aux pensées si diverses sous l'unité des notes du destin a bénéficié d'une exécution très soignée par les musiciens de Jean Aynaud. Ce chef a su faire exprimer avec précision toutes les idées contenues dans l'œuvre :

— Le thème principal du destin, les variations du calme et vaste thème de l'andante, enfin, les troisième et quatrième parties où le maître après avoir voulu une diversion plaisante confiée aux basses, a affirmé magnifiquement sa puissance dans l'allégro final.

Les auditeurs enthousiastes, ont fait une ovation aux musiciens de l'O S M et à leur chef pour cette brillante exécution.

Les divers ouvrages du programme étaient présentés avec gentillesse, comme de coutume, par Mlle El. Roubaud, commentatrice applaudie.

Parmi l'auditoire choisi nous avons noté la présence de M. Belgodère, représentant de la direction de la SNCF à Marseille ; M. Dussol, ingénieur, et divers Hauts Fonctionnaires de la SNCF ; M. Nicey, représentant M. Caulet, président régional de l'U A I C F ; Mlle Collé professeur de piano, représentants des J M F M. Bleue président des Sociétés Musicales de la Fédération Symphonique SNCF de Marseille.

En conclusion, nous félicitons sans réserve tous les animateurs de l'orchestre, dirigeants et musiciens, pour ce dernier concert qui termine magistralement une saison déjà fertile en succès.

Nous souhaitons à l'O. S. M., la pleine réussite de sa prochaine saison de diffusion de la belle et bonne musique.

Une belle messe en Eurovision aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Le 15 mai, dans la magnifique église des Saintes-Maries-de-la-Mer, a été célébrée une messe télévisée avec la participation du Groupe de Mademoiselle Ginoux « Lou Velout d'Arles » pour les chants, sous la direction de Mademoiselle Bérard, Professeur de piano, et « Li Cigaloun Arlaten » pour la musique provençale, sous la conduite de M Jean Seguin, Mestre de Masseto.

La chorale du « Velout d'Arles » interpréta : En latin, chants grégoriens : Kyrie, Sanctus, Agnus Dei. En français : Je m'avancerai jusqu'à l'autel de Dieu, Souviens-toi Jésus. En provençal : En vous espère (de Don Savié de Fourlèro), Sus ton auta Seignour (Dou Révéren Père Gilbert), Prouvencau è Catouil (de Frizet de Fourcalquié).

Quelques minutes avant la messe, pendant que la télévision présentait la Camargue et les Saintes-Maries, « Li Cigaloun Arlaten » faisaient un fond sonore avec l'air de Magali, au début de la messe ils interprétèrent « La marcho de nostro Damode la Gardo », à l'élévation, l'air de la « Reino Jeano », et pendant la communion, lou Mestre de Masseto joua en solo un air de troubadour du 12e siècle.

Après l'office, réunis chez M. le Curé des Saintes-Maries, ces deux groupes furent félicités par les responsables de l'émission et par M. le Curé pour la magnifique présentation et la bonne exécution de la messe.

Merci à tous ces mainteneurs qui se plient avec bonne grâce aux exigences de la technique de la télévision, pour présenter aux nombreux télépectateurs le vrai visage de la Provence avec ses traditions millénaires.

ORCHESTRE D'ACCORDEONS

La Société « Orchestre d'Accordéons de Marseille », dirigée par M. Gilbert Gay, est allée concourir à Lyon, au Concours International d'Accordéons.

La Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, vient d'apprendre avec plaisir par M. Rolando, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, ami personnel du Président, M. Hippolyte Blanc, les résultats obtenus par l'Orchestre d'Accordéons de Marseille », et qui sont les suivants :

1) La Société « Orchestre d'Accordéons de Marseille », premier prix avec Coupe et Félicitations du jury, classée en catégorie honneur (c'est-à-dire la plus haute catégorie). Toutes nos félicitations à ce bel orchestre et surtout à son directeur M. Gilbert Gay, qui, par ses capacités, a su faire connaître la Provence et toute la valeur de l'Accordéon, dans cette grande ville de Lyon.

2 Nous sommes heureux également d'annoncer que les jeunes exécutants suivants, qui ont participé à ce concours, en catégorie « soliste », ont obtenu Daniel Gellato et Charlotte Coppa chacun une Coupe dans la catégorie excellence, Robert Mondello et Alphonse Mondello ; chacun une Coupe en catégorie supérieure, Raymond Alfonsi, une coupe, et Daniel Barucola ; médaille d'or, tous deux en catégorie moyenne, et le jeune Raymond Masala a obtenu la coupe en catégorie élémentaire.

Toutes nos félicitations à M. Gilbert Gay, directeur de l'« orchestre d'Accordéons de Marseille », ainsi qu'à tous ses élèves.

BRIOUDE

Sept cents musiciens ont participé le 19 juin 1966, au Festival de musique de Lempdes. L'harmonie « Les Enfants de Brioude » et « La Vigilante » de Châtel-Guyon ont remporté les premiers prix de cet agréable concours

Organisé par la fanfare de trompettes « l'Echo d'Alagnon », le festival de la Fédération des sociétés musicales de la région de Brioude a déroulé hier ses fastes à Lempdes. Dans l'accueillante cité, douée et décorée avec un goût parfait, cette imposante manifestation s'est soldée par le succès le plus éclatant.

Tout à vrai dire, devait concourir à cette réussite : Les efforts des organisateurs et de toute la population locale, l'excellence des sociétés musicales invitées.

Sept cents musiciens, appartenant à douze sociétés, venues de la Haute-Loire, mais aussi du Cantal et du Puy-de-Dôme (voire de l'Allier), ont, tout au long de la journée rivalisée de talent pour le plus vif plaisir des innombrables auditeurs. Et le tournoi qui les mettait en présence, sur le podium du stade municipal, constitua un véritable régal pour la foule, qui ne ménagea point ses applaudissements aux protagonistes de cette journée.

Lempdes mérite à coup sûr une mention particulièrement flatteuses, lorsqu'on dresse la liste des villes les plus accueillantes Et d'ailleurs M. Bouquin, sous-préfet de Brioude, n'allait pas manquer de souligner « cette véritable tradition du bon accueil ».

Une fois de plus la coquette cité a fait très largement honneur à sa réputation. Ceci grâce aux efforts de la population unanime. Arcs de triomphe, haies de verdure et de fleurs, motifs de décoration sur les thèmes musicaux : rien ne manquait hier à l'ornementation de la cité. Gammes portées, instruments de musique, réalisés en fleurs de papier multicolore, constituaient pour l'œil un enchantement.

Le décor était planté pour cette journée de liesse : la matinée entière allait être consacrée aux concerts donnés par les sociétés invitées dans les divers quartiers de la ville. Concerts fort appréciés, qui se succédaient à un rythme rapide, à la plus vive satisfaction des auditeurs.

A 11 h. 30 la muncipalité de Lempdes accueillait, au cours d'un vin d'honneur servi en l'hôtel de ville, les personnalités, les présidents et directeurs des diverses sociétés musicales.

Autour de M. le docteur Raymond maire de Lempdes, de ses adjoints et des conseillers municipaux, on notait la présence de M. Bouquin, sous-préfet, de Brioude, et Mme ; MM. Tissandier, président de la Fédération des sociétés musicales de la région de Brioude ; le capitaine Jullien, commandant la compagnie de gendarmerie de Brioude ; MM Joubert, président Besse, vice-présidents ; Borie, chef de musique, et Vacher sous-chef de musique de l'Echo d'Alagnon, et les représentants de toutes les sociétés musicales invitées : « Les Rives de l'Alagnon » de Massiac l'harmonie des Enfants de Brioude, l'Espérance Auzonnaise, la fanfare de Saint-Germain-Lembron, la « Vigilante » de Châtel-Guyon la Fanfare de Châtelon, la Neussarguaise, l'Harmonie Municipale d'Issoire, la fanfare « Chantecleric » de Beaumont, l'Union Municipale de Cournon-d'Auvergne, l'Avant-Garde de Langeac et la chorale de l'école E. D. F. de Scourdois.

Dans son allocution M. le docteur Raymond remerciait M. le sous préfet de Brioude et son épouse ; il disait aussi sa gratitude à tous les représentants des sociétés musicales avant de souligner l'effort de « l'Echo d'Alagnon » et de toute la population de Lempdes dans l'organisation du festival.

M. Bouquin, sous-préfet de Brioude exprimait ses regrets de ne pouvoir passer toute la journée à Lempdes, dont il se plaisait à souligner une fois de plus la qualité de l'accueil. « C'est maintenant une coutume confirmée avec éclat. Et je dois dire que cette réputation flatteuse est amplement méritée. C'est pourquoi je reviens toujours ici avec grand plaisir.

Après avoir félicité les habitants pour la décoration de la ville, M. le sous-préfet rappelait que Lempdes est un berceau de la musique. Et il exaltait les mérites des responsables des diverses sociétés : « Dont le dévouement et les efforts ont pour but de nous distraire et de nous charmer ».

Les convives se répartissaient alors entre les divers restaurants de Lempdes. Au banquet officiel, M. Joubert, président de « l'Echo d'Alagnon », remerciait tous ceux qui avaient concouru au succès de ce festival : la municipalité et M. le maire de Lempdes, la Fédération des sociétés musicales de la région de Brioude et la population de Lempdes.

Le président Tissandier s'associait à l'hommage rendu aux habitants de Lempdes.

« Après les festivals de Sainte-Florine en 1951, de Brioude en 1952, de Paulhaguet en 1954, c'est la ville

de Lempdes qui vient de prendre le relais. Et l'on prévoit pour l'avenir un festival à Massiac en 1967, un autre à Brioude en 1968 pour le centenaire de l'harmonie les Enfants de Brioude ».

Et M. Tissandier de remercier et féliciter « l'Echo d'Alagnon », organisateur de cette journée.

A 14 h. 30, se mettait en route un imposant défilé qui, en musique — c'est la moindre des choses — conduisait, les douze sociétés invitées jusqu'au stade municipal, où se donnait rendez-vous la foule des grands jours.

Sur le podium, allaient se succéder les musiciens en un tournoi plein de charme, ponctué par les applaudissements nourris de l'assistance.

MM. Giot, professeur au conservatoire de musique, et directeur de l'Harmonie municipale de Clermont-Ferrand; Collier, directeur de l'Union Musicale des Martres-de-Veyre, et Parrot, vice-président de la Fédération de Brioude, composaient le jury, assistés de MM. Tissandier, président; Henri Prohet, secrétaire et J.-B. Amathe, membre fondateur de la Fédération des sociétés musicales de la région de Brioude (M. Amathe ayant été également pendant de longues années le chef apprécié de « l'Echo d'Alagnon »).

Il faudrait de longs paragraphes pour mentionner en détails les talentueuses prestations des diverses sociétés. Nous devrons, hélas ! nous contenter de publier le classement. Mais nous réserverons une mention particulière aux jeunes tambours de l'Avant-Garde Langeadoise, qui remportèrent tous les suffrages au cours d'une interprétation napoléonienne, hors programme. Nous ne saurions passer non plus sous silence les prestations gymniques de « La Fraternelle » de Lempdes et l'excellence de la chorale de l'école E. D. F. de Scourdois.

Pendant que le jury délibérait, M. Tissandier procédait à une remise de décorations à des sociétaires de l'Echo d'Alagnon de Lempdes.

Pour cinquante ans au service de la musique, M. Louis Vacher, sous-chef, se voyait remettre la médaille d'or de la Confédération Musicale de France.

La médaille de bronze était décernée à MM. Maurice Borie, chef de musique; Marcel Besse, vice-président; Emile Ducros, Germain Gaillard, Henri Rouire, Jean Nicoud et Eugène Gauthier.

La lecture du palmarès était faite vers 19 h. sur le podium, où chaque chef de musique venait recevoir la coupe que sa formation avait remportée.

Catégorie harmonies. — 1. L'Harmonie des Enfants de Brioude; 2. L'Harmonie municipale d'Issoire; 3. L'Union Musicale de Cournon; 4. La Fanfare de Saint-Germain-Lembron.

Catégorie batteries-fanfares. — 1. La Vigilante de Châtel-Guyon; 2. La Fanfare de Châtedon; 3. La Fanfare Chantecler de Beaumont; 4. L'Avant-Garde de Langeac; 5. La Neussargueise; 6. Les Rives de l'Alagnon de Massiac; 7. L'Espérance Auzonnaise.

Hors concours. — La Chorale de Scourdois.

Avant de se séparer, les sept cents musiciens exécutaient, avec un ensemble parfait, « Le Téméraire », un pas redoublé, sous la direction de M. Borie, chef de musique de l'Echo d'Alagnon de Lempdes, et « La Marseillaise », dirigée par M. Jean Giot, président du jury.

Vient de paraître :

HISTOIRE de la MUSIQUE

par

Jacqueline JAMIN

Professeur d'Education Musicale au Lycée de jeunes filles de Courbevoie

●

Un livre de poche de 192 pages ..... **6,50 F**

75 pages d'illustrations

Index alphabétique - Index chronologique

●

Une Histoire de la Musique de grande diffusion

●

Très abondante Iconographie :
Portraits, instruments, opéras et ballets dans les plus récentes présentations

●

Format, prix, qualités pratiques en font un **matériel Pédagogique par excellence** et un guide agréable pour l'amateur

●

Complément indispensable des Solfèges et des manuels ne comportant pas des textes d'Histoire de la Musique

A. LEDUC Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS

Quand les nombres chantent

(Suite de la page 4)

dans nos possibilités pour en approcher le plus possible. Il nous montre surtout — répétons-le en confirmant l'opinion de Paul Dukas qui était aussi celle de Maurice Emmanuel — qu'il faudrait sans doute « retourner aux sources mêmes de la musique pour trouver quelque chose de vraiment neuf. »

Dans ce livre, Pruvost met en évidence des remarques très intéressantes, des détails auxquels bien souvent on ne pense pas. Par exemple, il note avec raison que les « inégalités », en musique, possèdent entre autres vertus non seulement celle d'apporter beaucoup de variété, mais aussi, harmonieusement, celle de créer de beaux et nombreux accords stables et équilibrés. L'accord parfait, lui-même, tire sa perfection de l'alliance intime et harmonieuse de deux intervalles inégaux, la tierce majeure et la tierce mineure, inégalité qui crée un équilibre vraiment parfait, en majeur comme en mineur mais en sens inverse. De même, l'octave, l'intervalle le plus consonant qui soit, a pour première division naturelle, comme nous l'avons vu, la quinte et la quarte, intervalles inégaux. A l'inverse, nous voyons que la combinaison de deux intervalles égaux apporte une certaine instabilité, un certain déséquilibre : 2 tierces majeures comme UT-MI et MI-SOL dièse forment l'accord de quinte augmentée, accord instable qui appelle une résolution. De même, 2 tierces mineures comme SI-RE et RE-FA forment l'accord de quinte diminuée, lui aussi accord instable et qui tend à se résoudre. Les inégalités, en acoustique, sont la cause première de la perspective sonore qui joue un rôle si important dans l'harmonie.

A SUIVRE

André PETIOT

ERRATA du N° 194 précédent : page 4, 1re colonne, 3e alinéa, 14e ligne :

$$\text{lire : } \frac{243}{256} \times \frac{2048}{2187} = \frac{497664}{559872}$$

D'autre part, nous prions nos lecteurs de vouloir bien excuser l'erreur de mise en pages ayant causé la répétition consécutive des six premiers alinéas de l'article (les trois alinéas de la page 1 et les trois suivants de la page 3 qui se trouvent ensuite reproduits intégralement). En réalité, la lecture de cet article commence normalement au 4e alinéa de la page 3.

BRETAGNE ET ANJOU

Un remarquable concert de l'orchestre harmono-symphonique et de la chorale de l'école municipale de musique de Saint-Malo

Le 12 décembre 1965, lors de la Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale de Saint-Malo, le directeur, M. Raymond Diederich, également directeur de l'Ecole Municipale de Musique, exprima son intention d'organiser au printemps de cette année, un concert de gala.

Cette détermination était dictée par le désir de remercier la population, les membres honoraires de l'Harmonie, la Municipalité, toutes les personnes qui secondent l'action de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale de Musique ainsi que par le souci de maintenir les musiciens en haleine avant les concerts d'été.

Le projet de M. Diederich s'est réalisé dimanche après-midi, grâce à un très beau concert donné dans la salle des congrès du Casino de Saint-Malo et applaudi par une nombreuse assistance, au premier rang de laquelle on remarquait M. Callame, maire de Saint-Malo et G. Guyot, adjoint, président de l'Harmonie Municipale.

Cette fête musicale offrit une double particularité, il fut à la fois instrumental et choral.

L'orchestre, harmono-symphonique aura une fois de plus, été écouté avec satisfaction, dans des pages de Gounod, Guiraud, Bizet, Saint-Saëns, Mozart, Haydn.

On nous excusera de ne pouvoir commenter en détail l'exécution de la Princesse Jaune de la Reine ou de la Marche Pontificale. Nous dirons simplement que la masse orchestrale conduite par M. Diederich se fit justement apprécier et applaudir

La partie de chant choral ou de solistes fut très intéressante.

Elle permit tout d'abord d'entendre un dynamique ensemble fondé par M. Diederich, avec le concours de Mme Laure Tessandra, de l'Opéra Réunissant des élèves et d'anciens élèves de l'Ecole de Musique, cette formation appelle de cordiaux éloges.

La Nuit de Rameau : A la claire fontaine, autant que le délicat Amour de Moy, furent détaillés avec un art qui ne pouvait laisser insensible.

D'autre part, l'assistance entendit divers solistes, Mmes Baule-Rousseau Descure, Dubois-Guyot sopranos ; Mme Lefort, mezzo ; MM. Alforter et Brien, basses ; Letanneur, baryton ; Paillardon, ténor.

Des pages de Mireille, des Contes d'Hoffmann, de Faust, de Carmen ne purent qu'émouvoir les amis du théâtre lyrique. On aura d'autre part, noté avec intérêt la contribution de M. Diederich, compositeur inspiré par les Vieilles Maisons et le romantique Clair de Lune.

Le piano d'accompagnement était tenu par M. André Dufrêne, professeur trop connu à Saint-Malo, pour que nous devions insister sur son concours.

Cette introduction de pages de chant constituait une initiative nouvelle. Un tel prototype demande à être tiré à nombre d'exemplaires.

Enfin, nous mentionnerons l'heureuse intervention des instrumentistes solistes, MM. Chouan et Dullion, professeurs : Troadec, Halais.

Pour tout dire concert joliment composé agréablement contrasté, bien exécuté et nom moins bien dirigé...

Un beau bouquet de printemps.

Instruments de Musique **F. SUDRE**

17, avenue Trudaine — PARIS-9e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

CENTRE

Notre congrès 1966

GANNAT

Le 30 mai, à 9 h., à l'Hôtel de Ville

86 sociétés représentées.

Présidence de M. Henri Martinet, entouré des membres du bureau et des vice-présidents départementaux présente au confrès.

Le président fait tout d'abord observer une minute de silence à la mémoire de M. Pierre Ducousso, président d'honneur de la Fédération Musicale du Centre, décédé depuis le dernier congrès.

Après avoir présenté les excuses des membres empêchés, il fait adresser par l'Assemblée des vœux de complète et rapide guérison à tous les membres de la Fédération qui n'ont pu se déplacer à Gannat, en raison de leur état de santé, ainsi qu'une bonne pensée à chacun d'eux, et tout particulièrement à M. Adolphe Jouannet, vice-président fondateur de la Fédération, M. Gleye, secrétaire général honoraire, M. Raymond Mornay, vice-président pour le département de la Nièvre et M. Morin de Digoin.

Il adresse de vifs remerciements à la municipalité de Gannat pour avoir bien voulu abriter le Congrès 1966, à l'occasion du magnifique festival-concours de musique (voir compte-rendu par ailleurs), organisé dans le cadre des Fêtes de la commémoration du centenaire de l'Harmonie de cette ville.

Il renouvelle ses compliments aux dévoués organisateurs du festival-concours notamment à MM. James, Langlais, et Gagne.

Il remercie également les membres du comité de direction et du conseil d'administration, de leur dévouement et de l'aide précieuse qu'ils lui apportent, notamment en ce qui concerne l'organisation des examens d'élèves.

Il passe ensuite la parole aux rapporteurs

On entend successivement le rapport moral, présenté par M. André Relin, le rapport financier par Mlle Besson ; le rapport des commissaires aux comptes (MM. Saint-André et Devaux) ; et rapport de M. Wegl au sujet des récompenses et le rapport de M. Delgouffre sur les assurances.

Tous ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

M. Wegl a insisté tout particulièrement afin que les Sociétés présentent leurs demandes de récompenses dans les délais fixés par la circulaire qui vient d'être adressée à chacune d'elles.

Rubriques développées par M. Relin, dans son rapport moral :

Congès d'octobre de la C. M. F. ; nos effectifs : 2 sociétés nouvelles ont adhéré à la F. M. C. depuis le dernier congrès. Ce sont : La lyre Donzialse de Donzy (Nièvre) et la Batterie de l'Harmonie de Gannat (Allier), ce qui porte à 166 l'effectif des sociétés adhérentes à la F. M.C.

Réunion du Comité de direction du 20 février ; réunion du conseil d'administration du 24 avril ; examens d'élèves ; stage Franco-Allemand de Versailles ; protocole pour les manifestations ; journal confédéral ; S. A. C. E. M. ; guide annuaire ; manifestations 1966 ; organisations des unions départementales et agrément par le ministère à la Jeunesse et aux Sports ; concours national de classement ; projet des fédérations des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais ; pétition nationale du comité de liaison pour la Sauvegarde de la musique ; subventions des conseils généraux.

Le secrétaire général donne toutes explications et précisions au sujet du programme des examens d'élèves.

En ce qui concerne l'organisation des Unions Départementales, M. P. Oulteau, représentant le département de la Creuse, met l'assemblée au courant de ce qui a été fait dans ce sens, dans son Département.

Le secrétaire général, informe les congressistes que, sans attendre l'organisation des unions départementales, les sociétés peuvent demander, dès maintenant, leur agrément par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, auprès des Inspections départementales.

Les différents vœux présentés sont discutés.

La fête fédérale 1967 aura vraisemblablement lieu à Royat, à une date non encore déterminée.

Le comité de direction fixera, en son temps la date et le lieu du Congrès 1967.

Avant la clôture du congrès, il est procédé, conformément à l'article 7 des statuts, au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Ont été élus ou réélus :

Pour l'Allier : MM. André Relin, Delgouffre, Boutillier, Duteriez, Fosse, Paul Rolin.

Pour la Corrèze : M. Dubat.

Pour la Creuse : MM. Adolphe Jouannet et Moreau.

Pour la Nièvre : MM. Martinet et Champault.

Pour le Puy-de-Dôme : Mlle Besson, MM. Wegl, Bostmembrun, Chartoire, Serre, Therre et Roux Georges, en remplacement de M. Durand décédé.

Aucune élection n'a eu lieu pour le département du Cantal.

M. Jacques Wegl a été élu vice-président pour le département du Puy-de-Dôme et les membres du bureau ont été renouvelés.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

A l'issue du Congrès, un vin d'honneur était offert aux congressistes par la municipalité de Gannat.

M. Henri Martinet, président de la fédération et Maître Machelon, maire de Gannat, échangèrent avec éloquence, des paroles aimables qui cloturèrent dans une chaude ambiance, deux journées magnifiques passées dans la Capitale de la Limagne Bourbonnaise.

Le secrétaire général,
A. RELIN.

PUY-DE-DOME

THIERS

15 mai 1966

Les musiciens de l'Union Philharmonique à l'honneur

L'Union Philharmonique, pour le plus vif plaisir des Thiernois, a animé les rues du centre ville en défilant, au grand complet aux accents entraînant de la « Marche du 27e ».

A l'issue du défilé, un vin d'honneur servi à 9 h. 15, salle de l'ancienne poste, a réuni tous les musiciens. Y participaient : MM. Guy Migeon, sous-préfet ; Fernand Sauzedde, député-maire ; Serra, commissaire de police ; le lieutenant Métral, commandant la compagnie de gendarmerie de Thiers ; Wegl, président départemental de la Fédération musicale du Centre ; Paul Therre, président de l'Union Philharmonique ; Me Doupeux, MM. Douris et Ronzier ; Faucher, receveur des P. T. T., ainsi que le bureau de l'Union Philharmonique avec MM. Nourrisson, Chabanne, Coste et Brigand.

MM. Guy Migeon et Fernand Sauzeldde, au cours de ce vin d'honneur, ont remis aux musiciens de l'Union Philharmonique de nombreux diplômes de la Fédération musicale du Centre et de nombreuses médailles de la Confédération musicale de France, notamment des médailles d'argent, des médailles d'or et des médailles de vétéran.

LES RECIPIENDAIRES

Ont obtenu le diplôme de la Fédération musicale du Centre en raison de quinze années de service : MM. Copéré Noël, Chavenon Jean, Dufour Louis, Douris MAUrice, Aspert Robert, Lamaison Guy, Moussière Georges Pain Henri, Pailler Robert, Sauzedde Antoine, Cathonnet Georges.

Ont obtenu la médaille de la Fédération musicale du Centre (25 années de service) :

MM. Bastard Jean, Chassonnerie Pierre, Combronde Adrien, Dalègre Jean, Delaire Marcel, Dessapt Marius, Dubost Lucien, Dubost Paul, Combescure Pierre, Fafournoux Francisque Grimaud Georges, Gilbertas Gaston, Joanique Paul, Labourey Jean-Daniel, Messis Fernand, Pargnien Clauduis, Pirony Antoine, Pirony André, Roddier Louis, Serindat Jean, Sigaud Claude, Thouly Joseph Thérias Lucien, Terrat René, Tarrerias Honoré, Valle Claude, Verdier Roger, Vernet André.

MM. Guy Migeon et Fernand Sauzedde ont félicité vivement MM. Bouet Pierre, médaille d'argent de la Confédération musicale de France (40 ans de service) ; Bonnemoy Francisque, médaille d'or de la Confédération musicale de France (50 ans de service) ; Charasse Georges, médaille d'or de la Confédération musicale de France (50 ans de service), et plus particulièrement le doyen des médaillés, M. Zauzet Gabriel, âgé de 88 ans médaille de vétéran (70 années de service).

M. Wegl remit ensuite lui-même sous les applaudissements des personnes présentes, la médaille d'argent de la Confédération musicale de France au dévoué président de l'Union Philharmonique, M. Paul Therre.

(La Montagne)

COTE-D'OR

Un public nombreux et enthousiaste a applaudi les 4.600 exécutants qui ont participé samedi au 8e Festival de danse et de chant choral

Le festival de chant choral se classe maintenant dans la tradition des manifestations dijonnaises. C'est samedi, contrairement à l'habitude qui veut qu'il se déroule le dimanche, qu'eut lieu le huitième brillant par son succès que M. Girardot, inspecteur d'Académie, dédia à la Ligue de l'Enseignement dont on fête cette année le centenaire. « Il est bien juste, devait souligner M. l'inspecteur, que cette vieille dame toujours alerte et solide reçoive aujourd'hui l'hommage des chants de cette jeunesse dont l'harmonie réjouira son cœur, en lui prouvant la vitalité de cette école publique qu'elle a pour ainsi dire tenue au berceau ».

A 15 h., précises, le Palais des Expositions réunissait une très nombreuse assistance composée des parents, amis des 4.600 petits et grands exécutants, et de tous ceux s'intéressant à la jeunesse en général.

Avant que ne débute le beau programme qui nous était réservé, M. L'inspecteur d'Académie remercia toutes les hautes personnalités venues honorer et encourager par leur présence cette manifestation, apportant ainsi le témoignage de leur intérêt pour le chant choral et de leur sympathie pour l'école publique, l'orateur adressa de chaleureux remerciements à ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont œuvré à sa réalisation : à M. le député-maire, son conseil municipal et la ville de Dijon, grâce à qui des professeurs enseignent la musique : à M. Bourcier, qui met à disposition chaque année le Palais des Expositions ; à Mme Begin, dévouée organisatrice, et aux membres du Corps enseignant ; enfin à M. Ameller, qui assure avec toute son autorité et sa maîtrise la direction des chœurs d'ensemble.

Passons à l'exécution, dont il faut reconnaître qu'elle prend de plus en plus d'assurance d'année en année. Et c'est la première impression qui s'est dégagée de ce huitième festival. Certes, il y eut bien quelques hésitations chez les tout-petits, mais combien pardonnables, car l'on sentait en eux le désir de bien faire. Des compliments tout particuliers seront adressés à M. Ameller pour l'autorité avec laquelle il a dirigé les chœurs d'ensemble composés de 4.600 exécutants. Nous avons applaudi tour à tour les chorales de l'école publique Dijon-Joffre, sous la direction de M. Gaudillat ; du lycée Montchapet, sous la direction de Mlle Pinson ; des collèges d'enseignement général Darcy-Turgot sous la direction de Mme Begin (avec la très belle voix de solo de Monique Ducrocq, de Turgot) ; de l'école normale d'institutrices, sous la direction de M. Yvon Michel, et du collège d'enseignement secondaire Champollion. La chorale et l'orchestre du Lycée Carnot, les jeunes filles du C. R. E. P. S. de Mirande ont été très applaudis. Quand à l'ensemble de pipeaux, placé sous la direction de M. Widiez, il est fort apprécié et, à la demande générale, un morceau fut enregistré et le disque sera vendu prochainement dans les écoles. Le timbre des voix, la justesse des tons étaient fort agréables.

Ce huitième festival a donc été un nouveau témoignage de la vitalité de l'enseignement du chant et de la danse dans nos écoles. Sa réussite fait honneur à tous les membres du Corps enseignant qui ont mené d'une main de maître, cette lourde tâche.

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8e - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

— **CIRCUITS TOURISTIQUES INDIVIDUELS en autocar**

La Hollande, 3 jours ..... 290 F
AUTRICHE, TYROL et DOLOMITE, 6 jours ..... 466 F
ROME et FLORENCE, 7 jours ..... 470 F
Les lacs de la SUISSE CENTRALE, 3 jours ..... 255 F

— **LOCATIONS VACANCES :**

Appartements et villas sur toute la Côte Méditerranéenne de l'Espagne, de Port-Bou à Malaga une sélection de 3.000 locations. Toutes démarches faites à Paris.

Et... nos VOYAGES ORGANISES pour groupes

Parmi les personnalités présentes nous avons remarqué, M. Denis, directeur de cabinet du préfet ; M. le docteur Berger et M. Morlevat, députés ; M. Girardot, inspecteur d'Académie ; M. le docteur Veillet et Mme Tourmanille, adjoints, représentant M. le chanoine Kir ; MM. Poignant, du service de l'Enseignement, et Munier, de la commission de l'Enseignement ; le lieutenant Didery, représentant la gendarmerie. Levavasseur, président du Comité Bourgogne, ainsi que MM. les inspecteurs directeurs d'établissements et membres du Corps enseignant.

V.A.

Musique Municipale de Dijon

Les personnalités municipales et Régionales étaient présentes à ce beau concert, qui honore la musique populaire à travers la fédération de la Côte d'Or et son dévoué Comité.

Voici ce qu'écrit « Le bien public » sous la signature de M. Michel Huvet.

L'orchestre de la Musique Municipale est impressionnant ; d'abord parce qu'il n'hésite pas à présenter un programme particulièrement difficile, ensuite par le nombre remarquable d'exécutants. Placé sous la direction de M. Lauro, cet orchestre a connu salle des Etats, un succès justifié devant un public enthousiaste et fort nombreux.

Ce concert, par ses sonorités puissantes, mais toujours renouées avec tact, laisse l'impression à à l'auditeur d'avoir été entraîné dans un flot d'harmonies et de rythmes auquel il s'abandonne sans plus d'inquiétude. C'est là le privilège de cette musique, agréable, entraînante, dont l'apparente facilité témoigne d'une joie de vivre, d'un bien-être populaire réconfortants. M. Lauro, à la tête de l'Harmonie, a prouvé une précision et une efficacité de direction jamais prises en défaut. Le travail fourni a dû être extrêmement sérieux et solide. Les musiciens ont toujours su répondre rapidement aux sollicitations de leur chef, bien qu'ils parurent quelquefois dépassés par un rythme difficile à soutenir. Mais ce n'est pas là le plus important : ce qui compte plus, c'est que tous ont mis leur cœur au service de cette entreprise difficile. Les jeunes élèves l'ont bien prouvé, qui, dans la fantaisie moderne « Pic Nic » DE T. Wallis, ont montré une précocité et une joie vraiment sympathiques.

Ce concert jamais ennuyeux et toujours plein, non pas de charme, mais de liesse, d'allégresse et de fête, a largement dépassé le cadre de la salle des Etats, qui nous est souvent apparue comme se prêtant assez mal à ces ébats. On aurait souvent voulu voir éclater les murs et retrouver, dans l'espace une sensation de liberté. De plus, la Musique Municipale nous a prouvé qu'après avoir frappé elle savait chanter. Chant si particulier à ce genre d'orchestre et qui montre par là sa différence essentielle d'avec un orchestre symphonique. Une harmonie transmet plus un sentiment, populaire, une âme, une respiration communes, qu'une pensée musicale proprement, dite, comme c'est le cas pour l'orchestre symphonique. Voilà pourquoi nous avons nettement préféré « l'ouverture solennelle » de Tchaïkowsky et la formidable « Marche luxembourgeoise » de F. Mertens. En revanche, l'« Aria » de J.-S. Bach nous a paru s'être fourvoyé dans ce concert, car ayant perdu sa densité intérieure. Entre l'Orchestre symphonique et l'Harmonie, c'est toute la différence qu'il y a entre l'individu et la société, entre l'intime et le public. Wagner confiait le thème de la foi aux cordes, mais il laissait aux cuivres le soin d'exprimer le sentiment commun des « Maîtres chanteurs ». Cette différence spécifique met fin à toute tentative de comparaison.

La célèbre « Marche des Enfants de Troupe » de Tournel a été interprétée par l'ensemble de l'Harmonie et des élèves soit 160 exécutants, et a été redemandée par le public, conscient, à cette occasion, de participer à l'ambiance musicale. M. Lauro a eu le mérite de dégager de cette marche tout son pouvoir d'allégresse commune et d'entraîner ainsi, avec lui et ses musiciens, l'adhésion entière des auditeurs. Ainsi, ce concert de la Musique Municipale, qui revient chaque année au mois de mai pour célébrer à sa manière le retour du printemps a quelque chose de symbolique : en conviant le public à se réjouir avec elle, l'Harmonie ramène avec sa tradition une certaine sensation de sécurité. Le succès remporté mercredi soir, c'était un peu un remerciement que formulaient les auditeurs : remerciements qui s'adressaient à M. Lauro, mais qui témoignaient aussi d'un plaisir populaire ressenti aussi bien par les instrumentistes que par les auditeurs Plaire est un verbe qui se perd un peu aujourd'hui : merci à la Musique Municipale de nous en avoir donné une définition tout à fait satisfaisante. De temps en temps, il est bon d'entendre de la musique qui fait passer le plaisir avant la prétention.

Michel HUVET.

GERS

La société philharmonique de l'Isle Jourdain a donné ce 22 mai dernier, son premier concert sous la baguette de M. Bousquet, le nouveau chef de musique. Ce concert extrement apprécié par un public connaisseur a été un succès dû en grande partie a son directeur. Un homme sympathique avec un passé glorieux. Capitaine chef de musique des troupes principales de marine à Paris, membre du jury des conservatoires de Toulon, de Versaille du conservatoire national de Paris ; président du jury du conservatoire de Bordeaux en 1965, il est sorti numéro 1, du concours de chef de musique en 1941. Il a dirigé l'orchestre symphonique de Tananarive et l'orchestre royal du Cambodge. Comme on peut en juger, c'est un homme de grande valeur, nous devons sa présence parmi nous, au fait qu'il a sa famille dans une localité proche de notre ville, ou il réside depuis mars dernier, date de sa retraite de l'armée. Après ce concert, la société musicale a été reçue à la mairie par M. le maire devant le conseil municipal et plusieurs personnalitées de la ville. Le président le présenta officiellement à cette nombreuse et attentive assistance. M. Campistron maire souhaita la bienvenue à M. Bousquet par quelques phrases aimables en formulant le vœu que sous cette baguette prestigieuse la société retrouve son prestige d'antan. M. Bousquet, nous dit qu'elle était sa confusion devant tant d'éloges et nous assura qu'il mettrait tout en œuvre afin que cette société marche sur les traces de cette gloire qu'elle a connu, qui, avec le dévouement de tous les musiciens se trouve prêt à affronter ce passé.

Un vin d'honneur clôtura cette soirée qui marque le seuil du renouveau de notre société musicale plus que centenaire.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

L'ISLE-JOURDAIN

Deuils cruels, mais aussi renouveau...

C'est hélas ! depuis quelques mois une succession de deuils qu'on déplore au sein de la Société Philharmonique de l'Isle-Jourdain :

Au debut de cette année 1966 notre ami Hubert Roucolle, nous quittait après une longue et pénible maladie. Depuis 1945 il avait eu sa place au pupitre des altos, où indiscutablement il excellait. Encore jeune la mort l'a saisi et emporté dans un autre monde.

Voici seulement un peu plus d'un mois notre veil ami Philippe Idrac était, lui aussi, emporté à son tour, victime d'une cruelle maladie, séquelle de sa captivité dans les stalags Allemands. Depuis plus de quarante-cinq ans il brillait au pupitre des trompettes. Philippe était le digne fils de Gabriel Idrac disparu voici seulement trois ans, à un âge fort avancé. Ce dernier, Chevalier des Palmes Académiques au titre de l'art musical avait une très grande et très importante place, d'abord dans l'administration de la Société et aussi aux pupitres des pistons, des trombones à coulisse, des cymbales, des contre-basses à cordes et ce durant prés de quatre-vingts ans. Autant pour le père que pour le fils cette continuité, cet amour de la musique, ce dévouement sont absolument merveilleux.

Comme de coutume lorsque l'un de ses membres a rendu le dernier soupir, c'est aux accents des marches funèbres de Chopin et des Immortelles de Claude Auge, cet illustre enfant de l'Isle-Jourdain, que nos regrettés amis furent accompagnés en leur dernière demeure sous la savante baguette du chef de la société M. Bousquet. Au seuil de leur tombe le président Albert Lagardère, en des termes émus rappela la vie artistique des deux disparus et leur adressa au nom de tous un suprême adieu.

Encore une fois, que Mmes Roucolle et Idrac, ainsi que toute leur famille acceptent nos condoléances attristées.

Après cette triste relation il est tout de même nécessaire d'ajouter quelques mots :

AINSI VA LA VIE !...

Inexorablement la « roue tourne » et l'issue fatale et inéluctable et la même pour tous. On s'y peut rien changer et Dieu seul est le maître de notre destin. Quoiqu'il en soit et malgré ces « Mauvais Coups » répétés du sort la Société Musicale continue... A diverses époques de son histoire qui remonte au début du XIXe siècle, elle a connu de pénibles passages ; mais comme Paris, notre belle et grande capitale, elle peut avoir la même devise : « Fluctuat Nec Mergitur » autrement dit : mon navire flotte, est durement secoué par les tempêtes, mais ne sombre jamais... Eh ! oui, au moment où beaucoup pensaient que cette vieille et glorieuses société allait, elle aussi mourir, voici que ô ! miracle, un renouveau se produit, voici que des jeunes y font leur rentrée venant colmater les rangs vides des anciens, voici que ceux qui avaient quitté le bercail reviennent, animés des meilleures intentions, voici enfin, que les rangs se regarnissent pour que vive « la musique ».

Que nous en sommes heureux, nous ses vieux Amis...

Louis FAURE
ex-vice président de la Société.

HAUTE-GARONNE

Avec le festival annuel de la Fédération musicale, Fronton était à l'heure de la musique populaire

Avec le XIIIe Festival de la Fédération musicale de la Haute-Garonne qui s'est déroulé dimanche, à Fronton, tout le département était à l'heure de la musique populaire.

C'est à la Lyre frontonaise que, sous l'égide de la Confédération musicale de France, de la fédération départementale et sous les auspices de la municipalité et du conseil général que revient l'honneur de l'organisation du festival étala sur une longue journée musicale réunissant dans son très éclectique programme, seize sociétés sélectionnés de la région avec leurs harmonies, chorales, cliques et batteries fanfares.

Dès 9 h. 30, le feu vert est donné au festival avec le réveil en fanfare sonné par le « Réveil merveilleux » tandis que la grand-messe était célébrée à 11 h., dans le cadre d'une audition spirituelle exécutée par l'harmonie des enfants de Rieumes.

Une heureuse tradition confie chaque année cette audition à l'une des harmonies participant au festival.

Cet honneur échoit, cette année, à l'harmonie de Rieumés que dirige M. Foucarde avec sa compétence technique, sa haute autorité et un incontestable sens artistique.

Figuraient au programme de cette belle audition un extrait de Mors et Vita, « Judex », le calme avec « Ave Maria » de C. Gounod, l'évocateur « Angélus » extrait des « Scènes pittoresques » de Massenet. « Panis Angelicus » dominé par les riches sonorites de trombone de M. Bordes et l'éclatante « Marche pontificale » de C. Gounod.

Le climat de sérénité était imposé tout au long de l'office, aux grandes orgues confiées à M. F. Verdier, président de la Fédération dont la délicate interprétation de l'« Elévation » constituait une manière de pensée émue à la mémoire de l'organiste titulaire récemment disparu accidentellement.

Le défilé s'organise de l'église au monument et, tandis que retentissent les sonneries traditionnelles, le comité d'organisation et le bureau de la Fédération départementale procèdent au dépôt des gerbes suivi de la minute de recueillement et de la remise du fanion fédéral au président de la « Lyre frontonaise » avec les heureuses interventions de la clique de M. Séré et de l'harmonie de M. Fourcade.

Avant le repas amical qui devait réunir quelques instants plus tard les personnalités officielles, celles-ci étaient reçues à la mairie par M. Rey, député-maire, entouré de MM. le docteur Roger, vice-président du conseil général ; Amouroux, maire-adjoint de Toulouse et conseiller général ; F. Verdier, président départemental de la Fédération ; Bernés, vice-président ; Sansas et Tolosa, secrétaire et trésorier ; Pradet, Gaussen, Clavié, membres du bureau ; Marius Girou, G. Gauyac et Déjean représentant la commission artistique : L'ensemble du comité d'organisation et du bureau de la « Lyre frontonaise ».

M. Rey se félicite tout d'abord de la belle tenue du festival dont les manifestations de la matinée constituent la plus heureuse préfiguration. Il rend hommage au zèle déployé par le comité d'organisation et adresse ses remerciements plus particulièrement à MM. le docteur Roger, Amouroux et Verdier pour leur présence à ses côtés il donne tout son sens à ce grand rassemblement artistique et musical dont la pérennité soulignée par les quatre-vingts années d'existence de la « Lyre frontonaise » est aujourd'hui la plus riche illustration. Il évoque cette solide amitié qui partage les joies, et les peines quotidiennes et élimine toutes les dissentions. Et c'est vers cette amitié la vraie, qu'en terminant M. Rey convie l'auditoire à lever son verre.

Le président fédéral, M. Verdier se devait à son tour, de rendre hommage aux activités multiples et insoupçonnés qui ont présidé à la mise sur pied d'une manifestation atteignant de telles dimensions. Il le fait avec tout son cœur et dit combien grands sont les espoirs qu'il met dans l'avenir de la musique populaire. Sous l'impulsion de M. Sol, du bureau de la Lyre et de son dynamique président M. Bélard, Fronton se situe à l'avant-garde d'un mouvement devenu désormais irréversible.

LE FESTIVAL

Seize sociétés avaient répondu à l'appel des organisateurs, accueillis par une assistance record.

Après l'exécution de « la Marseillaise », en présence de M. Bourguet, sous-préfet, représentant M. Moris, toutes harmonies réunies placées sous la direction de M. Edouard Kopetzki, président artistique et directeur honoraire du Conservatoire, la batterie-fanfare de Tournefeuille ouvre les hostilités avec la « Marche du régiment » animée par M. Pailhe, suivie du « Réveil muretain » de M. Escaich qui avait inscrit au programme la « Muretaine » de M. Haensler.

Sacrifiant à l'opérette moderne, M. Fourcade avait retenu pour l'Harmonie « Les Enfants de Rieumes » la séduisante fantaisie « Pour Don Carlos » La « Clique de Ginestous » lui succède avec « les Dragons de Noailles » entraînés par M. Picarel et confrontée avec le « Réveil merveilleux » de M. José Sere dans la marche de Trémine : « Tous unis ».

Vétéran de nos festivals M. Cayrou présente la chorale « Les enfants de Grenade » dans la délicate composition « joli mai » tandis que M. Duffaut, harmonie d'Aussonne, s'impose dans une très heureuse mosaïque romantique qui allie les noms de Meyerbeer et de Schubert à ceux de Schumann et de Werber.

L'exécution du morceau d'ensemble par les harmonies, batteries, cliques et fanfares, sous la direction de M. Solouvre la seconde partie du programme qui étale l'éventail de ses formations avec le « Coq revéiois » (M. Teisseyre) ; la « Clique municipale de Colomiers (M. Eychenne) ; la batterie fanfare « Eveil Cuvier » Croix-Daurade (M. Marin) ; la jeune chorale « Orphéon blagnacais », stylée avec combien de musicalité par Georges Lapasset dans la pièce « Si tous les oiseaux » de Calvet, représente Blagnac avec la batterie fanfare hors série corsetée dans la rectitude rythmique de M. Haensler.

Ce sont enfin l'harmonie de Grenade, de M. Cayrou avec « la Caravane » et l'Union musicale de Blagnac (M. Cammas) avec le triomphal « Cortège des muses » qui mettent le point final à cette belle audition.

L'Harmonie de Montesquieu-Volvestre, vaillante société dirigée par M. Arnaud, est une des plus assidues à nos manifestations musicales, où sa collaboration est toujours hautement appréciée.

Au terme du défilé de clôture et l'exécution du pas-redoublé Les enfants de troupe par l'ensemble des cliques et batteries, c'est l'ultime réception à la mairie au cours de laquelle les médailles commémoratives sont remises aux sociétés par M. le député-maire de Fronton tandis qu'à l'issue du festival les décorations de la Confédération Musicale de France avaient été décernées par M. Verdier, au nom de M. Ehrmann.

Enfin M. le docteur Roger, représentant le président du conseil général aux côtés de M. Rey et de M. Rouillan, inspecteur de la jeunesse et des sports, dégage la leçon du festival et souligne plus particulièrement la présence de jeunes et d'adolescents, à cette confrontation musicale annuelle : Elle constitue, dit-il le grand espoir de demain et le meilleur gage d'avenir de la musique populaire.

Nous avons appris avec plaisir que Jacques Guilhamet du groupe artistique E. G. F. a obtenu cette année un deuxième prix de contrebasse à cordes au Conservatoire de Toulouse.

ILE-DE-FRANCE

Grand concert annuel de gala de l'Orchestre à Plectre « S.N.C.F. » de Paris.

Le 20 mars 1966, l'Orchestre à Plectre de la S. N. C. F. à Paris donnait son 20ème concert annuel de gala à la salle Traversière à Paris.

A cette occasion, l'Orchestre à Plectre avait voulu donner à cette manifestation artistique un éclat tout particulier pour marquer sa 20ème année de fondation et avait convié la société amie « l'Estudiantina Lausannoise Choralia » de Suisse qui fêtait elle-même son 70e anniversaire.

M. Ollivier, président de l'O. à P. SNCF-Paris salua la présence des personnalités SNCF dont M. Ledieu, délégué général représentant M. Marcel Mollion, président général de l'UAICF ET M. Pellarin, ingénieur principal, puis M. Maurice Brun, président de l'USMP-Paris, représentant M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France.

Nous citerons également la présence de personnalités musicales, dont en particulier MM. Benoit et Barchon, respectivement président et vice-président du Cercle choral de Pépinster (Belgique), M. José Sentis, Mme Ricada-Mathorez, directrice du « Mandolin'Club de Paris », M. Menichetti, directeur du « Médiator » M. Demory, chef du « Mandoline-Orchestre » de Paris, M. Romain Worschech, compositeur et éminent guitariste, M. André Sainclivier, soliste de l'O. R. T. F. M. Marcel Laffont, ancien directeur des Beaux-Arts d'Alger et membre du Conservatoire d'Alger, actuellement professeur au Conservatoire municipal de Musique de Massy et représentant M. Conan, maire adjoint à la culture et aux sports de Massy, M. Parmentier, directeur de l'Estudiantina de Courbevoie et M. Pierre-Marcel Ondher, spécialiste des émissions de musique de genre à l'O. R. T. F.

La présence de l'Estudiantina Choralia de Lausanne attira également des personnalités de la Colonie Suisse de Paris et de M. Tapernoux, président du Cercle Suisse Romand de Paris et de nombreux amis des deux sociétés.

Ce fût donc devant une salle archi-comble que l'O. à P. SNCF débuta son concert par une marche « Genève » de F. Andrieu. Puis sous la direction de l'auteur M. Romain Worschech, l'orchestre interpréta « Allegretto Pastoral ». Mme Huguette Minne, cantatrice, interpréta avec beaucoup de bonheur « Voici la Nuit » et « Sérénade à la Méditerranée » de Worschech, elle était accompagnée à la guitare par l'auteur.

Nous nous devons de souligner que l'orchestre à Plectre SNCF-Paris s'était donné un nouveau chef d'orchestre deux mois seulement avant le concert et que c'est donc sous la très alerte et dynamique direction, de M. Sylvain Dagosto, ancien directeur du « Mandolin'Club d'Alger » que l'O. à P. SNCF interpréta les « Danses des Baléares » sur des thèmes folkloriques recueillis et orchestrés par M. René Marteau. M. Maurice Totain, l'un des directeurs-adjoints de l'O. à P.-SNCF, montra au public tout ce que l'on pouvait obtenir d'un banjo alto ; il fut accompagné à la guitare par M Romain Werschech.

L'Orchestre à Plectre SNCF-Paris termina la première partie du concert par une ouverture de Sitelli « San Giusto » qui fût redemandée en bis par un public enthousiaste.

Au début de la deuxième partie M. Ledieu, délégué général et M. Ollivier, président de l'O. à P. eurent le plaisir de saluer l'Estudiantina Choralia en la personne de son dynamique et dévoué président M. Philippe Despland, auquel il fut remis la médaille d'Or de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français. M. Despland présenta alors sa société qui allait être dirigée successivement par M. Maurice Thoni, dans une marche « Per Espera ad Astra » qui fut très applaudie, et par M. Lélio Neri, qui, couronnant sa longue carrière de chef d'Orchestre fit interpréter avec un soin particulier « Poésie Alpestre » une ouverture de Simone Salvetti, qui eu un large succès. Pour répondre à l'enthousiasme du public, la Choralia interpréta « hors programme Turna A Surriento, du folklore napolitain, arrangé pour O. à P. par M. Neri. Le public fit une formidable ovation aux musiciens et à leurs chefs pour leurs impeccables interprétations.

Puis vint l'événement tant attendu, la réunion des deux orchestres qui jouèrent avec brio, sous la baguette de M. Lélio Neri « Nadedja » de Mario Maciocchi. Le solo de mandoline était interprété par Mlle Danielle Despland, fille du président de la Choralia.

En intermède, il nous fut donné d'entendre la gracieuse Mlle Danielle Despland qui montra au public toute la virtuosité dont elle était capable en jouant « La Polacca » de Gragnani et le célèbre « Canari » de Pollakine, spécialement arrangé pour mandoline par M. Neri, qui fût le remarquable professeur de cette talentueuse soliste ainsi que de son accompagnatrice la charmante Mlle Yvette Stoeckli, guitariste. Un tonnerre d'applaudissements démontra à ces jeunes artistes tout l'enthousiasme d'un public absolument subjugué. Enfin, Mlle Despland donna le maximum de ses moyens en jouant avec maîtrise la très difficile « Valse fantastique » de E. Marucelli. Cette fois, ce fut le directeur de l'O. à P. SNCF-Paris, M. Sylvain Dagosto guitariste de talent, qui accompagna la jeune soliste. Ils connurent un succès extraordinaire et reçurent les compliments des personnalités musicales présentes dans la salle et en particulier du célèbre concertiste M. André Sainclivier.

Après ce magnifique intermède, les deux orchestres se remirent en place pour interpréter, cette fois, sous la baguette de M. Sylvain Dagosto, l'ouverture « Imperia » de Maciocchi et enfin « Songe Fantasque »

Société des Éditions PHILIPPO

Consortium musical

24, boulevard Poissonnière PARIS (9e) Tél. 824-89-24

COLLECTION GUITARE

ENSEIGNEMENT

WORSCHECH	Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers.
»	Enseignement pratique de la guitare (franç.-angl.) 1er vol.
»	Enseignement pratique de la guitare en 5 fascic.
»	Grilles d'accords.
CARCASSI	Méthode 1er volume.
»	Méthode 2e partie (études).
ZINCONNE - MEGALOS	La guitare de jazz.
ZINCONNE	Tableau d'accords de guitare jazz.
RAWSON	Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnem.
MEISSONNIER	Méthode élémentaire.

RECUEILS DE ROMAIN WORSCHECH

1er Recueil 15 pièces très faciles
2e Recueil 9 pièces de facile à assez difficile
3 Recueil 20 pièces faciles opus 61

Les grands Maîtres classiques (de Rameau à Tschaïkowski) : 10 pièces

MORCEAUX SEPARÉS

ALBINONI	Adagio (révision Picard).
BACH	Menuet n° 3 (révision Worschech).
»	Menuet op. 20 (révision Worschech).
»	Menuet et bourrée (révision Worschech).
»	Musette (révision Worschech), 1 ou 2 guitares.
»	Prélude pour le luth (révision Worschech).
BRAHMS	Valse (révision Martin).
CHOPIN	Tristesse-étude n° 3 (révision Worschech).
DELAUNAY	Brumes n° 1 sur le matin - n° 2 Dans le soir.
»	Ombre d'Espagne.
»	Guitare extatique.
»	Petite dissertation en la majeur.
»	3 pièces : Arabesque au Soleil, Edelweiss, La Pergola.
»	Impressions de voyage Petit train panoramique, Grottes et effets d'eau, Souvenirs de Kufstein.
HAYDN	Andante de la symphonie « la surprise » (révision Worschech).
LEGROS	2 airs oubliés (valse-pavane).
»	Au gré des vents (berceuse-chanson).
LULLI	Menuet du bourgeois gentilhomme (révision Martin)
MARTIN	Danse poitevine, violon et guitare.
»	Bourrée d'Auvergne, violon et guitare.
MOZART	Berceuse (révision Martin).
»	Menuet de Don Juan, 2 guitares (rév. Worschech).
ROSSINI	La danza, 1 ou 2 guitares (révision Jonato).
SCHUMANN	Gai laboureur (révision Worschech).
»	Premier chagrin (révision Worschech).
»	Sicilienne (révision Worschech).
SOR	5e étude en si mineur.
AUTEUR INCONNU	Choral des adieux (révision Worschech).
WORSCHECH	Air à danser (anonyme), pour 1 ou 2 guitares.
»	Caprice (ange ou démon), op. 90.
»	Caprice n° 3.
»	La catherinette, pour 1 ou 2 guitares.
WORSCHECH	Etude dans le style slave, op. 73.
»	El patio (dans le style flamenco).
»	Evocation espagnole, op. 74.
»	1re fantaisie en mi (un orage dans la montagne).
»	Fileuse.
»	Guajira (danse cubaine).
»	Improvisation, op. 102.
»	Josiane (valse), op. 58.
WORSCHECH	Malaguena (flamenco).
»	Marly-le-Roi, 1 ou 2 guitares.
»	Méditerranée (suite), op. 59, n° 1 orage en mer - n° 2 sérénade près des grèves - n° 3 rapsodie espagnole.
»	Menuet (style ancien), pour 3 guitares.
»	Nocturne n° 7 (l'adieu), op. 64.
»	Nocturne n° 8, op. 78.
»	Oiseau mouche, op. 104.
»	Petite cantilène.
»	6 pièces n° 1 marthinette (sérénade), n° 2 air villageois (pastorale). n° 3 eglogue (pastorale), n° 4 nicea (tango). n° 5 souvenirs de Provence, n° 6 nocturne. Extrait des 6 pièces pour 2e guitare : marthinette, nicea, souvenir de Provence (valse).
»	Prélude (le va et vient), op. 72.
»	Ronde des damoiselles, pour 1 ou 2 guitares.
»	La santa Giula.
»	Sérénade en Andalousie, op. 82.
»	1re suite, n° 1 prélude, n° 2 Allegretto grazioso. n° 3 adagio cantabile, n° 4 allegretto pastoral
»	Sur le chemin des sioux.
»	La tourbillante, pour 1 ou 2 guitares.
»	Versailles, op. 80, n° 1 madrigal, n° 2 air de flûte. op. 80, n° 3 air de ballet, n° 4 a Trianon (menuet).
»	Versailles, la même suite, pour 2 guitares.
»	Vieux manège.
»	Voiles.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

de Carlo Guindani, dont le final majestueux parfaitement rendu par les 74 musiciens sur scène souleva littéralement l'enthousiasme du public, qui imposa un nouveau bis. Les solistes de « Songe Fantasque » étaient pour la mandole Mme Geneviève André et pour la première mandoline M. R. Masia, tous deux de l'O. à P. SNCF-Paris.

Il faut souligner l'incroyable audace des organisateurs d'avoir osé présenter sur scène un ensemble de 74 musiciens qui, tout en ayant eu qu'une prise de contact relativement courte la veille du concert surent interpréter des œuvres difficiles. Tout le mérite en revient avant tout aux talentueux directeurs M. Lélio Neri, de Lausanne, dont la réputation de chef d'orchestre a dépassé les frontières et le jeune et dynamique M. Sylvain Dagosto qui a su dans un laps de temps très court mettre sur pied un programme de très haute valeur musicale.

Quand reverrons-nous, en France, un ensemble de 74 musiciens, amoureux de la mandoline et de la guitare et que l'opinion a souvent trop tendance, hélas, à considérer les orchestres à plectre comme des « parents pauvres ». Il est à souhaiter que les contacts internationaux, dont l'O. à P. SNCF-Paris a pris l'initiative, en convient la remarquable ensemble la Choralia de Lausanne (Suisse), puissent se renouveler.

Il est à noter que dès le concert terminé les personnalités présentes ont tenu à féliciter personnellement les deux chefs d'orchestres pour leur remarquable direction et en particulier M. Maurice Brun, président de l'USMP-Paris qui s'est adressé en termes chaleureux à M. Sylvain Dagosto pour lui dire tout son enthousiasme pour la parfaite réussite de ce grand concert qui est à citer en exemple.

Remarquons encore, avant de terminer, la présence à Paris d'une délégation de Cheminots Suisses conduite par M. André Despland, chef de la régulation des C. F. F. à Lausanne a bien voulu apporter leur sympathie et leurs encouragements à l'O. à P. SNCF de Paris.

Et nous souhaitons que nos jeunes en France, s'intéressant davantage à la musique classique que peuvent interpréter avec bonheur les mandolines, mandoles et guitares.

Au parc de Choisy

L'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. ayant décidé de participer aux concerts publics de la ville de Paris, cet important groupement se faisait entendre le 3 juin dernier au joli théâtre de verdure du Parc de Choisy.

Par une soirée idéale suite d'une chaude journée, les auditeurs ayant au dessus d'eux la voute étoilée du ciel, les musiciens pris dans la verdure de la scène, éclairés par les projecteurs, le programme se déroula dans un calme qu'il est rare de trouver dans un jardin public.

L'audition débuta par la Marche nuptiale de Mendelssohn, puis par l'Ouverture de Mireille de Gounod, la danse Persane de Guiraud, la valse de l'Empereur de Strauss, pour terminer par les cinq numéros des scènes bohémiennes de Bizet. Les 75 musiciens sous la direction de leur éminent chef Georges Fossier obtinrent un beau succès de la part des nombreux auditeurs qui assistaient à cette délicieuse soirée, parmi lesquels on remarquait M. Saget, maire-adjoint du 13e arrondissement président du comité des fêtes, assisté de M. Maurice Brun président de l'U. S. M. P.

Ce théâtre de verdure qui peut contenir 2000 personnes devrait être sonorisé, il suffirait de mettre seulement un Haut Parleur de chaque côté de la scène. Les installations mécaniques de la Porte d'Auteuil devraient l'envisager ce qui améliorerait l'audition surtout pour le théâtre.

LA PLAINE-SAINT-DENIS

Centre Musical Populaire

Le 17 avril a eu lieu à la Plaine-Saint-Denis pour la première fois l'examen fédéral ; il était présidé par M. Bonnard délégué Nord de la Fédération.

Organisé par MM. A. Roy et L. Rocher, il se déroula devant une nombreuse assistance des parents d'élèves et des amis de la musique.

Il y avait beaucoup d'émotion parmi les candidats (34 sur 37 inscrits) qui se présentaient pour la première fois à une compétition de cette importance.

Le classement général a donné la note suivante aux meilleurs en solfège (lecture à vue, dictée, théorie) et instruments (exécution et chant)

Cours préparatoire : premier Delabranche, 32, 3/4 points.

Cours élémentaire : Premier Adam Jean-François, 31 1/2

Cours Moyen : premier Chliman Monique, 35, 1/2

A l'issue des examens un vin d'honneur a été offert par le Centre Musical populaire aux personnalités présentes représentée par M. Migette, conseiller municipal, la municipalité a pu constater que grâce à ces épreuves de haute qualité l'enseignement musical est très suivi chez elle et que bien conduit, il donne d'excellents résultats.

Félicitons les responsables de cette jeune école et ainsi, grâce à eux, une belle société musicale continuera à se manifester à la Plaine-Saint-Denis.

Estudiantina d'Argenteuil

Cercle Mandoliniste

Le dimanche 24 avril 1966, l'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de M. Monti, a donné un concert en l'honneur de ses membres honoraires. Dans une courte allocution le directeur remercia la municipalité, représentée par Mme Sanchez, pour l'aide toujours plus importante qu'elle apporte aux activités culturelles de l'Estudiantina. Il remercie également le public qui était venu en grand nombre. L'orchestre se composait de 38 exécutants dont 10 premières mandolines, neuf secondes mandolines, huit mandoles, neuf guitares, un mandoloncelle et une contrebasse.

M. Monti présenta au public un jeune musicien de 18 ans, Eric Beaudette qui allait diriger la première œuvre du concert, une fantaisie de H. Bert « Demone e Angelo ». Puis il prit la baguette pour diriger deux œuvres de W. A. Mozart transcrites par M. Maciocchi, Serenata et l'ouverture du « Re Pastore ». Accompagné par l'orchestre, J. Vivant, élève du Conservatoire National Supérieur de Musique, bien connu maintenant du public de l'Estudiantina, chanta un air tiré du Requiem de Verdi Confutatis ainsi que l'air de Leporello tiré de l'Opéra de Mozart Don Juan. M. L. Mathieu, également élève au C. N. S. M. interpréta l'arioso de l'acte III de Turandot de Puccini. Nadedja fantaisie roumaine de M. Maciocchi, permet de remarquer le soliste J. R. Potvliège âgé de 16 ans.

Ensuite un jeune guitariste de l'Estudiantina, Jean-Pierre Dubert, âgé de 20 ans, présenta, en première audition Ouverture Italienne œuvre qu'il a lui-même composée et que l'orchestre interpréta sous sa direction.

Le concert se termina par une « suite pour orchestre à plectre » de Joh. B. Kok (1 fugato, 2. Scherzo, 3. Andante, 4. Allegro) et l'ouverture d'Egmont de Beethoven, transcrite par F. Ménichetti.

Il est à noter que les trois quarts des exécutants sont âgés de 12 à 20 ans et qu'ils ont été formés grâce au dévouement du directeur de l'Estudiantina qui consacre, bénévolement tout son temps de libre à l'enseignement de la musique et des instruments de l'orchestre à Plectre.

A l'issue du concert, M. Monti a expliqué au public le double but de l'Estudiantina : donner des concerts de qualité et former elle-même des musiciens. En effet, si une société populaire de musique veut vivre et augmenter son effectif, elle doit enseigner et former elle-même ses éléments. Les jeunes musiciens de l'Estudiantina viennent trois fois par semaine à la Société cours instrumental et solfège détail par pupitre, répétition d'ensemble.

Belle société de jeunes dans la bonne voie du maintien de ceux-ci à la musique.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Ecole municipale de musique

Créée en 1962, l'Ecole Municipale de Musique de Champigny (Val-de-Marne) se transforme en Conservatoire Municipal de Musique, de Danse et d'Art dramatique.

Cette année près de 500 élèves y ont été inscrits pour 15 disciplines — solfège, clarinette, chorale, piano, violon, violoncelle, contre basse, guitare, flûte, hautbois, saxophone, basson, cor, trombone, percussion, accordéon.

Depuis le premier mars, dans toutes les classes, le programme des Conservatoires de la Seine y est imposé, et cette année les épreuves de fin d'année seront les mêmes que dans les Conservatoires Municipaux de Paris. Fidèle à la recommandation de la C. M. F., M. Druet, directeur, a créé depuis deux ans un ensemble instrumental. Ce groupe Les Cadets a été sélectionné pour un voyage en Allemagne (fêtes de la ville de Berneau), cet ensemble à vent comprend 12 clarinettes, 1 flûte, 6 saxophones, 1 Trombone, en attendant d'autres recrues.

R. DRUET

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

FABRICATION — OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9e

Fournisseur

de la Garde Républicaine

Le grand concert symphonique du Cercle Musical « Schell et Schell Berre »

Le 21 mai dernier, le « Cercle Musical » Schell et Schell-Berre, présentait sa grande phalange orchestrale en la salle Gaveau, devant un auditoire de choix. Un fort beau programme, élaboré et dirigé par leur talentueux chef d'orchestre Le maître Jean Laforge, chef des cœurs et chef d'orchestre de l'Opéra, était présenté par M. François Florent, un éloquent musicologue. Des œuvres, et chefs d'œuvres, consacrés, du grand répertoire, offrirent à leurs auditeurs les émouvantes et sereines émotions d'une musicalité de grande classe, dispensées avec art et grande maîtrise. Un pianiste de talent, M. Ventislav-Yankoff, premier prix du concours Marguerite-Long Jacques-Thibaud, eut la délicate mission d'interpréter : Le troisième Impromptu, la valse en mi b de Chopin, et le chef d'œuvre de Liszt Saint-François de Paul, marchant sur les flots. Tandis qu'un remarquable chanteur : Georges Abdoun, baryton, premier prix du conservatoire national de Paris, interprétait des œuvres, majeures, de Berlioz, de Schumann, de Faure et de Strauss, mais le point culminant de l'émotion en ce concert, fut l'audition de la cinquième symphonie de Beethoven, que notre belle phalange interpréta magistralement.

Certes les symphonies de Beethoven sont toutes en principe, des chefs-d'œuvres dont l'interprétation exige de grandes qualités techniques, tant dans leur exécution que dans leur direction. L'accueil chaleureux fait par les auditeurs de ces émouvants pages musicales, Beethoviennes prouvait que les musiciens et leur chef avaient atteint le sommet de l'émotion. Et nous devons en féliciter le grand chef qu'est Jean Laforge, qui est un premier prix de piano du conservatoire national supérieure de Paris, et bien connu dans le monde musical du disque, tout comme nous félicitons ses excellents musiciens.

M. François Florent, qui présenta le programme, nous démontra également son éloquente sensibilité et son talent de poète et de récitant dans des œuvres d'Alfred de Musset et de Victor-Hugo, chaleureusement applaudies. Parmi l'assistance choisie, entourant les hautes personnalités de Schell et Schell-Berre, la grande firme mondialement connue, l'on remarquait notre distingué et si aimable président : M. Maurice Brun, vice-président de la F. M. d'Ile-de-France, et président de sa Commission Technique, qui représentait, à cette belle réunion musicale et artistique, notre président fédéral : M. H. Hugonnet et notre président confédéral : M. A. Ehrmann.

En résumé ce fut une fort belle soirée, un excellent concert, tout à l'honneur des musiciens et artistes talentueux, réunis et placés sous la haute direction d'un chef valeureux.

F. BOYER

INDRE-ET-LOIRE

Examens du 24 avril 1966

Rapport du secrétaire aux examens

Les examens fédéraux ont été présidés par M. le commandant Semler-Collery, président des jurys du Conservatoire de Paris, ancien chef de la musique des Equipages de la Flotte. Il a bien voulu, malgré ses multiples tâches, répondre à notre invitation. Je lui renouvelle mes plus vifs remerciements pour l'aide qu'il nous a apportée et pour le grand intérêt qu'il manifeste envers les musiques populaires en général et nos Fédérations en particulier. J'adresse aussi mes remerciements aux éminentes personnalités qui ont bien voulu se joindre aux membres de la Fédération et apporter le précieux concours de leur talent : M. Dairon, délégué au Affaires Culturelles de la ville de Tours ; le lieutenant Grell et l'adjudant-chef Pommard, chef et sous-chef de la musique de la 13e division, le capitaine Richard ; M. Lesieur et Mme Lockwood, professeurs Je ne saurais oublier tous mes camarades de la Fédération, chefs de musique et musiciens chevronnés qui ont participé aux travaux des jurys ; Une mention spéciale pour MM. Rio et Lefèbvre, toujours dévoués.

Nous avons tout particulièrement regretté l'absence de M. Albrespic, directeur du Conservatoire qui nous accueille toujours si aimablement, et des professeurs, retenus par des obligations impérieures dûes à un calendrier très chargé.

Effectifs : Les effectifs sont en légère augmentation : 213 instrumentistes inscrits contre 193 en 1965 pour 31 sociétés contre 28.

Résultats : Ils sont résumés par ce tableau :

Présents : préparatoire, 95 ; élémentaire, 49 ; moyen, 36. Obtiennent une récompense ascendante : préparatoire, 61 (64 %) ; élém., 43 (87 %) ; moyen, 8 (23 %). Obtiennent deux premiers prix : prépar., 21 (22 %) ; élém., 18 (36 %) ; moyen, 1 (3 %). Sans récompense : préparatoire, 5.

En division supérieure : 4 premiers prix, 7 seconds, 1 troisième.

Notons la difficulté réelle de l'ascension en excellence, cette division étant réservée aux élèves très doués.

Ces résultats sont encourageants, et il faut souligner que d'excellentes notes ont été obtenues en préparatoire par des élèves formés dans de petites sociétés.

En préparatoire, division d'essai, les effectifs sont nombreux, les connaissances insuffisantes parfois Les uns abandonnant, les autres travaillant sérieusement c'est en élémentaire que les résultats sont en tous points les meilleurs 43 sur 49 passent en moyen. C'est alors que la difficulté s'affirme. Il est nécessaire d'insister sur la différence très sensible des niveaux de ces deux cours. Les épreuves de moyen aboutissent au C. A. M. cette récompense consacrant un instrumentiste valable.

Le niveau de la division supérieure est nettement plus élevé. Il exige des connaissances solides en solfège une oreille exercée à la dictée et une exécution sûre, précise et musicale. Je félicite très vivement le jeune Blin, qui a obtenu un succès indiscutable en totalisant 39 et demi sur 40. Il défendra à son tour, le renom de notre Fédération aux prochains examens d'excellence à Paris. Nos vœux l'accompagnent.

Solfège, contrairement à l'année dernière, il n'y aucun 0 ou 1, par contre on trouve de nombreux 3 ou 4 (sur 4) : Cela indique une très nette amélioration de l'étude de la théorie. Ce progrès ne doit pas s'arrêter et il faut persévérer.

La dictée musicale (reconnaissance de sons en préparatoire) est toujours l'objet de nombreuses critiques. Les chiffres prouvent que celles-ci sont injustifiées. Je disais en 1965 : ces insuffisances révèlent une préparation incomplète. Cette observation a sans doute été entendue car : 52 % ont 5 et 6 (préparatoire), 76 % (élémentaire) 23 % (moyen), 33 % en supérieure. En préparatoire,

25 % ont 0 et 1 ; un seul en élémentaire sans aucun zéro. En moyen 60 % ont 2, 3, 4 : aucune dictée de supérieure n'est au-dessous de la moyenne. Il faut donc noter un net progrès dans ce domaine et souhaiter vivement qu'il s'accentue à l'avenir.

Morceau imposé : Cette épreuve permet à l'élève de montrer ses qualités d'exécutant. On ne relève aucune note médiocre (au-dessous de 5/12). Par contre, 45% (préparatoire), 67% (élémentaire) et 57% (moyen) ont 9 et plus. C'est donc bien dans l'ensemble.

Lecture a vue : Les observations des jurys et les notes révèlent une insuffisance de la lecture à vue. Si celle-ci, à notre regret, a été supprimée des concours, elle reste néanmoins une discipline essentielle. Le bon musicien doit bien lire et déchiffrer. Je recommande donc un entrainement tout particulier des élèves aux exercices de déchiffrage solfiés chantés et joués.

Conclusion : C'est sur une note optimiste qu'il faut conclure cette année Que le léger progrès constaté cette année ne soit qu'un encouragement ! S'il est un domaine où la perfection est difficile à atteindre, c'est bien en musique ! Et les progrès sont l'aboutissement d'un travail constant et sans défaillance. J'ai déjà attiré l'attention sur l'aspect particulier de nos examens fédéraux : 5 épreuves sanctionnent les capacités de l'élève. C'est pourquoi aucune ne doit être négligée.

Félicitons donc les lauréats du travail fourni sous la conduite vigilante de leurs professeurs Le relevé de leurs notes doit leur permettre de mesurer leurs réussites et de remédier à leurs faiblesses. Réjouissons-nous de les voir grossir les rangs de nos sociétés et d'en assurer ainsi la continuité.

Le secrétaire aux examens
P. CAILLEAU.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

LOIRE ET HAUTE-LOIRE
Festival de Musique de St-Pierre-de-Bœuf, 19 juin 1966

Saint-Pierre de Bœuf, l'accueillante petite cité rhodanienne de 1.300 habitants vient de vivre de belles heures placées sous le signe de la musique, populaire, à l'occasion du festival annuel du Comité Régional de Macias.

Les dynamiques dirigeants de la fanfare « La Laborieuse » et de la Clique de la société Nautique et de sauvetage se sont montrés à la hauteur d'une tache, requérant une somme énorme de bonne volonté. Nous pouvons donc féliciter chaudement tous ces généreux organisateurs qui ont contribués au succès de cette belle journée musicale.

Dès samedi soir, à 21 h., comme prélude au festival, Saint-Pierre de Bœuf a connu la joie et l'effervescence des grands jours, la retraite aux flambeaux avec la Clique des Sauveteurs, la fanfare « La Laborieuse » et la fanfare de Saint Vallier et d'Anneyron, ainsi que le corps des sapeurs pompiers de la localité, chargé de l'éclairage avec ses torches et feux de bengale.

Ensuite vinrent les concerts place de la mairie par les trois Sociétés musicales ci-dessus. Le concert donné par la fanfare « La Laborieuse » connu un succès sans précédent nous retenons au passage Neptune, une fantaisie de Gadenne.

C'est dimanche à 10 h., que commencèrent les véritables festivités. Le soleil avait rendez-vous avec miss France, et c'est auréolée de rayons lumineux que la souriante reine Lyonnaise a présidé les défilés de fin de matinée et d'ouverture du festival.

A l'heure où s'astiquent les derniers cuivres MM les Officiels étaient accueillis place de la gare par M. Brelin, maire de la localité, entouré des membres du conseil municipal, MM. Bory, président de la laborieuse Porte, président de la Clique des Sauveteurs, et des membres des bureaux des deux Sociétés.

Le premier défilé, conduit par les musiciens de l'Harmonie de Saint Genest Lerpt, à conduit MM. Rouchon, président de la Fédération Loire et Haute-Loire, Saby, secrétaire. Merle, trésorier Delbarre, président de la Commission artistique, Chaumartin, président du Comité régional de Macias, au monument aux morts pour le dépot d'une gerbe souvenir.

C'est aux juniors du groupement de Roussillon qu'il appartenait d'ouvrir la première page d'un festival qui devait s'avérer d'une rare qualité.

Avec l'« Ave Maria » de Schubert, M. Chaperon a assuré là un lever de rideau qui aurait eu sa place dans le tableau final de la journée. La qualité de l'interprétation à fait se multiplier les applaudissements, et la voie était tracée pour la suite des concerts Les musiciens de l'Harmonie du Rhodia-Club de Roussillon ont servi là un apéritif musical entrainant.

C'est vers 15 h., que commença le grand défilé parcourant toutes les rues de la ville, pour se rendre ensuite au stade de Charreton. Tout au long du parcours les diverses sociétés participantes furent acclamées et applaudies par la population et principalement les gracieuses majorettes de Condrieu et Miss France sur son char fleuri, entouré de ses six benjamines.

Les gendarmes de Pélussin, sous la direction du chef Vélien et les pompiers de Saint Pierre de Bœuf, ont réussi à drainer le flot des véhicules circulant sur la R.N. 86, tout en laissant aux musiciens l'aisance nécessaire à un large défilé.

Dans le cadre champêtre du stade de Charreton, rien n'avait été négligé pour donner à cette fête tout l'éclat qu'elle méritait, Chapiteau immense avec parquet et chaises, buvettes, parking, sonorisation et éclairage impeccables.

Pendant plus de trois heures, le public à pu gouter là tout ce que la musique peut apporter de satisfaction, et nous nous garderons bien d'accorder une préférence à ces exécutions faites pour le plaisir de l'oreille. Nous noterons cependant le nom de chaque société participant à ce festival. Fanfares groupées sous les auspices du Comité Régional de Macias : Groupement junior de Macias et Clique de Macias, Clique fanfare de Chavanay, Harmonie de Bourg-Argental et Union Musicale de Saint-Julien Molin Molette, société musicale de Pélussin. Sociétés d'honneur, Clique de Saint-Just Chaleyssin, Harmonie de Notre-Dame de France (Le Puy), Harmonie de Saint Genest Lerpt.

Christiane a présenté avec sa gracieuseté coutumière chaque société, assurant encore la distribution des gerbes aux chefs de musique, M. Carrot, secrétaire de la fanfare de Saint-Pierre, remerciait et félicitait au nom des sociétés organisatrices les directeurs et les exécutants de chaque phalange.

Après l'audition de chaque société vinrent les discours prononcés par MM. Emile Bory, président de la fanfare « La Laborieuse », René Brelin, maire de Saint-Pierre de Bœuf, Claudius Chaumartin, président du comité régional de Macias et M. Rouchon président de la fédération Musicale Loire et Haute-Loire.

Après ce fût la remise de décorations à plusieurs membres de la Fanfare, dont certains comptent plus de quarante ans de présence.

A l'heure où s'alignait sur le podium les médaillés du jour, les meilleures pages de l'après-midi résonnaient encore sous l'immense toile verte.... (Marche des enfants de Troupe, Beaujard, les cloches de Corneville, Carroussel avec Sydney Béchet, la fille de Mme Angot, fleur de mai, Sélection sur l'ouverture de Cavalerie légère, valse de l'empereur, ultimes minutes d'une journée qui aura largement servi la cause musicale pour laquelle œuvrent avec tant de désintéressement les dévoués amoureux d'Euterpe du Comité régional de Maclas.

Enfin le morceau d'ensemble « les Allobroges », fut exécuté par tous les musiciens présents, sous la baguette du directeur de la « Laborieuse » M. Robert Wolfensberger, mais à la demande de tous les musiciens ce morceau dut être bissé, et c'est M. Jean Rouchon, président de la Fédération qui le conduisit dans un rythme endiablé.

A 21 h., un grand bal animé par l'orchestre Claude Babb connut un succès certain et se termina fort tard dans la nuit.

Organisateurs du festival : Fanfare président Bory Emile, vice-président Chovet Gabriel, secrétaire Carrot Jean.

Clique : Président Porte Marcel, vice-président Nicolas Ernest, trésorier Seux Bernard.

Médaillés : Favier Marius, médaille de dévouement pour quarante années de secrétariat à la Laborieuse de Saint-Pierre.

Bory Emile, Paret Stéphane, Paret Louis, Fayard André, Bohe Pierre, Favier Henri, Wolfensberger Robert, médaille de vingt ans de présence de M. le ministre des Affaires culturelles.

J. CARROT.

USSON-EN-FOREZ

Le 24 avril 1966, une cérémonie simple et fraternelle rassemblait les musiciens du Réveil Ussonnais, autour de six de leurs membres, auquels fut décernée la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et chorales : M. Vincent Jean, président du Réveil Ussonnais 21 ans de service dans divers groupement musicaux, Boffet, René, secrétaire 22 ans, de service Michon Antoine, trésorier 24 ans d'activité, Gallet René, président adjoint 22 ans d'activité Bourgin secrétaire adjoint 22 ans. Ganivet Marcel 21 ans d'activité.

Le comité régional de Firminy de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire était représenté par M. Chomarat, vice-président et par M. Moulard, secrétaire-adjoint, M. Saby, président du comité, empêché s'était excusé.

On notait la présence de M. Col Daniel, maire d'Usson-en-Forez, Baleydier, adjoint. M. Despreaux, maire d'Estivareille, Gaubert, directeur de la Fraternelle de Saint-Maurice-de-Lignon, Beyssac, président et directeur du Réveil Craponnais et les dirigeants du réveil Ussonnais MM. Morel, Goutte, Proriol, Chelle, Trescarte etc...

Les représentants de la Fédération tout en félicitant les récipiendaires, ne manquèrent pas de souligner l'excellent travail accompli par le Réveil Ussonnais, qui malgré vents et marées, poursuit sa marche ascendante depuis sa fondation.

A Bussières, le 5 juin, concours-congrès-festival ont démontré la vitalité du Comité Roannais des Sociétés Musicales

L'accueillante commune de Bussières était le rendez-vous ce jour-là de ceux qui ont la charge de défendre et de faire apprécier la musique populaire. Le samedi un concert fut donné par la société locale « la Fanfare l'Etoile de Bussières ». Le dimanche matin : Les sociétés participantes au concours de batteries faisaient leur apparition en défilant (déjà) dans les rues de Bussières en rejoignant la place du Marché ou devait se déroulé les épreuves. A 9 h. 30, tour à tour 6 sociétés se présentèrent devant le jury composé de M. Delbarre, premier prix du conservatoire de Paris président de la Commission artistique de la Fédération de la Loire et Haute-Loire ». de MM. Quardri et Tricon ancien tambour major du 38e R. I. assistés de M. Franceries F. président de la Commission artistique du Comité Roannais et en présence de M. Charles, Labouret président de ce comité ; de M. James président de la société locale. La présentation. Une sonnerie au choix du jury. Un morceau de choix, 1 morceau imposé démontrèrent la valeur des exécutants.

A l'issue des morceaux, le jury prodigua ses conseils, critiques et encouragements aux chefs. Voici le palmarès

Troisième division : Troisième section, Avenir Musical de Villers, premier prix ascendant, mention au chef.

Troisième division, troisième section, Fanfare d'Ambierle, premier prix à l'unanimité.

Troisième division, deuxième section, Clique Montbrisonnaise, premier prix ascendant, mention au chef.

Deuxième division, deuxième section, Clique des Mineurs de l'Harmonie de Roche-la-Molière, deuxième prix.

Deuxième division, première section, Indépendante de Chirassimont, premier prix ascendant, félicitations au chef.

Alors que l'Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière (musique d'honneur du festival) prenait possession du kiosque pour donner un brillant concert suivi par un nombreux public et en particulier pour M. Crespy sous-préfet de Roanne, de M. Rivière député, M. Simon conseiller général, M. Monteillier maire de Bussières.

Dans la salle de l'amicale laïque se tenait le congrès du comité des sociétés musicales du Roannais présidé par son président M. Labouret, M. Charles vice-président, M. Roivassard trésorier, MM. J.F. et F. Franceries, M. Foliot délégué à la presse et auquel assisté M. Rouchon président de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire. M. Saby secrétaire, M. Samouillet secrétaire adjoint, M. Delbarre M. James, M. Chevrier directeur de la Fanfare de Bussières.

M. Labouret remercia tous les présents et en particulier M. James, et la municipalité de Bussières, il présenta les excuses d'absence de M. Dumont, secrétaire retenu par une cérémonie familiale, de M. Dumas vice-président.

M. Ravassard procède alors à l'appel des sociétés 17 sur 26 sont représentées soit un total de 985 musiciens actifs. M. Labouret donne le compte rendu moral, M. Ravassard dresse le bilan financier qui s'avère satisfaisant, il remercie les sociétés qui, cette année, ont fait un effort pour acquitter plus rapidement leur cotisation.

M. Labouret fait part que pour des raisons indépendantes de leur volonté l'Harmonie de Charlieu ne pourra organiser le festival en 1967. L'Avenir de Villers, contacté, accepte cette organisation et comme le dira le président M. Rouchon il faut féliciter cette méritante société et son chef M. Brosselard qui possède une réelle valeur et un bel effectif pour une commune de 370 habitants. La date de ce festival sera fixée ultérieurement. M. Rouchon, annonce que le concours de batterie 1967 sera confié au comité du Montbrisonnais. Pour les décorations il faut d'abord s'adresser au président du Comité Roannais avant la Fédération.

M. Truchet, délégué de Charlieu demande que le morceau d'ensemble généralement bissé soit de nouveau dirigé par le directeur de la société organisatrice, ce qui est accepté.

Le délégué de Couture demande que les examens d'entrée dans les musiques militaires soient connus plus tôt. M. Saby donne toutes précisions à ce sujet. M. Rouchon, conseille d'écrire directement aux chefs militaires en prenant soin de joindre un timbre pour la réponse.

La situation de l'Harmonie de Saint-Just-la-Pendue est évoquée par M. Labouret, cette société se trouvant dans une situation irrégulière a cheval avec le Rhône et la Loire, n'étant pas fédérée et dépendant de l'arrondissement de Roanne elle devrait adhérer au comité roannais. M. F. Franceries fait part que l'examen de la Fédération réservé aux élèves tambours et clairons sera maintenu annuellement.

Le 2 juillet, à 14 h. 30 aura lieu dans la salle de l'Harmonie de Saint-Etienne l'examen sélectif pour Paris des élèves ayant obtenu un premier prix à Roanne (cours supérieur).

M. Saby, recommande à chaque société de lire attentivement les imprimés concernant, les assurances, certaines erreurs s'étant produites lors du réglement des cotisations ; il souligne que 78 sociétés sur 105 que compte la Fédération sont assurées ; alors que chaque société devrait l'être. Il souligne l'importante d'être assurer contre l'incendie également. M. James termine en remerciant les présidents et les congressistes de leur présence à Bussières.

A 12 h., l'Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière et ses majorettes dépose une gerbe au Monument aux Morts : une vibrante Marseillaise retentit devant une foule fort nombreuse et recueillie.

Ensuite dans la salle des Réunions Communales un vin d'honneur est offert par la Municipalité de Bussières ; toutes les personnalités musicales se retrouvent et cette réunion est honorée par la présence de M. Crespy sous-préfet de Roanne, M. Monteillier maire de Bussières, M. Rivière député, M. Simon conseiller général etc...

Tour à tour prennent la parole M. James, M. Simon, M. Rouchon, M. Rivière, M. le sous-préfet, les orateurs sont unanimes à reconnaitre les bienfaits et les richesses de l'art musical et en particulier de celui de la musique populaire et félicitent chaleureusement ceux qui la pratique ainsi que leurs dirigeants. Tous ces discours sont fortement applaudis.

Puis à 12 h. 45, toutes les personnalités se retrouveront pour le banquet officiel.

A partir de 14 h., les sociétés arrivent en défilant jusqu'au podium dressé dans la cour de l'école de filles où ils sont accueillis par un vin d'honneur.

A 15 h., les 17 sociétés (voir liste ci-dessous) prennent le départ pour le grand défilé qui après avoir parcouru les rues de Bussières devant une foule très nombreuse et enthousiaste les ramènent au podium. Sous la direction de M. Chevrier est interprété par les 900 musiciens, tambours, clairons, cors le morceau d'ensemble « Roncevaux » morceau bissé par la foule.

Puis M. Rouchon, remet de magnifiques coupes, diplômes, médailles aux sociétés ayant concourues le matin.

Puis il à le plaisir de remettre la médaille de dévouement de la Fédération à M. Rechagneux vice-président de la fanfare l'Etoile de Bussières, cheville ouvrière de ce festival.

Ensuite chaque société prend possession du podium, pour exécuter un morceau de son choix. Cette audition particulièrement réussie retient l'attention soutenue des nombreux spectateurs. A l'entracte M. Rouchon, remettait la coupe du Comité des Roannais « Aux Amis de l'Accordéon » de Roanne; société particulièrement méritante et dynamique. La musique populaire à vécue une belle journée à Bussières et grâce en soit rendue aux dévoués organisateurs de la Fanfare l'Etoile de Bussières.

Liste des sociétés

Société Musicale de Villers ; Fanfare de Saint-Germain-Lespinasse ; Tambours et Clairons d'Ambierle ; Fanfare de Coutouvre ; Clique Montbrisonnaise ; Amis de l'Accordéon de Roanne ; Fanfare de Chanoy ; Harmonie de Roanne ; Harmonie du Coteau ; Etoile Forézienne de Cottance ; Fanfare de Roanne ; Réveil Crémeausien ; Société Musicale de Renaison ; Harmonie de Charlieu ; Fifres Roannais ; Harmonie des Mineurs de Roche-la-Molière.

Le délégué de la Presse,
M. Jean FOLIOT.

L'Accordéon dans la Loire XVe anniversaire des amis de l'accordéon de Roanne

Pour fêter le onzième anniversaire de leur fondation, les amis de l'accordéon de Roanne avaient bien fait les choses, en invitant le Hohner Akkordéon Orchester de Reutlingen. Cette manifestation placée dans le cadre des relations culturelles avec le patronage de la fédération des sociétés musicales de la Loire et de la Haute-Loire, sous la présidence d'honneur de M. le sous-préfet et de M. le député-maire de la ville de Roanne, connut un succès sans précédent, et pendant près de quatre heures, c'est devant une salle comble que l'accordéon fut à l'honneur.

Les meilleurs solistes roannais interprétèrent un choix d'œuvres variées allant du musette au classique. Ensuite, l'orchestre roannais avec ses 34 exécutants, sous la direction du maitre Maurice Jacquetin donna un programme judicieusement établi. La preuve de la satisfaction générale fut soulignée par une moisson d'applaudissements.

Après l'entr'acte l'enthousiasme fut a son comble lorsque se produisirent deux solistes allemands, et un sextuor qui hors programme joua Brasilia. Puis l'orchestre allemand, sous la direction de Mme Hilde Schaffer fut la surprise par ses qualités musicales avec l'utilisation des instruments électroniques.

Salut les as interprété par les deux sociétés réunies tour à tour sous la baguette de Mme Hilde Schaffer et de M. Maurice Jacquetin fit que ce Super Gala d'accordéon fut parfait.

MIDI

Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi

A l'occasion du 60e anniversaire de la fondation de notre Fédération et du 44e Congrès Fédéral, M. Ehrmann président de la Confédération musicale de France, avait accepté l'invitation du président Senegas de venir présider ce Congrès.

Pour fêter également le cinquantenaire de l'Etoile Bleue c'est dans la ville de Montpellier que ce congrès a tenu ses assises.

Le président Ehrmann était accueilli à sa descente du train, par le président Senegas, accompagné du secrétaire général M. Portes et des dirigeants de l'Etoile Bleue.

A 18 h. 30

Le président Ehrmann faisait l'objet d'une réception au siège de l'Etoile Bleue. Le président Senegas lui souhaita une cordiale bienvenue et lui présenta les membres du bureau de la Fédération du Midi et les membres de l'organisation du Congrès.

A 21 h.

Le président Ehrmann et les membres du bureau assistaient à un magnifique concert, donné au théâtre Municipal, en présence de M. l'adjoint aux Beaux-Arts, de M. le maire de Montpellier, du directeur du Conservatoire, et de diverses personnalités de la ville.

Le dimanche 15 mai.

Les congressistes se trouvaient au Pavillon Populaire.

A 9 h. le président Ehrmann ayant à ses côtés M. Senegas et les membres du bureau fédéral déclara la séance ouverte.

Il appartenait à M. Senegas de souhaiter la bienvenue à M. Ehrmann avec lequel il est en relations depuis de nombreuses années. Dans son allocution M. Senegas souligna l'action incessante, le dévouement inlassable du président confédéral et son intervention efficace pour défendre, en maintes occasions, l'Art Musical et nos sociétés populaires de musique. Il insista sur l'action que mène M. Ehrmann auprès des pouvoirs publics pour faire aboutir les nombreux projets qui lui sont soumis.

M. Ehrmann prit à son tour la parole en ces termes :

Mon Cher Ami et Président de la F. M. M., vos paroles viennent de me toucher profondément, en effet, depuis a peu près 14 ans, nous avons travaillé ensemble et je dois dire que si j'ai eu quelques mérites à le faire, c'est grâce au dévouement et à la gentillesse du président Senegas. Vous avez tout ce qu'il a fait sur le plan confédéral et sur le plan de la F. F. M. il a rendu d'immenses services. Aussi, je suis heureux de le signaler, je suis heureux également de l'accueil si sympathique que j'ai reçu depuis mon arrivée ici. J'y suis très sensible, croyez le bien et tiens à remercier M. Senegas. M. Portes, le secrétaire général qui aussi aide beaucoup M. Senegas et a pris beaucoup de peine pour l'organisation du congrès. Je n'oublierai pas le trésorier M. Mlechamp et M. Ranzy qui bien souvent est en contact avec moi à Paris. Maintenant il y a aussi le comité de réception et là aussi, tous mes remerciements à M. Barascud et à tous les membres de l'Etoile Bleue. Je garderai un excellent souvenir. C'est à la première fois que je viens assister à u congrès de la

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

S. A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIIe Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

F.M.M. et je suis prêt à répondre à toutes les questions que vous voudrez bien me poser. Au fur et à mesure de la séance, nous arriverons à mettre bien des choses au point, j'en suis certain. Mais je ne voudrais pas prolonger plus longtemps le débat, donc travaillons.

Les Vice-Présidents firent ensuite un rapport sur l'activité des sociétés de leur département.

Il ressort de l'ensemble de ces rapports que, si la musique se meurt en France, c'est que l'Etat ne fait pas un effort suffisant pour remédier à cet état de choses, prétextant que 25 % de Français seulement aiment la musique, ce qui est inexact.

De plus si nos sociétés musicales périclitent, la faute en est que, rares sont les municipalités qui votent des subventions suffisantes pour les aider. Beaucoup de sociétés en sont réduites à vivre avec leurs propres ressources.

Il appartenait ensuite à M. Ehrmann de répondre au nombreuses questions qui lui furent posées. Il le fit simplement en insistant pour que les délégués présents n'hésitent pas à le questionner, étant désireux de fournir toutes les explications utiles.

M. Ehrmann annonça alors que nos sociétés dépendent de deux ministères : Affaires culturelles et Jeunesse et Sports.

Il signale en outre, qu'une commission Nationale de la Musique a été constituée. Cette Commission ne s'est pas toujours penchée sur les vrais problèmes qui nous intéressent. La preuve en est qu'elle a deux ans pour remettre son rapport.

Le Président Confédéral parle ensuite des jeunes. Si les pouvoirs publics prétendent que seulement 25 % des jeunes aiment la musique alors que 75 % pratiquent les sports, la faute en revient à l'Etat qui ne tient pas compte de l'appel lancé, depuis plusieurs années, par les Fédérations musicales pour que l'étude de la musique soit obligatoire dans toutes les écoles.

Les pouvoirs publics devraient s'inspirer de l'exemple donné par certaines nations étrangères entre autres les Etats Unis qui n'hésitent pas à faire l'effort nécessaire pour la propagation de la musique.

Il faut reconnaître pourtant qu'il existe un Comité de liaison au Ministère de l'Education Nationale qui a pour mission de mettre au point un programme pour l'Education musicale en France. Ce comité a demandé que cette éducation musicale parte de l'Ecole Maternelle et s'étende jusqu'à la Faculté. Certains professeurs recommandent de faire marcher de pair l'étude du solfège avec l'étude de l'instrument pour encourager les élèves à travailler.

M. Ehrmann se félicite de voir le nombre d'élèves présentés par nos sociétés musicales, s'élever chaque année. Il était de 14000 en 1955, il a été de 20.900 en 1965. Il préconise pour intéresser les élèves, l'audition de disques de vraie musique.

Faisant allusion au journal de la C. M. F. M. Ehrmann en recommande la lecture et il insiste pour que le journal soit communiqué à tous les sociétaires, qui pourront y lire certains avis leur permettant de faciliter diverses démarches auprès des organismes intéressés.

En terminant il annonce qu'il espère pouvoir organiser en 1967 dans le stade de Colombes à Paris ou au grand Palais un grand rassemblement de jeunes musiciens.

Le président Senegas félicite et remercie M. Ehrmann qui est longuement applaudi par tous les Congressistes.

Il propose ensuite de procéder à l'élection du tiers sortant des membres du comité de Direction. Sont élus ou réélus MM. Pujol, Maurel, Robin, Larguier, Vincent, Pascal Raynal, Huillet, Gayraud, Gros, Tort, Laguerre, Laudun, Collet, Blasi et Barascud.

Aussitôt après on procède à l'élection des membres du bureau, qui sont réélus à l'unanimité.

Au cours de la remise du Fanion Fédéral qui avait lieu au foyer de l'Opéra de Montpellier, maître Delmas, maire de la ville remercia le président Senegas d'avoir choisi Montpellier, et remercia également M. Ehrmann d'être venu présider le 44e congrès il insista à son tour, pour que la musique revive car dit-il c'est l'âme de la cité et il faut intéresser les jeunes. Pour cela évidemment il faut des moyens et seuls nos gouvernements peuvent nous les fournir.

Le président National prit la parole pour remercier M. le maire des paroles si élogieuses qu'il avait prononcées à son égard, il reprit dans son discours quelques idées qu'il avait développées au Congrès.

A l'issue du banquet officiel M. Ehrmann remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de ce Congrès, il adressa tous ses remerciements à M. Barascud président de l'Etoile Bleue et à ses collaborateurs.

Le siège de la F.M.M. se trouvant à Béziers, le président Senegas avait invité M. Ehrmann a venir faire un trop court séjour à Béziers.

Après lui avoir fait visiter les nouveaux locaux de la Lyre Biterroise, le président était invité à visiter la merveilleuse salle du conseil municipal. En l'absence de M. Claparede, sénateur-maire, ancien ministre, retenu à l'étranger avec son conseil municipal, le président Senegas lui remit une brochure de la ville de Béziers. Après avoir visité les beautés de la ville, le président Ehrmann reprenait le train le lundi pour Paris où, reprenant son bâton le pèlerin, il va de ville en ville, encourager ceux qui ne veulent pas que la musique populaire disparaisse.

Merci M. le président d'avoir accepté de venir dans notre midi, nous garderons de votre passage, parmi nous, un excellent souvenir et nous souhaitons vous voir venir plus souvent parmi nous.

Le secrétaire général
R. PORTES

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

20 musiciens décorés à l'issue du concert de gala de l'Harmonie des H.B.L. de Merlebach

La musique française était à l'honneur, hier après-midi dans la grande salle du Puits V à Merlebach. Le monde musical que compte le bassin était au rendez-vous de l'Harmonie des H. B. L. qui donnait son concert de gala, sous la conduite de M. Paul Semler-Collery.

Parmi l'assistance nombreuse, plusieurs personnalités, dont MM. Lagabrielle, directeur général adjoint des H. B. L. ; Jarige, directeur délégué ; Moussu, secrétaire général ; le Dr Namur, maire de Merlebach, etc, rehaussaient de leur présence cette manifestation artistique de classe, préparée tous les ans avec minutie, par les mineurs-musiciens qui décidément, ont beaucoup de mérite.

Leur chef n'en a pas moins toujours à l'affût de nouveautés, on ne saurait mieux faire que le comparer à un artisan ciselant de petits chefs-d'œuvre. Un beau jour, il fait naître de son orchestre les précieuses trouvailles dont on admire alors les richesses comme on s'extasierait devant des pierreries. Mais à sa recherche d'inédit, s'ajoute le soin qu'il apporte à confectionner un programme fait pour satisfaire le goût du plus large public. La plupart du temps il est payé de retour ; ce fut à nouveau le cas hier, car l'auditoire ne lui ménagea point ses applaudissements ainsi qu'à ses vaillants compagnons.

Cette année le concert comportait un choix d'œuvres de compositeurs français qui, bien que contemporains, n'en sont pas moins orientés vers des horizons musicaux différents. De « Thierry la Fronde » on en venait au « Biches » de Poulenc, puis au « joli jeu du Furet » de Roger-Ducasse, dont la transcription de M. Semler-Collery est particulièrement réussie.

C'était là les perles d'un concert qui s'orientait ensuite vers la houle des accords cuivrés du « Bateau Ivre » de Robert Bergmann, directeur du Conservatoire de Mulhouse. On se souviendra sans doute d'un concert spirituel donné par l'Harmonie des H. L. M. il y a quelques années, et à l'affiche duquel s'inscrivait « Le Tombeau devant l'Escaut » du compositeur belge René Bernier, écrit à la gloire de Verharen ; on avait à ce propos établi un parallèle entre ces pages dont les impérieuses dissonances se fondent finalement dans un amalgame de couleurs et dont le mouvement de ressac est traduit par d'étranges impulsions jazziques, avec les soubresauts rythmiques que Bergmann a utilisés pour décrire le « Bateau Ivre » d'après Arthur Rimbaud. De Rimbaud à Verharen, le chemin est court ; de Bernier à Bergmann, il n'est guère plus long. Aussi bien existe-t-il entre les deux ouvrages une consanguinité de couleur et de rythme : on se plaira à souligner ici la hardiesse de plume du transcripteur, M. Semler-Collery, ainsi que la belle construction sonore qu'ont élevée les quelques cent musiciens de l'harmonie en interprétant une œuvre forte dont ils ont su rendre l'éclairage très particulier (une mention au trompette solo Jean Glatt). Une autre mention également à Paulette Senault, qui commentait le concert et qui révéla ses talents d'excellents diseuse en interprétant le poème de Rimbaud.

Sur la grande marche « France d'Outre-Mer » d'Henri Tomasi, s'achevait la prestation de l'Harmonie qui fut saluée longuement.

La seconde partie était tout entière consacrée au récital d'œuvres lyriques que Paul Finel, premier ténor, à l'Opéra de Paris interprète, accompagné au piano par Mme Lafond, professeur au Conservatoire de Metz. Organe ample au débit généreux. Paul Finel chanta successivement des extraits de Werther, Roméo et Juliette, Carmen, Le Cid et Hérodiade pour la plus grande joie des amateurs d'art lyrique. Lorsque nous avons dit qu'en intermède le quator de saxophones de l'harmonie (qui vient de sortir son premier disque) joua admirablement plusieurs morceaux très goûtés, il ne nous restera plus qu'à donner rendez-vous aux mélomanes pour les prochaines agapes sonores que dispensera pour notre plus grand plaisir, l'Harmonie des Houillères. G.M.

LA REMISE DES MEDAILLES AUX DECORES

A l'issue du concert, les musiciens se retrouvèrent, avec leurs familles au Casino des Employés, où M. Lafond, président de la Fédération musicale de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle, remit médailles et diplômes à une vingtaine de musiciens pour leur ancienneté au sein de l'harmonie des H. B. L.

En voici la liste :

MEDAILLE DE LA FEDERATION (25 ans de service) MM Raymond Klein, Henri Mayer, Antoine Pellegrini, Albert Schuler.

MEDAILLE DE BRONZE (30 ans) DE LA CONFEDERATION : MM. Emile Bizjak (31 ans d'ancienneté), Edmond Burkardt (41 ans), Victor Dolisy (30 ans), Etienne Izing (32 ans), Joseph Michalak (30 ans), Henri Misbach (31 ans), Joseph Nicolaus (30 ans), œoseph Sander (40 ans), Jean Schweitzer (31 ans), Mathias Spieles (42 ans).

MEDAILLE D'ARGENT (40 ans) DE LA CONFEDERATION : MM. Edmond Burkardt (41 ans d'ancienneté Georges Glatt (40 ans), Joseph Sander (40 ans), Mathias Spieles (42 ans).

MEDAILLE D'OR DE LA CONFEDERTION (50 ans) et MEDAILLE DES VETERANS (50 ans et 62 ans d'âge) : M. Joseph Klam.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

VALENCIENNES

Le Choral Claudin Le Jeune en Allemagne

Notre choral avait accueilli les 14 et 15 mai la célèbre société Néerlandaise « Mannenkor St David » de Smpelveld, et avec elle et les Petits Chanteurs donné un concert particulièrement brillant à l'Hôtel-de-Ville le samedi 14, tandis que le Mannekoor donnait le dimanche 15 en l'église Saint-Géry une impressionnante audition de Musique Sacrée.

Animée par ses responsables Henri Carlier et Pierre Moreau et un comité très actif, notre belle phalange valenciennoise préparait encore une tournée musicale en Allemagne, et c'est ainsi que le jeudi de l'Ascension elle partait, accompagnée, par MM. F. Nicaise et M. Billiet adjoints au maire, pour un long périple de quatre jours en Basse-saxe et retour par les vallées du Rhin et de la Moselle. Elle participait le jeudi 19 mai au festival « Munsk und Theater » de Hanovre, et donnait le soir une audition, d'une exceptionnelle qualité dans la grande salle historique de Herrenhausen avec la société locale « Yugendchor ».

Ce concert s'inscrivait dans le festival, annuel, ne comprenant pas moins de 84 concerts et représentations d'opéras et ballets. Le choral Claudin le jeune avait l'honneur d'ouvrir le cycle 1966. Le lendemain 20 mai, le Burgermeister de Hanovre recevait notre société au Rathaus, la priant de redonner un ou deux chœurs de son répertoire qu'il avait particulièrement appréciés. M. F. Nicaise représentant le maire de Valenciennes répondit en allemand aux paroles de bienvenue du maire de Hanovre. Ce fut ensuite une très intéressante visite de cette large et belle ville presque entièrement reconstruite, visite commentée par un guide francophone. Le soir, une réunion fort amicale rassemblait les chorales de Hanovre et de Valenciennes.

Le samedi 21, le choral Claudin le jeune quittait Hanovre pour Pfalzel bei Trier, en passant par les belles vallées du Rhin, et de la Moselle en s'arrêtant à Bohn. Le soir ce fut la visite détaillée de Trèves, très intéressante cité Gallo-Romaine et l'arrivée en la charmante localité de Pfalzel dont les habitants avaient déjà accueilli les petits chanteurs et voulaient recevoir mieux encore leurs aînés du Choral. Et le dimanche 22 ce fut pour le choral une journée exceptionnelle d'intensité musicale et d'une mutuelle cordialité dont les choristes Valenciennois garderont le souvenir impérissable. Ce fut d'abord une audition de Musique sacrée avec l'excellent « Kirchenkor » de Plaizzl, puis l'après midi un concert d'une ambiance extraordinaire dans l'enthousiasme unanime des exécutants et des auditeurs. Dans la nuit le choral Claudin le Jeune regagnait Valenciennes, heureux d'avoir allégrement et noblement porté en Allemagne le renom artistique de l'Athénes du Nord.

LIEVIN

Fêtes du trentenaire de la Symphonie ouvrière des accordéonistes Lévinois.

Les 16 et 24 avril se sont déroulées les festivités du trentenaire de la fondation de la Symphonie. Elles débutèrent le samedi 16 par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, avec la présence de la symphonie accordéonistes Les cols bleus avionnais. Après l'exécution de la Marseillaise par les deux sociétés eut lieu un défilé en ville au son de pas redoublés, et de la marche (Liévin - Avion) composée pour la circonstance par le chef de la symphonie M. Lejeune, pour se rendre au siège de la grande harmonie des Mines de Liévin, salle Taharin, où un vin d'honneur fut servi aux membres des 2 sociétés. A 21 h. un grand bal eut lieu, au cours duquel fut élue la reine du trentenaire et ses deux dauphines. Le dimanche 24 en la salle d'honneur de l'Hôtel de ville La municipalité avec M Henri d'Arras, député-maire recevait la symphonie en présence de nombreuses personnalités locales. M. D'Arras dit sa joie de recevoir la sympathique société Lévinoise. Il rendit hommage à son chef et fondateur Jules Lejeune à qui l'on doit d'avoir conduit et maintenu la Société dans un climat d'union parfaite, en s'y imposant par un dévouement de tous les instants, il félicita également Mme Lejeune pour l'aide de tous ses instants qu'elle apporte à seconder son mari. S'adressant ensuite à M. Delvigne représentant la Fédération musicale du Nord et Pas-de-Calais et le remercia d'avoir bien voulu consacré sa journée aux fêtes du trentenaire de la symphonie et de son dévouement à l'art musical en général. Mme Delvigne au nom de la Fédération, dit à M. Lejeune et à ses collaborateurs combien il était heureux que l'on puisse trouver encore de tels dévouements au service de l'art musical. Il adressa de chaleureuse félicitations aux membres de la symphonie qu'il allait décorer. Il remit d'abord à la bannière de la société la médaille d'honneur de la Fédération à Mme Marquis le diplôme d'honneur pour 21 années de présidence de la Société ; à Mme Kléber Dewévre sous-chef la médaille de bronze et d'argent pour 30 années de présence à la Société à MM. Gustave Merlin Louis Deschamps, Garier Abel, Ghiguet Alexandre la médaille de bronze pour plus de 20 années de présence. Mme Petit Fidéline épouse Lejeune reçut le diplôme d'honneur pour 30 années de dévouement à la société et à la musique en général. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur fut servi par la municipalité. De l'Hôtel de ville les musiciens et les personnalités se rendirent salle Tabarin, où un grand banquet devait avoir lieu. La symphonie exécuta quelques œuvres de son répertoire au cours de l'apéritif qui furent très goûtées par tous les invités. A 14 h., le banquet réunit tous les amis de la symphonie. M. le député maire, M. Morin, adjoint président de l'harmonie ainsi que tous les présidents et chefs des sociétés locales, et MM. Valembais président et Jacques Lefebure, chef des Cols Bleus avionnais. M. Lejeune remercia ensuite tous les invités puis s'adressant à Mme Chevalier, et Mme Marquis tous deux à la présidence d'honneur de la Société depuis de nombreuses années souhaita les voir encore longtemps parmis nous. Il remercia également ses collaborateurs et tous les musiciens pour leur attachement à la société et il remit des médailles et breloques offert par la société aux membres avant 10 ans et 5 ans de présence et d'assiduité à la symphonie.

Une sauterie gratuite termina cette soirée jusqu'à une heure avancée de la nuit, et dans une ambiance du tonnerre.

Nota. La communication du livret fédéral fait ressortir les succès remportés par la société dans les différents concours, en particulier à Lorient en 1962 où elle obtint le premier prix ascendant en division supérieure B et la coupe du ministère de la jeunesse et des sports.

AUBY-LES-DOUAI

Le troisième rassemblement des sociétés musicales de la délégation fédérale du Douaisis a eu lieu à Auby-les-Douai, le 15 mai 1966. Il donna lieu à un festival auquel participèrent une quinzaine d'entre elles qui avaient répondu à l'invitation du Comité d'organisation placé sous le patronage de la municipalité et la présidence d'honneur de M. Robert Cappelaere, maire, dont l'attachement aux sociétés musicales d'amateurs et, en particulier de l'Harmonie municipale d'Auby, ne saurait être mis en doute et à qui, en passant, nous témoignons notre plus vive gratitude.

Cette journée du 15 mai débuta par une assemblée générale des sociétés fédérées du Douaisis, sous la présidence de M. Ernest Wiart, délégué fédéral, dont le dévouement mérite d'être signalé, ayant à ses côtés M. Omer Dufour administrateur de la Fédération, au cours de laquelle furent discutées de nombreuses questions intéressant la vie des groupements orphéoniques.

Elle fit suivie d'une manifestation du souvenir au monument aux morts et d'un vin d'honneur précédant le repas offert aux membres du Comité organisateur, de l'Harmonie Municipale et aux représentants des sociétés participant au festival, au cours duquel prirent successivement la parole MM. Pierard, président de l'Harmonie, Roger Cappelaere et Omer Dufour.

L'observation rigoureuse d'un horaire minutieusement établi voulut qu'à 14 h., 30 et en différents points du territoire Aubigeois débutèrent les concerts annoncés au programme et qu'après s'être rassemblées au Pont-d'Auby, les sociétés défilèrent au son d'entraînants pas redoublés, suscitant des acclamations enthousiastes sur leur passage, pour se retrouver place de la République pour l'exécution d'ensemble de la Marche des Enfants de Troupe sous la direction de M. Emile Lemaire, chef de l'Harmonie municipale.

Une remise de récompenses confédérales et fédérales comportant entre autre la médaille des vétérans à M. Emile Caron ; la médaille quarantenaire à MM. Emile Lagache et Raymond Caron ; la médaille trentenaire à MM. Auguste Pierard et Henri Bulcourt, effectuée par M. Dufour, fut saluée par une vibrante Marseillaise ainsi que par la Brabançonne.

Un lâcher de pigeons, les gracieuses évolutions des majorettes de la Clique scolaire des Trompettes et Cors Avionnais constituèrent un agréable interméde à l'issue duquel l'Harmonie du groupe d'Oignies des H. B. N. P., invitée d'honneur, se chargea de mettre le point final aux festivités du jour.

Sous la direction de M. Omer Dufour elle s'en acquitta fort honnêtement à la grande satisfaction des auditeurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Ce fut une belle journée pour la « musique ». Que tous ceux qui ont contribué à sa réussite en soient félicités et remerciés comme ils le méritent.

Et pour terminer ce compte-rendu, après avoir signalé la participation très remarquée de l'harmonie, M. Kunst en Deugd de Wakken (Belgique) à laquelle nous réitérons la cordialité de nos sentiments nous complimenterons M. Emile Lemaire et ses vaillants musiciens de Noyelles Godault et d'Auby pour le magnifique concert qu'ils offrirent, la veille du festival, en guise de prélude à la population aubigeoise.

ORLÉANAIS - BERRY

SALBRIS

L'Union Musicale de Salbris a fêté Sainte-Cécile conjointement avec le centre de secours local.

Les deux sociétés se rendirent à l'église Saint-Georges ou sous la baguette de M. Delacour, directeur l'Union Musicale exécutait Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni, Panis Angelicus de César Frank et à la sortie avec la batterie Driant défilé de Millot.

Les deux sociétés se rendirent ensuite au monument aux morts où, après les douneries réglementaires, deux gerbes furent déposées par MM. Gamichon, président d'honneur de l'Union Musicale, et le capitaine Sauger, au nom du Centre de Secours.

Musiciens et pompiers se retrouvaient ensuite à un banquet présidé par M. Boichot, vice-président du conseiller général avec à ses côtés M. Corrèze maire de Salbris, le commandant Le Verge, Hemme et Deschamps, adjoints au maire et de nombreuses personnalités.

BEAULIEU

La fanfare de Beaulieu à donné son concert annuel de Pâques avec le programme suivant :

Le Villersois de Sagnez, printemps charmeur, valse de Champel ; Bocage aux bruyères, de Gadenne, fantaisie ; L'écho de la Rochotte, marche de E. de Walle, L'Arlésienne de Bizet arrangement de Blémand, Etoile du Nord, marche de R. Martin et Tagada Pan Pan, de Verchuren, arrangement de Delbecq.

Le programme fut très apprécié par l'auditoire en espérant que les Bellocéens seront encore plus nombreux à encourager leur fanfare.

LAMOTTE-BEUVRON

En janvier l'Union Musicale a donné un concert qui fut fort bien suivi par une belle assistance malgré le froid.

Sous la direction de M. Grandoin, le public put apprécié le programme suivant :

Américain Patral marche de Delbecq, Joyeux bandit de Suppé, L'Africaine de Meyerbeen une Petite suite rustique de Jean Filleul, Dans le jardin d'un monastère de Ketelbey et pour terminer Première marche de Sigurd Joralfar marche norvégienne de Grieg. Le concert fut parfaitement présenté et commenté par M. Leschelle, secrétaire. Il se déroula en présence de M. le maire, de nombreux conseillers municipaux et personnalités. Bravo au chef et à tous les artisans de ce succès.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Les 12 et 13 mars, la société musicale a offert son concert annuel à ses membres honoraires.

De nombreuses personnalités ont encouragé par leur présence cette musique qui est en progrès constant. Parmi elles on notait MM. Dutillard, député du Loiret ; George Héau, maire adjoint d'Orléans et président de la Société. M. Laurenceau, maire de Saint-Jean-de-Braye, Cornichon, président de la F. M. O. B. Carroy président d'honneur, l'abbé Pagnon, curé, des directeurs de musique des environs, Moquey, compositeur orléanais, etc.

La première partie était réservée au programme musical.

En lever de rideau La marche des apprentis marins de Farigoul, puis L'ouverture de la grotte de Fingal de Mendelsson. Soixante seize trombones extrait de la comédie musicale The Music Mau. La batterie fanfare exécuta une fantaisie twist Dolly de Devo, cette fantaisie valut un réel succès à ce groupement dirigé par M. Daniel Méret et qui avait instruit spécialement les tambours. Ensuite une valse lente 1900 du compositeur Orléanais Xavier Moquey ou M. Henri Petit, chef adjoint et saxo, sut se distinguer.

Le directeur, M. Félicien Petit, fit apprécier l'arrangement qu'il avait composé pour, en même temps, mettre en valeur sa formation et le concertiste M. Jean Paul Moullé, prix du conservatoire d'Orléans, dans le Concerto numéro 3 de Mozart pour cor d'harmonie. Puis l'exécution d'Infanteria Ligera retraite mexicaine de Combelle, ravit le public, morceau trop peu connu de nos sociétés musicales. Le concert se termina par Simple et Fier de Champel, concert musical varié et parfaitement brillant et réussi. La deuxième partie du spectacle était consacrée au théâtre avec un vaudeville militaire en trois actes de Thareau Paluche dans l'Infanterie. Tous les acteurs sont à complimenter vivement et les spectateurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Fête musicale et théâtrale très réussies tout à l'honneur de la société musicale de Saint-Jean-de-Braye.

VENDOME

Le 13 mars s'est déroulé le gala musical annuel de l'Harmonie Municipale.

De nombreuses personnalités assistaient à ce gala parmi lesquelles nous citerons : MM. Max Laigne, sous-préfet, Yvon député-maire, des adjoints, le capitaine Le Douche, commandant d'armes, capitaine Brachet, Faydi, secrétaire de la préfecture, Cornichon président de la F. M. O. B. Coiteux, compositeur et directeur de la musique d'Angoulême, etc...

Le programme alternait musique et danse classique.

M. Emile Mounier, le directeur, avait inscrit à son programme : Sébastopol de Chomel, dirigé par M. Jouveau, sous chef ; M. Mounier, prit ensuite la baguette pour diriger les compositions suivantes : L'ouverture de Mireille de Gounod, Le pays du sourire de Franz Lehar, la Marche du couronnement de la muse du peuple de G. Charpentier. Puis l'exécution très enlevée de la Novillada de Darling et l'Hartmannswilenleopf de Courtade reçut du public une ovation particulière. Puis ce fut la pièce maîtresse de programme musical Le dernier des Horaces de M. P. Coiteux. Première audition très réussie en présence du compositeur qui tient à venir rendre hommage à M. Mounier et à ses musiciens.

Dans le domaine de la danse, le public put apprécier le talent des élèves de Marie Lascar.

Au cours de ce gala, M. Mounier remercia les personnalités ainsi que le public qui avait répondu à son appel.

OUEST

MARANS

M. Maurice Calmel reçoit l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Cette manifestation s'est déroulée à l'hôtel de ville de Marans, au cours d'un lunch, en présence de la famille et de nombreux amis du récipiendaire.

Nous avons remarqué, parmi ceux-ci, M. Salardaine, député-maire de La Rochelle ; M. Dulin, sénateur, président du Conseil général de la Charente-Maritime ; M. Bonneau président de l'Association des villages de vacances d'Aunis-Saintonge ; MM. les adjoints au maire, les conseillers municipaux les membres du conseil d'administraton de l'Union musicale de Marans, les Secrétaires de la mairie et les employés de la ville ; M. Macé, du service des Ponts et Chaussées ; M. Michelet, du service des douanes.

M. Roland Le Bigot conseiller général du canton de Marans, chevalier de la Légion d'Honneur, fit l'éloge de M. Maurice Calmel en tant que maire et président de l'Union musicale, et lui agrafa l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite.

L'Union musicale, sous la direction de Jean Calmel, en l'absence du directeur Jacques Caillaud, fit une aubade à son président.

M. Salardaine confirma l'allocution de M. le Bigot, voyant en cette distinction le gage de reconnaissance de ses concitoyens. M. Dulin associa ses félicitations à M. Calmel et ses compliments à Mme Calmel à ceux des autres orateurs, tandis que M. Fernand Bonnin félicitait à la fois le maire et le président de l'Union musicale, en sa qualité de vice-président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest et de président de l'Union des Sociétés musicales de la Charente-Maritime. Mlle Marie-Claude Barreau, au nom de l'Union musicale, remit à Mme Calmel, un magnifique hortensia.

M. Calmel remercia les personnalités présentes et tous ses amis pour leur présence à ce lunch, au cours duquel M. le Bigot, lui a remis l'insigne de cette distinction, attribuée par le ministère de l'intérieur.

Chacun leva sa coupe à la santé de M. Calmel et à la prospérité de la ville de Marans.

Notre journal s'associe aux amis de M. Maurice Calmel pour lui adresser ses vives félicitations pour cette distinction bien méritée.

Brillant concert de l'Union musicale avec un étonnant et admirable trio Calmel.

M. MAURICE CALMEL, président de l'Union Musicale a profité des vacances de Pâques pour présenter aux Marandais ses petits-fils, élèves à Paris, au cours du concert que nous a donné notre Harmonie municipale.

Nous avons d'abord applaudi le deuxième mouvements du « Concerto pour alto » de Teleman, par Bernard Calmel (11 ans), au violon alto, accompagné au piano par son frère Pierre (12 ans). Nous nous sommes rendu compte que ces tout jeunes élèves sont à bonne école et que leur travail est très sérieux. Ils ne tarderont certes pas à prendre la voie suivie par leur père, Jean Calmel.

Deux petites pièces de R. Schumann, « Premier chagrin » et « Chanson du Faucheur », furent détaillées, avec beaucoup de goût par un quatuor formé par Jacques Caillaud au trombone ; Marie-Claude Barreau, au saxo alto ; Jean-Marie Delbado, au saxo soprano, et Jean Calmel à la clarinette, remplaçant au pied levé Françoise Mago qui, avec un certain retard, était encore sur la route du retour d'Espagne avec le C. E. G. Ce quatuor nous donna ensuite « Menuet célèbre » de Mozart, et « Chant des matelots », de R. Schumann. Il est inutile de souligner que chaque œuvre fut chaleureusement applaudie.

C'est avec une fierté bien compréhensible que le président Maurice Calmel annonça le « Rondo du Trio des Quilles », de Mozart par Jean Calmel à la clarinette, Bernard Calmel à l'alto et Pierre Calmel au piano. Cette interprétation fut un vrai régal ; la réputation du clarinettiste, premier prix du Conservatoire de Paris, soliste des grands concerts parisiens, n'est point surfaite et c'est toujours avec un grand plaisir qu'on l'écoute, plaisir d'autant plus grand lorsqu'il a ses jeunes fils à ses côtés. Pierre au piano, possède déjà une très grande assurance et une excellente dextérité. Bernard, à l'alto, nous a montré sa sûreté dans les attaques au cours de fugues. Enfin, le trio nous a charmé par ses nuances, sa justesse et son rythme.

Félicitations à M. Maurice Calmel de nous avoir procuré l'occasion d'applaudir sa descendance. Juste récompense de tous les espoirs qu'il a mis dans la musique depuis son jeune âge.

La deuxième partie du programme était réservée à l'Union Musicale dont certains pupitres étaient renforcés par quelques amis voisins.

Sous la baguette énergique de son jeune et talentueux directeur, M. Jacques Caillaud, ce fut d'abord « la Marche de Rakaczy », transcrite par F. Andrieu puis l'ouverture de Boieldieu, « le Calife de Bagdad », permit de mettre les clarinettes en relief dans certains passages où les traits offrent quelques difficultés ; mais bien emmené par Jean Calmel, le pupitre des clarinettes sut se mettre en valeur, ainsi d'ailleurs que le jeune Pierre Calmel, que nous avons retrouvé dans le solo de hautbois.

Après un pot-pourri de valses avec « Rendez-Vous chez Strauss » dans un arrangement de Delbecq, nous avons pu juger de l'excellente tenue des divers pupitres, avec la fantaisie d'Adam, « Si j'étais roi ». D'abord le solo de cornet nous permit, une fois de plus, de goûter à l'excellente sonorité dans le médium de René Marle ; puis, après un très bel ensemble, bien chanté par les basses et les saxos, ce fut André Sicard, au bugle, et Lucien Faucher au barython, qui obtinrent nos applaudissements. Un seul petit reproche à l'interprétation de cette belle œuvre : La fin aurait demandé à être un peu plus enlevée.

Ce brillant concert se termina par la « Marche de la 2e D. B. » de V. Cloez, avec René Marie au clairon et Dominique Delbada au tambour.

Toutes nos félicitations vont au jeune chef Jacques Caillaud qui a su demander et obtenir ce qu'il attendait de ses musiciens.

Tous nos compliments également à l'Union Musicale dans son ensemble, à laquelle nous demandons de plus nombreux concerts, aussi réussis que celui-ci, et nous sommes certains que les Marandais ne bouderont pas de telles auditions.

Nous terminerons par une remarque que nous avons faite dans la salle ; c'est la joie qui se lisait dans les yeux d'un vénérable vieillard, qui occupait un bon fauteuil M. Arthur Calmel fier de voir aux différents pupitres son fils Maurice, président de l'Union Musicale et maire de Marans, au saxo alto ; son petit-fils Jean à la clarinette et son arrière-petit-fils Pierre au hautbois, soit trois générations au même concert. Nous comprenons là sa fierté de posséder une telle descendance d'artistes.

La musique militaire de Pau à Saint-Georges-de-Didonne

Saint-Georges-de-Didonne a eu le privilège de recevoir le 12 mai, pour clôturer les manœuvres militaires franco-allemandes qui se sont déroulées du 4 au 12, la musique militaire de la 11e division de Pau.

Elle s'est manifestée à plusieurs reprises d'abord au cours d'un défilé militaire et sur le stade au cours d'un match de football qui a eu lieu sur le terrain des sports.

Les Saint-Georgeais ont été heureux d'admirer cette formation conduite magistralement par leur chef le capitaine J.-P. Coulon, parmi laquelle se trouvait le célèbre tambour major Cazenave.

Nous ne pouvons regretter de ne pas voir et entendre cette musique plus souvent, espérons néanmoins que nous la reverrons au grand plaisir de tous en d'autres occasions du moins c'est à souhaiter.

PICARDIE

Le concours d'élèves musiciens de la Fédération de Picardie

Le concours itinérant d'élèves musiciens, ouvert chaque année par la Fédération musicale de Picardie entre les sociétés musicales fédérées et les Ecoles de musique du département, s'est terminé par le traditionnel concours d'honneur qui a lieu à Amiens et auquel sont conviés les principaux lauréats désignés dans les centres d'examen.

Le concours dans son ensemble a réuni en 1966 un nombre de candidats jamais atteint puisque les jurys ont eu à en examiner plusieurs centaines, dans les centres d'Albert, de Boves, d'Airains, de Sains-en-Amiénois, de Corbie et de Poix.

Ces jeunes candidats, en outre de ceux résidant aux centres d'examens, provenaient d'Abbeville, Con de-Folie, Gamaches, Cayeux-sur-Mer, Longpré-les-Corps-Saints etc.

Le concours préparé et réalisé magistralement par le secrétaire général de la Fédération M. Lucien Leprêtre assisté des vice-présidents MM. Héracle-Leroy et Villemot a obtenu la collaboration de jurés particulièrement qualifiés MM. Binet, Bourdel, Brisse, Duchemin, Delabre, Paquien, Pourchelle, Serge Nicolas et Mme Cambreling.

L'épreuve finale du concours d'honneur s'est déroulé dans les classes du groupe scolaire de Beauville aimablement mis à la disposition de la Fédération par Mme Desmaret, directrice par intérim.

Le palmarès a été proclamé à 11 h. par M. Lucien Leprêtre secrétaire général de la Fédération directeur du concours dont M. Héracle-Leroy, vice président de la Fédération a prononcé la clôture après avoir remercié ou félicité les jurés. Les professeurs, et les jeunes lauréats qui venaient de voir consacrer par l'épreuve d'honneur les prix et mentions déjà obtenus dans les centres d'examen.

Notons que la ville de Poix se classe en tête du concours, comme l'an dernier, avec les récompenses suivantes : En solfège : 3 premiers prix, 5 premières mentions, 15 deuxièmes mentions, 9 troisièmes mentions.

En instruments : 5 premiers prix, 2 deuxièmes prix, 11 premières mentions, 19 deuxièmes mentions et 5 troisièmes mentions.

SARTHE ET MAYENNE

Grand concert de l'Harmonie des Chemins de fer du Mans, à l'occasion de l'inauguration de la salle de musique Octave Yokel.

Une excellente seconde audition d'hiver de l'Harmonie des Chemins de Fer du Mans fut donné le 5 décembre dernier. C'est à un programme de choix, soigneusement sélectionné parmi les œuvres des compositeurs les plus célèbres que l'Harmonie conviait ses habitués à la salle des concerts.

Sous la diligente direction de M. Daniel Hureau, la formation exécuta d'abord Phèdre, ouverture au rythme majestueux extraite de la musique de scène que Massenet composa spécialement pour une série de représentation de la tragédie de Racine, en 1900, au théâtre de l'Odéon.

Suivit Pavane (Martin - Grouit) agréable petite pièce pour cor sur des rythmes du XVIe siècle, exécutée avec beaucoup de délicatesse par M. Claude Hunault, lauréat du Conservatoire du Mans.

L'Andante et Menuetto de Haydn, fut rendue avec tout le charme et la grâce qui sont l'apanage de ce génial musicien.

Une fantaisie sur Samson, et Dalila, le célèbre opéra biblique de Saint-Saëns, permit plus spécialement à MM. Maurice Desilles, bugle solo et directeur adjoint de l'Union musicale de Poutlieue du Mans et Marcel Brielles, cornet solo, prix d'excellence du Conservatoire, du Mans, de donner un relief, particulier à l'interprétation de cette page qui s'inspire d'ailleurs de la meilleure tendance classique.

L'audition s'acheva sur la marche américaine Blaise Away. Des compliments ont été adressés aux exécutants de la valeureuse harmonie des Chemins de Fer du Mans qui sous l'impulsion compétente de M. Daniel Hureau, s'efforcent si heureusement et si courageusement à maintenir mais aussi à valoriser le niveau musical en notre cité.

L'Harmonie des Chemins de fer, à la suite de son audition a procédé à l'inauguration de la salle de répétition qu'elle vient de se voir attribuer, dans les sous-sols du bâtiment V. B. de l'arrondissement du Mans.

M. Ragin, président de l'Harmonie, s'adressa alors à l'assistance :

En cette journée de repos dominical vous avez été convié à l'issue du concert que l'Harmonie des Chemins de Fer du Mans vient de donner à la salle des concerts de la ville à l'inauguration de la salle de répétitions dont la SNCF vient de doter sa société musicale Mancelle.

Voulant profiter pleinement de cette conjoncture, les membres du bureau de l'Harmonie, ont décidé de satisfaire un désir qu'ils gardaient en leurs cœurs depuis plusieurs années et qui tendait à rendre un hommage durable à la mémoire du président fondateur de l'Harmonie des Chemins de Fer du Mans. Et c'est pourquoi, grâce à l'esprit de compréhension des dirigeants locaux de la S. N. C. F. la salle de répétitions que nous inaugurons aujourd'hui portera désormais le nom de Salle Octave Yokel. Qu'il me soit permis de rappeler ici ce que fut la vie et les activités de M. Yokel.

Né dans le département de l'Yonne à Fleury-la-Vallée le 2 mars 1873 de nationalité Française il avait, par son bisaïeul venu en France en 1814 une ascendance Tchèque. Marié en 1900 Il eut un fils M. Henry Yokel qui, malgré le caractère particulier de ce premier dimanche de décembre, a bien voulu être parmi nous pour rendre hommage à la mémoire de son père, qu'il en soit remercié. Octova Yokel est décédé au Mans 12 rue de Lorraine dans une maison que les anciens de l'Harmonie connaissent bien le 27 mars 1962 alors âgé de 89 ans.

Ce que fut sa carrière administrative

Nanti du brevet supérieur, il entra à l'Ecole Normale d'Orléans en 1893. Titulaire en 1895 du Certificat d'aptitude pédagogique il exerça la profession d'instituteur dans l'enseignement public successivement à Briare, Patay puis Orléans reçu par concours à l'emploi le commi-

taire de surveillance sur les chemins de fer, il fut affecté au Mans en 1904 nommé en 1914 commissaire adjoint à la gare et station magasin du Mans il fut envoyé sur sa demande à la gare de Calais où il fut nommé commissaire régulateur de l'armée belge. Après une blessure, il dut reprendre au Mans ses activités de Commissaire adjoint de gare jusqu'en février 1919. Revenu au temps de paix il exerça les fonctions d'inspecteur du contrôle de l'Etat sur les Chemins de Fer jusqu'en 1936 date à laquelle il fit valoir ses droits à la retraite.

CE que fut sa carrière musicale

Particulièrement doué, il apprit la musique très jeune, à 7 ans il donna à l'occasion de Noël son premier concert d'orgues à la messe de minuit de l'église de son village natal il fut organisateur pendant 10 années jusqu'en 1890 date à laquelle il prépara son entrée à l'Ecole Normale. Entre temps, il enseigna la musique à ses petits camarades qui, presque tous, devinrent des solistes dans diverses formations de musiques militaires ; à 12 ans il jouait valablement des divers instruments usités dans les fanfares C'est à l'Ecole Normale d'Orléans qu'il apprit le violon mais son instrument préféré était la flûte. C'est également à Orléans au contact d'un de ses amis, qui devint plus tard rédacteur au journal de la Confédération Musicale de France, qu'il se perfectionna.

Il composa même une œuvre « Grazielia » qui obtint en 1892 un diplôme lors d'un grand concours de composition musicale. Partout où il passa, Octave Yokel œuvra pour faire connaître la musique en organisant des séances artistiques, des concerts, des cours de solfège Il fonda en 1931 l'Harmonie des Chemins de Fer du Mans, il en fut le président actif jusqu'en 1957, soit pendant plus de 25 ans, il en fut le président d'honneur jusqu'à sa mort. Il institua et dirigea dans des locaux qui étaient loin d'être aussi valables que la salle que nous inaugurons aujourd'hui des cours de solfège et de musique instrumentale à l'usage des enfants de Cheminots et qui furent très fréquentés, pendant de nombreuses années, les éléments de valeur qui en étaient issus ont renforcé les sociétés de musique populaire de la région. En 1946 Octave Yokel fut élu président de la Fédération Musicale de la Sarthe qui comptait alors moins de 50 sociétés, grâce à son impulsion et en moins de 10 années, le nombre des sociétés doubla et la Fédération Musicale devint entre temps en 1950 « Sarthe et Mayenne ». Il était président d'honneur après avoir été président du comité régional ouest de l'Union artistique et intellectuelle des Chemins de Fer Français.

M. Yokel était détenteur de plusieurs distinctions honorifiques fait chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire en 1923 ; il fut promu officier à titre civil en 1937 ; croix de guerre 14-18 avec citation ; officier de l'instruction publique ; chevalier du mérite social ; chevalier de l'ordre de la Couronne de Belgique.

Il eut également un rôle social très important

Il fut :

Vice-président de la Société Départementale d'entraide de la Légion d'Honneur et président du Comité du Mans.

Secrétaire du conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance du Mans ; membre ordonnateur de la Commission administratives du bureau de bienfaisance du Mans.

Membre du bureau de la Société des officiers de réserve de la Sarthe ; vice-président de la société des pêcheurs à la ligne du Mans ; président d'honneur du groupe théâtral des Chemins de Fer du Mans.

Homme d'action, M. Yokel, n'en était pas moins un homme de cœur qui savait se pencher sur toutes les infortunes. Les services qu'il rendit à ses concitoyens tout au long de sa vie sont innombrables. Cet homme aimable à l'esprit positif, se doublait cependant d'un artiste, compositeur à l'occasion nul mieux que lui ne savait parfaire un arrangement mettre au point une exécution analyser, et commenter les beautés d'une œuvre destinée à être présentée au public pour qu'il puisse en admirer les infinies délicatesses. De plus, il serait juste de rappeler l'important rôle joué à ses côtés par Mme Yokel, elle le comprenait et le complétait elle s'est éteinte au mois de juillet dernier 3 ans, après son mari, qu'il lui soit rendu en la présente occasion un déférent hommage.

Aujourd'hui donc nous léguons aux futures générations de musiciens qui continueront à aimer la musique au sein de l'Harmonie des Chemins de Fer, le nom d'un homme de bien, celui d'Octave Yokel.

M. Yokel fils répondit en rappelant le dévouement de son père jusqu'à ses derniers moments à l'Harmonie des Chemins de Fer en particulier, et à la musique toute entière.

Ce fut ensuite l'inauguration de la salle et au cours de l'allocution qui suivit, M. Ragin devait annoncer que cette salle porterait le nom d'Octave Yokel.

A cette cérémonie, on notait la présence de MM. Ricourt chef d'arrondissement Exploitation ; Lebreton chef d'arrondissement adjoint V.B. ; Ragin, chef des magasins généraux du Mans ; Roquet chef de gare principal hors classe ; Yokel fils ; D. Hureau directeur de l'Harmonie et secrétaire général de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne représentant M. Péraudeau président ; Launay, Reymond, Besson, Moreau, Laporte membres de la Fédération, les membres de l'Harmonie et leurs familles.

Cette agréable journée se termina par un vin d'honneur.

Concert de l'Harmonie Evron-Bais

Fort modestement, M. Gilbert Reymond, directeur de l'Harmonie Municipale Evron-Bais, (Mayenne), avait, convié le public le 21 mai 1966, à un concert dans le cadre de la salle omni-sports d'Evron.

En réalité c'est un véritable gala musical qu'il nous a été donné d'assister.

Cette audition se divisait en effet, en deux parties distinctes dont la première était consacrée à l'Harmonie et la seconde à des manifestations musicales de tout premier choix.

L'ensemble Evron-Bais, renforcé dans certains pupitres, par d'excellents éléments de Laval et du Mans donnait le programme suivant :

« Les Poilus de la Mayenne » allegro militaire de Cascaret, « La côte aux fées » ouverture d'Albert Thiry, compositeur et directeur de l'Harmonie Municipale de Laval, avec au bugle solo Yves Edon qui se fit remarquer par son agréable sonorité.

« Intermezzo et Menuet » tirés de l'Arlésienne de Bizet flûte solo Mlle Annette Veille, saxo-solo Serge Guillard, deux élèves de M. G. Reymond.

« My Fair Lady » fantaisie sur la célèbre comédie musicale américaine de Loewe.

« La Vallée de l'Auberge du cheval Blanc » de Benatzky

« Marche Bavaroise » de Baermaeker.

« Toujours du cœur » pas redoublé de Angot, terminait cette partie.

La seconde partie débuta par « Fantaisie pastorale » de Singelee pour piano et clarinette, avec le jeune et prometteur clarinettiste évronnais, Patrick Chapron accompagné par Maryvonne Gaudin, dont on reparlera plus loin.

Ensuite M. Gilbert Reymond, directeur de l'Harmonie premier prix de saxophone alto du conservatoire National de Paris nous fait entendre « Le Bonheur » de Newel, « Berger et Bergère » et fantaisie tyrolienne de Romby, morceaux d'une réelle difficulté, accompagné au piano par son fils Philippe, âgé de 7 ans et demi. Il est inutile de souligner l'extrême rareté du fait, aussi le public fit-il au papa et à l'enfant une véritable ovation.

Là ne s'arrêta pas, d'ailleurs, les exploits de ce très jeune, et particulièrement doué, pianiste puisqu'il nous régala ensuite de trois pièces pour piano seul « Petite valse » de Ferté, « Petit cavalier » de Schumann et « Sonatine » de Diabelli. Le garçonnet conquit aussi encore une fois les auditeurs, tant par son talent précoce et son style très classique, que par sa simplicité et son sourire. Cette réussite est dûe, bien sûr, aux dons extraordinaires de Philippe Reymond, élevé dans une ambiance musicale, mais aussi aux qualités pédagogiques de son professeur Mme Hubert.

Du reste, cette remarquable pianiste, élève, elle-même de professeur, Jean Doyen, n'en est pas à sa première réussite, ainsi qu'on a pu en juger par l'audition d'une autre de ses élèves, Maryvonne Gaudin.

Celle-ci, déjà bien connue des amateurs de musique de la région, nous donna, en effet, des exécutions absolument étonnantes de la « Toccata » d'après le 5e concerto de Saint-Saëns, la « Ballade » de Chopin et enfin le « Mazeppa » de Lizzt, œuvres dans lesquelles elle put faire valoir la richesse de son expression de sa très grande virtuosité. A elle aussi, le public manifesta son admiration.

Signalons que le cadre de la salle Evronnaise avec son bon acoustique se prête bien à ce genre de manifestation artistique avec une présentation et des éclairages appropriés.

La soirée était placée sous la présidence de M. Chauveau, maire de Bais et de M. Breux, maire adjoint d'Evron, remplaçant M. Vadepied sénateur-maire malheureusement empêché.

Merci à M. Reymond de nous avoir donné cette magnifique soirée, bien dans l'esprit de notre fédération, dont le but est de faire connaître et aimer la belle musique.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO
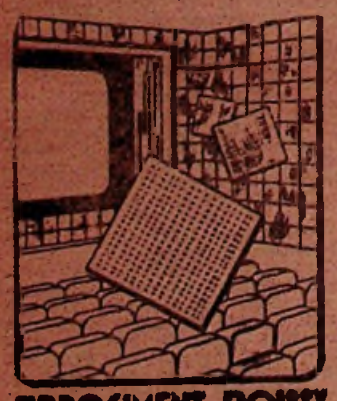
FIBROCIMENT et POISSY
Salles d'exposition :
TRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965.78-80.
PARIS, 18, rue Volney (2e) - Téléphone : 073.65.74 et 073.69.12.
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34

SUD-EST

ISERE

Le gala de l'Harmonie des Papeteries de France de Lancey a tenu ses promesses

C'est par une magnifique soirée de printemps, aux portes de Grenoble, la commune de Lancey a une tradition artistique : Le gala annuel de l'harmonie des Papeteries de France ; et cette année encore, le treizième du nom a fait honneur à ses ancêtres.

La spacieuse salle des fêtes de Villards-Bonnot était pleine d'une assistance nombreuse et enthousiaste, que l'on sentait fière de participer à une manifestation et de prouver par sa présence à l'harmonie des Papeteries de France toute sa sympathie et ses encouragements à persévérer.

Cette société est présidée et animée avec un dynamisme jamais démenti par M. C. Foulard. Elle est dirigée avec une foi non moins égale et avec un sens artistique très profond par M. Pierre Deson, sans oublier MM. Vignon, président-adjoint, et Guilmot sous-directeur. La soirée présentée avec à propos et musicologie par M. Stockhausen, hautbois solo de l'harmonie, comportait deux parties.

Pour qu'une tradition solidement établie demeure, la première partie débutait sous le signe de la jeunesse par l'auditoire de l'harmonie junior du Haut-Gresivaudan qui rassemble les meilleurs élèves musiciens des écoles de musique d'Allevard (directeur, M. Arondelle), de Pontcharra (directeur, M. Chenevier) et de Lancey (directeur M. Deson). L'audition de ces jeunes musiciens de 12 à 18 ans, placés sous la baguette de M. Pierre Deson était de belle qualité sonore et technique.

La soliste en était Mlle Alix Reymond, flûtiste, deuxième prix d'excellence de la C. M. F. 1965. Elle nous fit apprécier sa belle et fine sonorité ainsi que sa virtuosité dans une charmante polka de Damare La Tourterelle.

Auparavant nous avions entendu Le cœur en bandoulière de Max veil.

Ensuite ce fut Volga un poème symphonique de Kouguell dont le thème principal est le célèbre chant des Bateliers de la Volga.

Pour terminer son audition l'harmonie junior nous faisait apprécier une délicieuse polka chantée de Planel intitulée Sous la futaie qui nous permis d'apprécier l'échantillon expressif de leurs chants.

Les spectateurs applaudissant à tout rompre ne s'y sont pas trompés : Pour tous ces jeunes musiciens l'amour de la musique n'est pas un vain mot.

La révélation de ce gala au milieu de tant de succès et de bravos fut l'apparition de la jeune chorale de l'école de musique des Papeteries de France que dirige avec brio M. Bourdel.

Successivement elle nous fit entendre : Comme un oiseau passager de Pittion : l'alphabet de Mozart ; La marche des petits oignons de Koltov.

Merci et bravo de nous avoir apporté la fraîcheur d'un ensemble bien au point.

La note gaie de cette soirée nous la devons à la troupe des Compagnons de Beauvert avec une farce du moyen-Age, La farce du Cuvier et une comédie Les Irascibles, adaptation de La demande en mariage, de Tchehzov, signée Léon Chancerel. Bravo les compagnons et merci.

Les chœurs russes d'Ivanoff dans leurs costumes de la vieille Russie allaient nous charmer ensuite avec leurs meilleurs chants folkloriques, et leurs splendides voix surent captiver une salle attentive qui se fit une joie d'applaudir cette belle phalange parmi lesquelle nous décernons une mention particulière à Arnauld Chevallier, Henriette Chevallier, Sonia Tzvetkova, G. Aubouy sans oublier l'excellent chef D. Ivanoff à qui nous devons les orchestrations de tout ce programme.

Cette soirée devait connaître son apothéose par la présentation en deuxième partie de l'harmonie, grande vedette de son propre gala. Uniforme bleu orné de la fourragère blanche cette armée d'officiers marins fait musiciens (la grâce de l'instrument l'emportant sur celle du costume) l'harmonie majestueuse allait pendant 60 minutes nous charmer et nous faire apprécier un programme soulignant sa vitalité, son équilibre et sa musicalité grâce au profond sens artistique de son directeur M. Deson.

Le programme comportait : Vercors un pas redoublé de M. Bayoud, directeur honoraire de l'harmonie ; Poète et paysan, l'ouverture de la célèbre opérette viennoise de F Suppe dont les mouvements furent respectés, M. Jean Perez, assurant la partie de saxophone ténor solo ; deux poèmes symphoniques Messidor de A. Brunaeu et Robert Catelet de Marc Delmas. Deux œuvres délicates où les nuances furent respectées et dont l'interprétation fut parfaite ; Une soirée près du lac, fantaisie mazurka pour Hautbois solo et orchestre de Leroux. Hautbois solo M. J. Stockausen ; El baile de Luis Alonso une zarzuela de Jimenez sur une orchestration de P. Dupont ; Quand Madelon le célèbre pas redoublé de Camille Robert choisi tout spécialement en l'honneur du cinquantième anniversaire de la bataille de Verdun et qui mettait un point final à ce gala.

Remarquablement exécuté ce programme fut accueilli par des applaudissements nourris et le succès fut tel que l'harmonie dut mettre une rallonge en redonnant Quand Madelon, après que la plus jeune des musiciens Mlle Mireille Macian remettait une gerbe de fleurs, marque d'estime et de sympathie envers Pierre Deson, son chef dynamique et combien compétent.

A ce gala nous avons noté parmi les personnalités :

M. Gamond, maire de VillarsBonnot ; M. Remy, directeur des Papeteries de France ; MM. Revol, Mouis, Malfait du comité de l'U.D. des sociétés musicales de l'Isère, Bayoud, directeur honoraire de l'harmonie, Custillon, président, et Aron delle directeur de la fanfare de Rallye Bréda d'Allevard Martin président et Chenevier, directeur de la fanfare les enfants de Bayard de Pontcharra ; Chounet, président de l'Harmonie de Grenoble, etc...

En terminant, remercions le président Foulard et le chef Deson ainsi que tous ceux qui contribuèrent au grandiose succès de ce gala, qui montre d'une façon éclatante, la stupidité du slogan selon lequel les Français ne seraient pas musiciens.

J. S.

SAVOIE

Sous la direction de Serge Herlin. Brillant concert de l'Harmonie Municipale de Chambéry

Il y avait foule au gala annuel de l'Harmonie Municipale de Chambéry et l'ovation finale fût un vibrant hommage aux musiciens, aux danseurs, aux comédiens et à l'animateur de cette soirée M. Serge Herlin directeur de l'Harmonie, professeur au Conservatoire national de musique.

Le songe du pêcheur devenu roi d'un jour auprès de la princesse de son cœur : L'argument plaisait au temps des crinolines comme à la

IRRÉVOCABLEMENT
Le Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F. paraîtra au cours du quatrième trimestre 1966
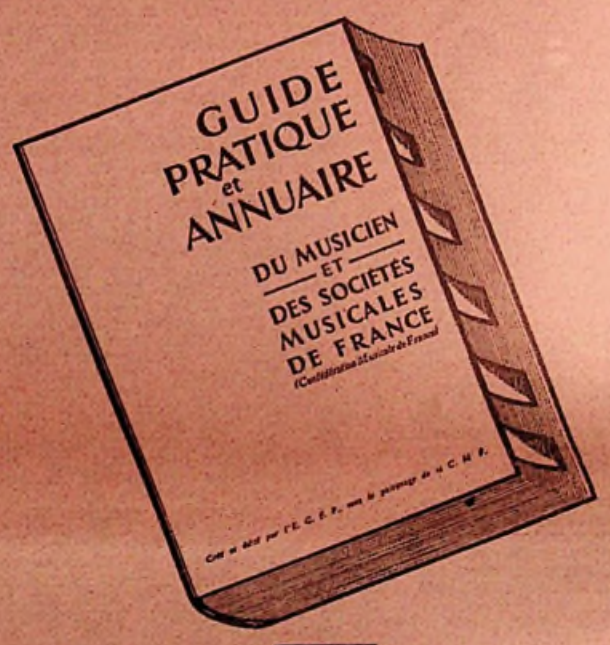

ATTENTION !
le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé
Le prix de vente sera indiqué ultérieurement

belle époque. Et, maintenant tombé dans l'oubli, Si j'étais roi faisait salle pleine et heureuse.

De la partition d'Adolphe Adam, connu surtout pour son Minuit, Chrétien fameux Noël, mélodiste soucieux de faire valoir la voix de cette partition de si j'étais roi nous avons entendu avec plaisir l'ouverture traitée en abrégé de l'ouvrage selon la manière des faiseurs l'Opéra-comique d'antan.

Notre plaisir n'a pas diminué, bien au contraire, avec l'exécution du Deuxième concerto pour clarinette de C. M. Von Weber : ce romantique d'avant garde harcelé par la maladie et l'invasion napoléonnienne, s'avérait fanatique de cet instrument. Quatre jeunes clarinettistes : François Grandsir, Jean-Claude Dijoud, André Roullier et Dominique Gallet, élèves de Serge Herlin, ont interprété cette œuvre du compositeur allemand avec un très grand brio, sur le support de l'ensemble de l'Harmonie.

Suivait toujours et pour notre plus grand plaisir, une sélection du Marchand d'Oiseaux, opérette à peu près inconnue en France, œuvre facile, de l'Autrichien Zeller, précurseur de la vague viennoise qui déferla sur l'Occident, pendant la première décennie de notre siècle, avec Léo Fall, Kalman et surtout F. Lehar.

Puis la Féria, suite espagnole de Lacome, a été enlevé avec brio. Elle figurait jadis au programme du concert dominical de la musique militaire dans les villes de garnison, au temps où il y avait encore une musique militaire.

Le ballet de C. Gounod a ranimé sous nos paupières le picotement que nous avait causé en janvier dernier, sous la coupole de la Schala, une Nuit de Valpurgis sur laquelle soufflait l'esprit de J. L. Barrault. Mais les sonorités claires des bois et des cuivres de l'harmonie sur des rythmes bien marqués, ont adouci ce souvenir en élevant dans les sept images sonores la vision des « tutus » et chaussons d'une pantomine chorégraphique conforme à la pensée musicale de Charles Gounod.

Trois mazurkas de Chopin, un quadrille d'André Messager avec de ravissants petits rats costumés, coiffés, fardés en grisettes et rapins du cabaret de Romainville, puis du même compositeur, un divertissement en noir et blanc, centré sur l'étoile Marie-Martine Desforges, ont illustré la technique et le sens artistique de Suzanne Sacépe-Vannier, animatrice et directrice de l'école de danse qui porte son nom.

Enfin, cueille au répertoire du Vieux-Colombier, cher à Copeau le Cercle Comoedia dAix-les-Bains, nous a donné Le gardien des oiseaux, de F. Aman-Jan.

Ce conte philosophique, baigné de poésie est écrit pour un personnage unique, dont les réactions sont provoquées par les allées et venues de rôles épisodiques. Roger Picchio était le vieux gardien, cassé, brisé, poursuivant sa chimère jusqu'à en mourir.

Harmonie, ballet, comédie ce spectacle en trois volets, présenté avec à propos par Jean-Claude Crumière, a satisfait pleinement le fidèle public de l'Harmonie, phalange musicale dont le directeur, Serge Herlin, à la baguette sûre et précise, est aussi un organisateur avisé et apprécié.

M. DANIEL

L'Harmonie « L'Union » de la Rochette (Savoie) prépare son cent-quarantième anniversaire (1827-1967)

L'harmonie l'Union a tenu son assemblée générale le 31 mars dans la salle de l'ancienne mairie.

Plus de soixante sociétaires étaient présents.

M. Antoine Rosset, président actif, a ouvert la séance par un appel pressant aux parents qui hésitent encore à confier leurs enfants aux nombreux et bienveillants éducateurs qui l'entourent sur le plan musical comme dans les autres sociétés, pour découvrir chez ces jeunes, la discipline pour laquelle ils éprouveraient un penchant naturel. Il se rappelle ensuite au souvenir des anciens musiciens leurs soulignant que le classement actuel nous implique le devoir de tout faire pour y maintenir les jeunes qui prennent la relève.

M. Max, Battentier, le trésorier, expose son compte-rendu financier, méticuleusement tenu et préparé soigneusement en la circonstance, qui fait ressortir la bonne situation de nos finances dans lesquelles les municipalités de la Rochette et Arvillard peuvent constater qu'elles sont bien secondées par la Cartonnerie de la Rochette Cerpa pour la bonne marche de l'enseignement de la musique sur le plan local. Les plus vifs remerciements sont adressés à tous ceux qui, de près ou de loin, nous aident dans cette entreprise.

Le compte-rendu moral est la charge de M. Gustave Valette, le secrétaire qui débute par une minute de respectueux silence en mémoire de nos grands amis, qui, cette année ont disparu. Notre président d'honneur M. Maurice Franck, Mme Georges Franck qui l'a précédé de peu et notre ancien musicien Michel Bernard. Le changement de direction de la Cartonnerie est soulignée par les regrets que nous occasionne le départ de M. Pierre Olivares. Les souhaits de bienvenue sont adressés à M. Wanecke qui assure la continuation.

Les activités locales et extérieures passées sont évoquées pour mieux appuyer sur celles du prochain exercice.

Chambéry, Pontcharra, Arvillard, Montendry, Challes-les-Eaux, et Thorens-Glières sont inscrit comme activité extérieures en plus des services que nous devons assurer sur place.

Nous avons des candidats inscrits au stage d'Aix-en-Provence et présentons, comme l'an passé 51 élèves aux examens fédéraux du 19 juin. Cette année encore les diplômes seront remis lors de la distribution des prix scolaires le 25 juin.

En conclusion, le secrétaire plein d'optimisme pour l'avenir souligne que, créée en 1827 par décret du Roi de Sardaigne, la Société a traversé toutes les vicissitudes communales, départementales et même nationales comme le roseau de M. de Lafontaine, courbant l'échine sous les rafales pour compter aujourd'hui 72 sociétaires qui étagent leurs âges de 12 à 72 ans et dont plus de la moitié à moins de 20 ans.

Il est vrai, qu'en 1894, au pupitre de saxo alto, un jeune de cette époque a pris sa place ; en 1929 il était désigné comme président actif ; aujourd'hui encore et plus que jamais nous confions avec le plus profond respect doublé de notre chaleureuse admiration la charge de poursuivre cette démonstration remarquable de l'esprit de continuité.

Pour terminer enfin, M. Lucien Rousselot directeur de musique, attire l'attention des jeunes sur l'importance croissante qui est donné à la musique sur le plan de l'instruction générale. Cette dernière la comprend comme obligatoire dans le programme scolaire.

Il faut aussi souligner que l'an prochain, l'Union départementale nous a confié l'organisation de son festival à l'occasion de notre cent-quarantième anniversaire.

Harmonie Municipale de Trévoux

L'Harmonie municipale de Trévoux, toujours très appréciée dans la capitale des Dombes, déploie inlassablement son activité. Chaque festivité locale fait appel à son concours. C'est ainsi qu'elle entraîne périodiquement les défilés du 11 novembre, de la sainte Barbe avec les sapeurs-pompiers de la Sainte-Cécile, sa patronne, la fête des classes en mars et le 8 mai, le défilé de la victoire. En outre, elle occupe chaque année une place d'honneur aux manifestations du 14 juillet.

Le concert de Sainte Cécile du 11 décembre dernier offrait un programme de choix : Les cadets (Souza) ; Célèbre Polonaise (Chopin), Ouverture de Mireille (Gounod), Bal let Egyptien (Luigini), Violettes impériales (Scotto). Malheureusement, il ne réunit, en raison des intempéries qu'un public assez restreint.

En janvier 1966, Vaux-en-Beaujolais eut le plaisir d'accueillir l'harmonie Municipale pour l'intronisation solennelle « les gosiers secs ». Fête spécifiquement locale, s'il en est une, au pays du bon vin, et pendant laquelle coulait abondamment le Beaujolais premier fleuve régional après le Rhône et la Saône (du moins les géographes l'affirment). La société exécuta un concert sur des airs de Bacchus, tandis que chacun des « gosiers secs » reçut dignement sa consécration.

Le gala de printemps du 23 avril dernier donné à la salle des fêtes de Trévoux, connut un succès éclatant. Sous la direction du dynamique chef Claudius Ferlay, les musiciens exécutèrent brillamment l'Ouverture de Rosamunde (Schubert), Coppélia (Delibes), Petite suite rustique (Filleul), Werther (Massenet). On put applaudir à la basse : Adrien Paya ; au trombone Lucien Schietse, premier prix du conservatoire de Lyon. A la trompette, Marcel Desplanches, au bugle : M. Carra. Et la partie musicale s'achevait avec Vienne reste Vienne de Schrammel donné par l'ensemble des exécutants. Quelques danses folkloriques par la Maison des Jeunes apportait à ce programme un intermède très réussi. La soirée se poursuivit par une projection de films : - Voyage sur la Saône » avec un couple de mariniers sur leur chaland : Le « Bernard ». Et Maurice Guillomin cinéaste à ses heures et sympathique animateur de la société projeta devant un public ravi un court métrage, évocation amusante et colorée d'une sortie en Beaujolais et d'un certain rallye — surprise qui avait connu un grand succès auprès des sociétaires de l'Harmonie.

Cette soirée pleinement réussie fut honorée de la présence de M. Dubuis, député-maire de M. Maury, ingénieur des Ponts et Chaussés, de M. Page, conservateur des hypothèques et de nombreuses personnalités locales. Mais à Trévoux, on ne se repose point à l'ombre d'un succès ! Bientôt l'Harmonie se produira en musique d'honneur au festival départemental de Seyssel, et qui sait, Peut-être sera-t-elle en 1967 l'hôte d'un autre festival !

Pour la Société : H. GORAL

Devant plus d'un millier d'auditeurs enthousiastes, l'Echo de la Vallée de Tullins a donné un concert particulièrement brillant

Tullins, 8 mai — Une salle absolument comble, un riche programme paré d'ouvrages où la pureté classique des maîtres de la Renaissance s'associait au romantisme Wagnérien, à la tendresse de Schubert, en stylisant, au passage, la bonhomie de Haydn ajoutée à quelques séduisantes phrases viennoises de Strauss, donnèrent à la soirée de l'harmonie l'Echo de la Vallée, de Tullins, une physionomie éclectique et fleurant la jeunesse tout en confirmant sa réputation justifiée.

Tullins, coquette cité chère à Jules Cazeneuve, maire, centre musical qui attire à lui des éléments appréciés de Renage, Poliénas, peut-être fière de sa formation des Noyeraies, juniors et cadets, conduite dans les chemins glorieux du succès grâce à son chef Jean-Pierre Malfait.

Et pareille démonstration au service de l'art, se compléta en cette soirée de qualité, d'un concours prestigieux. La chorale mixte du Lycée Nationalisé de Saint-Marcellin, et son chef, Mme Eliane Dornier, se montra elle aussi digne du répertoire qu'elle présenta, avec cette homogénéité vocale qui est le propre des excellentes formations.

Deux ensembles si amicalement unis, matérialisèrent en la circonstance le goût musical du département de l'Isère, la vitalité bien réconfortante de la musique dauphinoise, qui fait si heureusement oublier cette désaffection générale de la musique, ici et là encore trop ignorée aux échelons élevés.

En écoutant notamment la « Marche du Tannhauser », l'opulente page de Wagner interprétée avec ce débordement sentimental qui passa des voix et des instruments dans le cœur du public, sur ce fond sonore nous crûmes apercevoir la grande silhouette du Berlioz attaché à son pays d'origine, heureux et souriant à sa vaillante descendance.

LA FORMATION CADETTE OUVRIT LA SOIREE

« Sonnez clairons, battez tambours », l'inspiration de J.-P. Malfait guida « le premier pas » de ses jeunes instrumentistes. Pour ceux-ci, il n'en coûta aucune fausse note, pas même la moindre attitude d'indiscipline, sous la direction de Louis Levraagi, sous-chef.

Charmantes fillettes soufflant dans les instruments les plus divers, garçonnets appliqués, l'impression générale fut unanime après l'interprétation d'un « Andante » d'Escudié et l'amusant « Bohmerwald » exposant son rythme à trois temps, chaleureux de sa mélodie confiée aux anches.

Justesse, bon équilibre rythmique s'affirmèrent ; la bonne graine est désormais enfouie. Devant un tel exemple de précocité musicale, la récolte sera fructueuse.

UNE FRESQUE VOCALE ELEGANTE DE MUSICALITE

Des voix fraiches, la précision des attaques des registres différents, d'exquises nuances marquèrent des ouvrages, colorés de folklore, sensibles d'un équilibre constant.

La fanfare du « Gai printemps », de Bovet, battit le rappel au rendez-vous fleuri. Un chant portugais « Senora » exhala une douce mélopée traduite par un jeune soliste, evoluant en finesse sur des sonorités diaphanes obtenues « bouches fermées ».

Un soprano imprima toute la grâce souhaitable au récitatif d'une page polonaise « L'Oiseau s'est envolé », puis un survol rapide du pays basque permit d'apprécier toute la poésie d'une « Berceuse », où une jeune soliste fit merveille auprès de belles notes aiguës, au timbre flûté, que les sopranl prolongèrent en fines sonorités.

Puisé dans la mine slave de l'immortelle Russie passionnée de son folklore, « Stanka Razine » révéla un soliste habile dans son rôle près des basses tenues et du dessin arpégé des voix féminines.

La Renaissance apporta ses rayonnantes harmonies dans l'art à Caplela. De Mauduit, grand maître de motets célèbres, la polyphonie s'achemina près de Vittoria par l'admirable « O vos omnes », accusant le relief des plans sonores qui accompagnent de telles interprétations. Sur le mot « Victoire » des fragments héroïques de la « Bataille de Marignan » de Jannequin, la chorale du Cercle d'art du lycée de Saint-Marcelin se couvrit de gloire. Les bravos prolongèrent leurs salves. Comment résister à une si généreuse réalisation ?

UNE GRANDE HARMONIE RAYONNA : LES NOYERAIES

L'Alerte, pas redoublé « Cherbourg », prolongea ses accents dans les échos cuivrés des clairons et le roulement précis des tambours.

Sous les traits du jovial Joseph Haydn, le Concerto pour trompette prit une saveur particulière. En effet, un jeune soliste, J.-P. Giroud, fût le partenaire habile du grand orchestre, dans ce dialogue intense où la technique de l'instrumentiste doit plier aux exigences et l'écriture. Mention très bien pour un élément de qualité, sur-montant rapidement quelques troubles bien légitimes, que connaissent souvent de grands artistes.

Il serait injuste de ne pas souligner d'un trait accusé l'excellente exécution du « premier mouvement » de l'Inachevée Symphonie estimée comme l'un des chefs-d'œuvre de Schubert, arrêtée en son troisième mouvement par une inexplicable circonstance.

Jean-Pierre Malfait fit passer le « souffle romantique » dans ses pupitres. La jeune phalange adhéra au message, depuis la jeune hautboïste soucieuse de sa belle phrase, aux familles, instrumentales diverses.

D'excellents effets incisifs d'un pupitre de petits cuivres (que de grandes formations pourraient envier) aux rondeurs des basses, bien actives dans les chaleureux développements de l'ouvrage, tout convergea à glorifier le maître allemand, si émouvant dans cette merveilleuse littérature.

Dans l'élégante mélodie du « Beau Danube bleu », la joyeuse insouciance viennoise se donna libre cours puis, menée rondement, la Marche du 170e R. I. mit un terme à cette partie, remarquable de perfection.

CHORALE ET MUSIQUE TRIOMPHIERENT !

Tel un bouquet annonçant une magistrale péroraison, les deux groupements se firent longuement ovationner.

Magnifiques d'unité, garçons et filles, choristes et musiciens fusionnèrent sous le signe de la puissance de la grandeur Wagnérienne.

La « Marche du Tannhauser » s'identifia à l'image des moyens orchestraux du maître allemand. Le dévoué chef modela la substance sonore avec fougue ; son orchestre répondit merveilleusement à sa volonté créatrice.

Jean-Sébastien Bach ne resta pas insensible, dans sa géniale pensée, à tant d'empressement.

Il répondit à sa façon à l'appel de nos jeunes artistes avec l'exquise musique du choral « Jésus que ma joie demeure », extraite de la Cantate 147.

Hommage bien apprécié, en opposition à la rigueur de Wagner, autre grand serviteur zélé.

Le président Revol, omni-présent à toute l'activité de la musique iséroise, distribua des remerciements des compliments au valeureux chef J.-P. Malfait, à la chorale du Lycée de Saint-Marcelin et aux artisans de cette soirée.

L'orateur avec cette conviction qui lui est familière, rappela le beau gala de l'harmonie des Papeteries de France de Lancey, parla du prochain festival de Moirans, exhorta l'union sacrée autour d'Euterpe.

Dans son propos, M. Revol félicita les municipalités de Tullins, Renage Poliénas, qui soutiennent efficacement leur société.

Le conseil général de l'Isère, représenté en la circonstance par M. Garavel, ancien député, ne fut pas oublié pour son action particulièrement bienveillante à l'égard des groupements du département.

Une dernière fois l'Harmonie répercuta les accents du pas redoublé « Trott, Sec » du maître de céans. Titre amusant en vérité, car il eut été difficile de ne pas sourire, tant le ciel se montra généreux d'humidité en cette fin de soirée marquée de sympathie et de chaude musicalité.

C.-A. CHALEAT.

Le Rallye « quand même » Société de Trompes de Chasse (1916-1966)

Le 17 avril 1966. Le rallye quand même à célébré brillamment son cinquantenaire en commémorant le souvenir de son fondateur Pierre Louis Poujol.

Une messe de Saint-Hubert (Gaultin) accompagnée aux grandes orgues, a été sonnée en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, avec la participation des sonneurs des Echos des Iles de Neyron, devant une grande assistance

Au cours de son homélie, M. le chanoine Duclos, curé de Saint-Joseph des Brotteaux évoqua les origines de la société en 1916, et le souvenir de son fondateur. A la sortie de messe, une vibrante Marche des Corps a été sonnée ainsi que le clocher de Dampierre. Au milieu d'une assistance nombreuse, M. Eugène Lacatom, président actuel du R. Q. M. entouré de MM. Lebreton vice-président ; Clary-Canals, directeur recevait ; MM. Proton, de la Chapelle, représentant M. le maire de Lyon, M. Lanoner, le conseil général ; MM. Chanet et Dumbo, députés du Rhône M. Charrat, président d'honneur du R. Q. M. et Mme ; MM. Weinborn, président des Sociétés Musicales ; M. Vettard, représentant M. Rolando ; le R. P. Nodet, M. le marquis de Salmor ; Mme Poujol, épouse du fondateur ; M. Jollade, président de la société des trompes de chasse « Echos des Iles de Neyron » et Mme ; Mme Mouton de Neyron ; M. Bouchard maître d'équipage ; une délégation de la Société chorale « Les vieux amis », conduite par M. Germain, ainsi que des membres de nombreuses sociétés amies.

Le R. Q. M. et les invités se rendirent ensuite au restaurant de « La mère Guy » ; à l'heure de l'apéritif plusieurs fanfares furent sonnées, Les honneurs, la Chirac, la La location, la lepec, la Bouchard, La Roucou, etc... Le déjeuner fut un régal digne du maître Roucou. Enfin de ce délectable repas, le président E. Lacaton, prend la parole, excuse l'absence de M. Girard, retenu à Paris, de M. Chailly, de ne pouvoir assister au repas.

Au cours de son allocution il évoqua les origines du R. Q. M. au deuxième dragon, sur le front de Lorraine en avril 1916 ; une poignée d'amis aimant la vénerie et la musique fondèrent le Rallye « Quand Même » bien décidés à perpétuer malgré tout, les grandes traditions qui font la richesse de notre pays. Puis en 1918 le deuxième dragon, auquel appartenait M. Poujol, le fondateur, rejoignit ses garnisons en la ville de Lyon ; depuis, l'amitié n'a cessé d'unir ceux qui avaient combattu ensemble, ainsi que ceux nombreux qui se sont joints à eux.

Le président, remet à chaque membre du R. Q. M. une photo souvenir évoquatrice et émouvante, de cette époque. Le président rend un particulier hommage à M. le marquis de Salmor pour l'aide apportée généreusement au rallye, et ayant rappelé les plus importante manifestations, et le récent pèlerinage à la tombe de Pierre Louis Poujol ; salue respectueusement Mme Poujol ; M. Weinbour ; M. et Mme Jallade, Mme Mouton de Neyron, M. Bouchard maître d'équipage ; Mme Descheneau, patronne de notre siège, ainsi que sa fidèle collaboratrice Le président remercie les Echos des Iles de Neyron pour leur gentillesse et amitié.

Mme Poujol exprime sa reconnaissance, en disant combien la touchait, l'hommage rendu à son mari. M. Charret, député, venu en ami, et s'étant toujours placé avec le R. Q. M. sur le plan amical, félicite ceux qui l'animent d'avoir conservé le rallye en vivant sa devise : « Quand Même ».

Allocution de M. Weinbom, remerciant le président Lacaton du plaisir de se trouver parmi nous, et formule des vœux pour l'avenir du R. Q. M.

M. Lebreton, vice-président du R. Q. M. qui en termes élogieux souligne le dévouement inlassable du président Locaton, à la cause du R. Q. M. en signe de reconnaissance un présent lui est offert de la part de tous ses sonneurs, et remis en moins par les anciens sonneurs. MM. Censici, Lepec, Rigollet, Quentin.

Le président Lacaton, très touché par ce geste de reconnaissance avec émotion, remercie M. Vettard au nom de M. Rolando, avec des compliments inspirés, par les élogieuses appréciations de M. Proton de la Chapelle, et enfin le R. P. Nodet, félicite à son tour le rallye de sa fidélité à la devise « Quand Même » dans ses manifestations, dans son esprit et d'avoir fait : « Prie sur de la beauté » en maintenant la valeur musicale.

La Diane Lyonnaise, accompagnée de son président M. Maurice Malhet, vint témoigner de son amitié au R. Q. M., par une visite en grande tenue, et tous les sonneurs réunis pour l'exécution de fanfares ; firent la joie de toute l'assistance .

Les chanteurs dans leur répertoires, furent remarquables citons ! MM. Levant, Jallade, Gamon, chanta la Mort du Cerf accompagné par des trompes.

SUD-OUEST

TALENCE

Concert de l'Orchestre Symphonique

A l'orangerie du château Thouars l'orchestre symphonique de Talence, qui composé de quarante musiciens, dont certains sont prix du Conservatoire, ayant une majorité de jeunes, à interprété des œuvres de Weber, Strauss, Berlioz, Massenet, Saint-Saëns, Puccini, Messager, Granados. La direction était assurée par M. Tony Cerf, qui fit preuve d'une parfaite maîtrise et donna une interprétation de grande qualité des œuvres choisies.

Dès la première partie du concert, l'orchestre a trouvé son équilibre dans « l'ouverture d'Obéron », de Weber. Puis une sélection de « Mme Butterfly » nous permit d'apprécier les airs célèbres qui s'en dégagent. Nous avons aimé l'interprétation de l'« Intermezzo de Goyesca » de Granados, où un peu de nostalgie se mêlait pour notre plaisir au rythme si particulier de la musique espagnole. Avec « la Marche hongroise », de la « Damnation de Faust de Berlioz, l'orchestre s'est affirmé et a fait passer sur l'auditoire un souffle romantique.

Dans la deuxième partie, après une brillante interprétation du « ballet d'Isoline », de Messager, la « Valse de l'Empereur », de J. Strauss, conduite d'une manière si personnelle par Tony Cerf, fut un enchantement. C'est toujours avec le même plaisir qu'on a écouté « Thaïs » de Massenet, les solistes s'y distinguèrent avec un tel bonheur que nous leur disons « Bravo ! ».

Ce très éclectique programme se terminait en apothéose par la célèbre « Marche héroïque », de Saint-Saëns, où les accents des cuivres se sont mêlés harmonieusement à ceux des cordes.

Par des paroles extrêmement sensibles M. Deschamps félicita les artistes et leur chef, exprimant ainsi le vif plaisir ressenti par l'auditoire. Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel des organisateurs dont il faut louer l'activité inlassable et la foi dans la musique. A une époque où l'on parle beaucoup de la nécessité de l'organisation des loisirs il faut encourager une semblable formation constituée par des « amateurs » qui sont absorbés comme chacun de nous par des occupations quotidiennes, mais ils trouvent le temps de mettre au point l'exécution d'œuvres importantes. Il est souhaitable que nous ayons le plaisir d'entendre souvent cet orchestre et son chef. Parmi les personnalités présentes citons :

M. H. Deschamps, maire de Talence, et Mme ; Mme Gaillardet, premier adjoint ; M. Lacaze et Mme, [illegible] adjoints ; Mme Carrère-d'Ecausse ; [illegible] Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, et M. Sallard, secrétaire général ; M. Marchand, président de la Lyre Talençaise et M. Gouillaud, secrétaire ; M. Esguerre, président de l'O. S. T. et de la Schola Cantorum de Bordeaux ; M. Boubin, directeur de l'O. S. T.

Congrès fédéral extraordinaire du 24 avril 1966

Ce congrès a eu lieu à l'Athénée Municipal de Bordeaux, précédé par une réunion du Comité Fédéral, et il s'est ouvert à 9 h. sous la présidence de M. Henri Ciran, président fédéral, lequel adressa ses remerciements et sa reconnaissance aux nombreux représentants des sociétés.

Autour du président étaient présents : du bureau Fédéral, MM. Couraan, Saint-Blancard, David, Laporte-Trilles, Sallard, Davier, Roubin Millerand, Vincent, Pironom, Bousquet et du Comité MM. Cameleyre, Ranchoup, Mlle Barber représentant M. Sieurac malade, Touignan, Dessaut, Duport, Lefay, Vignau-Anglade, Trémine, Excusés : MM., Capdeville, Goulée, Mme Millerand, Sirdet, Mesnard, Blanchard, Verrier, Zawialoff, Chauprade.

M. Sallard Secrétaire Général procéda à l'appel des Sociétés et vérification des pouvoirs.

A l'ordre du jour était la question des examens fédéraux. Depuis le congrès du 23 février 1964 où il avait été discuté de cette importante question il était nécessaire d'informer à nouveau les sociétés, surtout en raison des groupements crées récemment au sein de la Fédération du Sud-Ouest, notamment dans les Landes, Basses-Pyrénées et Lot-et-Garonne, et aussi par le nombre, croissant d'écoles de musique. Le président fédéral mit en éveil les représentants des sociétés sur les résultats obtenus par la Fédération, qui se classe dans les premiers rangs sur le plan national par le nombre des enfants présentés aux épreuves, membre qui ira certainement croissant, car de tous côtés est compris l'importance des examens fédéraux. Le président insiste sur leur caractère officiel exclusif, dépendant des pouvoirs publics et en rapport direct avec les subventions de l'Etat, les seules qui soient accordées aux sociétés musicales. Sur ce point M. Ciran, souligna la vigilante action du président National M. Ehrmann qui, par l'audience qu'il rencontre auprès des pouvoirs publics, a permis un tel résultat. C'est un heureux commencement. Souhaitons que l'Etat comprenne mieux encore et plus largement son devoir envers les Sociétés Musicales, dit le président Fédéral très applaudi.

M. Ciran rappela la notation établie par la Confédération éducation musicale, maxima 20, ainsi répartie théorie de 0 à 4 ; dictée de 0 à 6 : lecture chantée, de 0 à 5 ; lecture instrumentale, de 0 à 5 ; instrument ou chant, maxima 20 pour le morceau imposé.

M. Ciran, termina son exposé en félicitant MM. Saint-Blancard et David, qui ont mené à bien les réunions pour la création de groupements de sociétés dans plusieurs villes du territoire fédéral. Cela renforcera les résultats jusqu'ici obtenus pour les examens, et permettra à la Fédérations du Sud-Ouest de participer à la progression du nombre des élèves musiciens en France, progression que M. Thirault secrétaire général de la O. M. F. fit ressortir dans son rapport au Congrès d'octobre dernier à Paris, et M. Ciran, lut les chiffres cités. Ils sont significatifs et plein d'espérances.

M. David donna ensuite lecture du rapport de la Commission artistique, donnant toutes explications de détail sur l'organisation des examens et leur notation. Un large échange de vues eut lieu au cours duquel MM. Ciran, David, Coursaut, Saint-Blancard, Lefay, Casan, Sallard, Ranchoup, Fortin, Dupart, Desmeyre etc. prirent la parole. Le Congrès après cette discussion particulièrement intéressante, adopta à l'unanimité les dispositions prévues par le bureau Fédéral pour l'organisation d'ensemble des examens et dont le Président M. Ciran avait donné, au début de la réunion, par son exposé, tous les détails et explications.

Au sujet du concours d'Auch en juin prochain, M. Ciran, fit appel afin que la Fédération du Sud-Ouest se trouve en nombre à cette manifestation, qui suivra le Congrès d'été de la C. M. F.

L'assemblée décida de confier le drapeau fédéral à la fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan qui est une des sociétés qui se rendront à Auch.

Divers vœux furent ensuite présentés et adoptés pour être discutés au Congrès d'été du 25 juin à Auch.

Le président fit part au Congrès de l'heureux rétablissement de la santé de M. Capdeville, trésorier fédéral, parti tout récemment, loin de Bordeaux pour un séjour de convalescence, d'où il continuera d'ailleurs a rester en contact avec le Bureau et assumer ses importances fonctions.

M. Ciran, remercia en suite M. Davier pour les efforts qu'il apporte à la constitution d'une nouvelle union de sociétés dans la Dordogne, à Bergerac, et ne doute pas qu'il arrive a un heureux résultat.

Puis se félicitant de la belle tenue de l'Assemblée et de ses travaux, le président avant de lever la séance remercia encore les nombreux délégués présents.

BERSON

Le Centenaire de l'Union Musicale

Le 19 mai, nous avons fêté dans la joie le Centenaire de notre Harmonie « Union Musicale » et nous avons pu constater avec plaisir combien notre vénérable centenaire allait crescendo

A 10 h., nos musiciens au nombre d'une quarantaine bannière en tête, entrent dans notre église pour la cérémonie religieuse en musique qui débute par la célèbre marche du « Couronnement de la Muse du Peuple » (Charpentier) qui est vraiment grandiose. Au premier rang de l'assistance, nous avons noté la présence de M. Marc Pauzet, sénateur-maire ; Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest ; Foreau, président de l'Harmonie de Cartelègue ; Yves Bossuet, maire de Cars.

L'abbé Dupon, en mélomane très averti, adressa ses plus vives félicitations à nos musiciens. Cent ans d'existence de cette Harmonie, cela nous ramène à l'époque napoléonienne et c'était M. l'abbé Rousseau qui était curé de Berson en 1866, au moment où fut créée l'Harmonie « la Saint-Saturnin » dont notre « Union Musicale » et l'heureuse bénéficiaire.

Après la cérémonie, nos musiciens se rendirent au monument aux morts où le président, M. Braud, déposa une gerbe et adressa quelques mots à la mémoire des musiciens disparus. Une minute de silence observée et une vibrante « Marseillaise » fut exécutée sous la direction de notre ami Claude Janot.

Ensuite nos musiciens se dirigèrent vers notre beau foyer rural où déjà un très nombreux public est réuni.

Le concert. — Sous la direction de son chef, M. Roland Belougne, et devant un auditoire enthousiaste, nos musiciens interprétèrent dans notre Foyer une fantaisie sur « La Veuve Joyeuse » et d'autres morceaux qui recueillirent d'unanimes applaudissements.

M. Ciran, procéda à la remise de décorations à des musiciens méritants : médaille d'argent de la Confédération musicale, de France, à MM. Roland Belougne (46 ans de présence) ; Daniel Archat (43 ans de présence), René Dugot (42 ans de présence), Henri Chassain (41 ans de présence) ; diplôme et médaille de la F. S. M. S. O. M. Maurice Michaud (15 ans de présence) ; diplôme d'honneur : MM. Pierre Malambic, Claude Alins, Gérard Groussard et Joël Belougne.

Dans la salle du Rialto, soixante-dix couverts attendent nos musiciens et leurs invités pour la première fois de nombreuses dames étaient présentes.

A la table d'honneur, M. Marc Pauzet, présidait ayant à ses côtés, M. Ciran, président de la F.S.M.S.O. et M. Pierre Braud, président de l'Harmonie de Berson ; M. Abel Belougne, vice-président de l'Harmonie de Saint-André ; M. Denis Renaud, de l'Harmonie de Saint-Girons ; M. Foreau, président de l'Harmonie de Cartelègue ; M. Roland Belougne, directeur ; M. Jean Etié, directeur de l'Harmonie de Saint-Ciers-de-Canesse et Mme ; M. Raymond Gendre, vice-président de l'Harmonie et Mme ; MM. Kléber Michaud, Norbert Jullion, Robert Michaud et Guy Bégaud, conseillers municipaux de Berson.

Au dessert, M. Braud dit toute sa joie d'avoir pu réaliser la commémoration de ce centenaire dans une telle ambiance, remercie les personnalités présentes, excuse M. Régis Sirdet, président de la Lyre de Saint Christoly-de-Blaye, président du groupement des Sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais, félicite et remercie tous les musiciens de l'Harmonie et plus particulièrement les jeunes qui se sont dévoués pour cette fête, et les amis musiciens qui sont venus nous aider en cette manifestation mémorable qu'est le Centenaire de l'« Union Musicale ». Il évoque les mémoires de MM. Alcide Pauzet, du docteur Jean Pujo et du très dévoué directeur Amédée Belougne.

M. Sallefranque, notre flûtiste, lut un hymne au Centenaire de notre Harmonie.

M. Ciran apporte le salut cordial de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest à l'Harmonie centenaire de Berson et dit sa joie profonde de participer à cette fête de famille.

M. Marc Pauzet est très heureux de l'événement d'aujourd'hui en tant que maire. « C'est un honneur d'avoir une Société centenaire dans sa commune et si je suis maintenant président d'honneur, je n'oublie pas que j'ai été viceprésident de l'Union musicale pendant 40 ans ; c'est pourquoi notre Harmonie m'est doublement chère.

« Faisant des recherches dans les archives, j'ai constaté que « la Saint-Saturnin » fut fondée en 1866 par Romain Belougne, dont des descendants ont toujours fait partie depuis et notre directeur M. Roland Belougne est l'un des descendants. Nous pouvons dire que Berson est un pays très conservateur. Nous avons eu un siècle 1866-1966 : quatre maires, quatre curés et quatre chefs de musique de l'Harmonie. Pour sa part, notre ami Roland Belougne dirige notre « Union musicale » depuis déjà trente-trois ans » (Ajoutons pour l'histoire que M. Marc Pauzet est maire de Berson, depuis trente et un ans).

Et M. Pauzet, félicite le bureau de l'Harmonie et tous les musiciens de la très belle audition du matin et tous ceux qui se sont dévoués pour la réussite de la fête, plus particulièrement les jeunes qui n'ont épargné ni leur temps ni leur peine.

Le maire demande une minute de silence à la mémoire d'un très bon musicien, Jean Belougne, disparu tragiquement il y a quelques jours et également à la mémoire d'un grand ami de la musique, Daniel Pujo.

Nous sommes heureux du succès de cette fête et félicitons tous ceux qui s'y sont dévoués. Nous ne pouvons les nommer tous, mais nous voudrions citer un nom particulièrement méritant : Louis Ambroise, trompettiste de talent, le dévoué professeur de l'école de musique gratuite de l'Harmonie qui comprend actuellement plus de vingt jeunes élèves et qui fut la principale cheville ouvrière de ce Centenaire.

LIBOURNE

Le deuxième grand concert public de l'Harmonie de Libourne

Le 18 mai, en soirée, en la salle municipale, trop petite pour la circonstance, l'Harmonie de Libourne donnait son deuxième grand concert public de l'année au cours duquel le très nombreux auditoire apprécia à sa juste valeur le programme qui lui fut présenté.

M. André Teurlay, président de l'harmonie, conseiller municipal, entouré de MM. P. Peyreblanque et P. Deville, vice-président, accueillait les personnalités et notamment : M. Jacques Boyer-Andrivet, député ; M. J. A. Moueix, adjoint au maire, délégué aux Beaux-Arts et Mme ; M. Sanda, adjoint au maire, et Mme ; M. Georges Fortin, conseiller municipal, et Mme ; MM. Jung, Pichon, Mme Lanouzières, conseillers municipaux ; etc...

Avec le brio qu'on lui connait bien, M. Léon Clairet, directeur de l'harmonie, présenta le programme de la soirée dont la première partie était réservée à l'audition de notre grand orchestre libournais de 60 exécutants qui interpréta :

La marche de Racokzy, les ruines d'Ippone, pièce descriptive d'Edmond Avon ; La valse de l'Empereur, de Johann Strauss ; Pour don Carlos, fantaisie sur l'opérette de Francis Lopez où nous pûmes apprécier le talent de soliste de Michel Castaing au saxophone-alto ; La marche de Babette, au cours de laquelle Daniel Mitteau nous donna un aperçu de sa technique à la caisse claire.

Après quelques minutes d'entracte, la seconde partie débuta par un ballet dansé par les toutes jeunes ballerines du Club Libournais de la Danse, sous la direction de Mmes Dupeyroux et Chaumeron, ballet qui fut très applaudi.

Ce fut ensuite le tour de la jeune Isabella dans son tour de chant avec notamment Le folklore américain et le cinéma, très goûté des jeunes et des moins jeunes.

A nouveau le Club Libournais de la Danse interpréta un ballet dansé avec toute la grâce et le talent des jeunes ballerines, qui charma le public lequel ne ménagea pas ses applaudissements aux danseuses et à leurs professeurs, Mmes Dupeyroux et Chaumeron.

M. Michel Pillot, premier prix d'excellence du Conservatoire interpréta un extrait d'Heroïade, de Massenet, où sa chaude voix de basse chantante charma l'auditoire.

Mlle Lise Daly, soprano léger, premier grand prix du concours général des voix d'or, interpréta un extrait de M. Beaucaire de Messager, et enthousiasma littéralement la salle par sa belle voix.

Ces deux artistes chantèrent ensuite un duo extrait de La petite Mariée de Lecocq, où leur talent mis en évidence à tour de rôle, fut grandement apprécié de tous.

Ce fut ensuite le tour du guitariste Chiquito qui interpréta plusieurs chansons du folklore andalous et sud-américain et charma le public par sa voix bien timbrée et son magnifique jeu à la guitare.

A nouveau Mlle Lise Daly et M. Pillot, revinrent sur scène pour interpréter un extrait de Lakmé où M. Pillot dans Les stances et Mlle Daly dans le célèbre Air des Clochettes donnèrent un nouvel aperçu de leur talent et reçurent une chaleureuse ovation, dûment méritée, du nombreux auditoire qui apprécia à sa juste valeur ces deux artistes.

Pour terminer la soirée, un sketche plein d'humour de Pierre Blanck, intitulé HormonoSymphonie, interprété par MM. Bordenave, Castaing, Castera, Elie, Mitteau, Naud, Presao, G. et C. Seguin, tous musiciens de l'harmonie et comédiens d'occasion fut, par ses nombreux gags, très apprécié du public, qui ne ménagea pas ses applaudissements. Il faut dire, en toute simplicité, que l'auteur, bien connu des Libournais, en est pas à son coup d'essai et que nous espérons avoir le plaisir d'entendre d'autres pièces, et surtout de les voir au cours de prochaines auditions.

En résumé, ce fut une très grande réussite pour notre grande société aussi bien sur le plan musical que sur le plan artistique et les nombreux libournais présents ce soir-là ne sont pas prêts d'oublier ce qu'ils ont vu et entendu. Que les musiciens et les artistes qui ont fait la preuve de leur immense talent, soient tous remerciés pour cette magnifique soirée.

MIMIZAN

Les sociétés musicales girondines et landaises ont démontré qu'elles sont mûres pour d'ambitieuses entreprises.

LA Sirène de l'Océan de Mimizan avait l'honneur d'organiser, sous le patronage de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, de l'Union des sociétés musicales du Bassin d'Arcachon et du Conseil municipal de Mimizan, le premier Festival interdépartemental de musique de l'année 1966.

Il a permis à toutes les associations participantes d'affirmer leurs possibilités comme elles ne l'avaient jamais fait jusqu'ici.

Toutes les sociétés musicales ont fait, dimanche un travail « emballant ».

Bien sûr ça et là, on pouvait déceler quelque légère imperfection au niveau de tel ou tel pupitre... Il ne s'agit pas de se perdre dans les détails mais de dégager une impression d'ensemble. Celle-ci est infiniment encourageante.

Dans le public nombreux qui assista à cet attrayant festival et manifesta son contentement par de chaleureux applaudissements, nous avons remarqué la présence, notamment, de MM. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest et son secrétaire général, M. Sallard ; M. Sirdet, président du Groupement musical Blayais-Cubzaguais ; M. Poussade, maire et la majorité des conseillers municipaux de Mimizan ; M. Boiseau, maire de Saint-Paul-en-Born ; M. Dragau, maire d'Escource et son adjoint, M. Armand Coumet ; M. Darmanthé, maire de Saint-Julien-en-Born ; M. Fourcade, maire d'Aureilhan ; M. Grégoire maire adjoint de Mézos ; M. Lassalle, maire de Bias ; etc...

M. Michel président de la Sirène de l'Océan, et tous ses collaborateurs, accueillaient les sociétés et, sans laisser la moindre place au hasard, synchronisaient le spectacle. M. Ciran, se plut à le souligner plus tard et à féliciter M. Michel et ses camarades.

M. Jaussain, chargé de présenter les musiciens, le fit excellemment, avec le maximum de courtoisie.

Après l'ouverture du Festival par la Batterie-fanfare de la Sirène de l'Océan (directeur, M. Reinhard), le programme établi se déroula comme prévu.

1. Fanfare d'Escource-Pontenx (direction M. Taste) : « Quand l'oiseau chante », fantaisie, de Vinez.
2. Fanfare de Saint-Julien-en-BornMézos (directeur, M. Jouaret) : « Violettes impériales » fantaisie, de V. Scotto.
3. Société Sainte-Cécile du Parge (directeur, M. Gorry) : « Fantaisie moderne », de R. Bourbon.
4. Harmonie d'Andernos (directeur, M. Vaucelle) : « Au pays lorain », ouverture de G. Balay.
5. Harmonie la Fauvette de La boueyre-Ychoux (directeur M. Morgant) : « Ballet égyptien », de Luigini.
6. Harmonie de Bellet (directeur M. Fortin) : « une chaude journée en petite Russie », de Moussorgski.
7. Société Musicale de Facture Biganos (directeur, M. Iparraguire) « les Vêpres siciliennes », de Verdi.
8. Société Musicale de Salles (directeur, M. Busnel) : « la Mascotte », fantaisie, d'Audran.
9. Harmonies de Facture et Salles Réunies (directeur, M. Busnel) : «Cavalerie légère », de F. Suppé.

Pour achever ce mémorable Festival, l'Avenir Arcachonnais (directeur, M. Berque), aborda « Finlandia », poème symphonique de Sibélius. L'entreprise était de taille et l'on attendait avec intérêt ce moment. Disons-le tout net : ce fut un très gros succès. Les Arcachonnais ont interprété avec foi et intelligence cette œuvre d'une grande beauté et souvent d'une étonnante inspiration. Tout fut irréprochable, et les musiciens parfaitement à l'aise. Quant à la direction de M. Berque, elle était digne de tous éloges... mais cela, nous le savions déjà !

Vers 18 h., le vin d'honneur offert par le Conseil municipal aux personnalités et aux animateurs des associations fut servi au Foyer municipal.

M. Poussade, maire, prit la parole pour se féliciter de la pleine réussite de cette journée. Sans phraséologie, il sut exprimer sa joie d'avoir pu recevoir décemment ses hôtes d'un jour, remercia et complimenta tous ceux — Girondins et Landais — qui contribuèrent au succès incontestable de l'après-midi.

M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, tira les conclusions de la manifestation. Il souligna la qualité de l'accueil, le sens de l'organisation des Mimizanais, la compétence et le dévouement des animateurs, des associations participantes, enfin la valeur des exécutants. Il fit remarquer que, grâce au talent prometteur de la jeunesse la « relève » sera assurée.

Nous avons nous-même fortement apprécié les facultés acquises par les jeunes filles lorsqu'elles jouèrent du hautbois, de la clarinette, de la flûte, des saxophones soprano et alto, apportant au festival une note originale et un attrait supplémentaire.

J. D.

VAUCLUSE

A Valréas, au congrès de la Fédération des sociétés musicales et chorales du Vaucluse : « Il faut sauvegarder la musique », déclarent les présidents Niel et Moutte

Valréas était hier la ville des congrès.

Les parents d'élèves, soucieux de l'éducation, les sociétés musicales préoccupées des problèmes de culture et de loisirs, tenaient des assises quasi complémentaires dans la cité chère au président Jules Niel.

D'entrée M. Boitelet, présenta le rapport moral, brossant un tableau éloquent de l'activité de la Fédération pendant les mois écoulés. M. Genevet présenta les comptes quasi florissants qui reçurent, bien entendu, l'approbation de l'assemblée.

Puis M. Armand (Bollène) donna un compte rendu très intéressant sur les examens des élèves et les résultats obtenus.

Le président Niel arriva sur ces entrefaites — Il fut salué par le président Moutte, que l'affection des siens et de tous les musiciens vauclusiens a véritablement porté vers ce congrès de Valréas.

Malgré ses quatre-vingts printemps refusant le plus souvent de s'asseoir le président mena les débats, parla des jeunes, insista sur l'importance des examens à leur faire passer et demanda qu'on envoie des plus capables à Cavaillon, afin que l'on puisse désigner en toute connaissance de cause des élèves à aiguiller vers Paris.

« Nous devons au Conseil général de pouvoir organiser ces déplacements. La subvention de 7 000 F a été augmentée de 1 000 F. Je pense que, bientôt, nous atteindrons le million ».

Et le président mit l'accent sur l'aide apportée aux sociétés et notamment à celles organisant des festivals de musique.

M. Clamon déplora qu'il y ait de moins en moins de jeunes dans les orchestres.

Pour vos cadeaux offrez un disque !
JEAN BENTABERRY
sur disque « TIVOLI » 45 tours
4 danses, style « Belle Epoque »
(Franco : 10,50)
Commandes à :
R. COITEUX
21, rue Marcel-Pointeau
ANGOULEME (Charente)
(C. C. P. LIMOGES n° 521.59)

Le prochain congrès aura lieu à Pertuis.

Le président Niel devant se rendre aux travaux du congrès des parents d'élèves, il fut décidé de remettre séance tenante les décorations et distinctions décernées aux membres des sociétés musicales.

Cela donna l'occasion au président Niel d'improviser une de ces interventions savoureuses dont il a le secret.

« La musique est trop sacrifiée. Je suis un fervent républicain mais j'estime que les musiciens devraient faire grève pour le 14 juillet. Tout le monde peut faire un conseiller général, mais tout le monde ne peut pas faire un musicien.

« J'assisterai à votre banquet, car aujourd'hui je ne suis pas maire, je suis musicien ».

Puis ce fut la remise des décorations toujours soulignée par une parole truculente du conseiller général surtout à l'adresse des dames, pour lesquelles il appliqua l'article 12 en regrettant à haute voix que le mari ou le fiancé soit spectateur.

Mais il restait une gerbe à donner — elle était destinée au maire de Valréas. L'assemblée debout, applaudit longuement celui qui, suivant l'expression de M. Boitelet, offrit le sacrifice suprême pour sauver ses concitoyens.

Très ému, le président remercia en disant « je n'en tire pas gloire ».

M. Maurice Bonnard prit ensuite la parole pour donner les raisons qui l'ont incité à répondre présent à l'aimable invitation de la Fédération.

Hommage au président Moutte, qui a bien mérité de la Fédération et donne un exemple ensuite la joie de revoir le président Niel et également de nombreux amis ; enfin de montrer son attachement à la Fédération des sociétés musicales.

Il fut procédé au renouvellement partiel du bureau puis le président Moutte évoqua le problème de la sauvegarde de la musique.

Il demanda aux sociétés de faire parvenir rapidement les quelques pétitions en suspens.

M. Clamon, donna un compte rendu de ce qui avait été réalisé à Avignon.

Avec des exemples de dévouement et d'initiative donnés par M. Pin, Mme Pradelle, M. Maurice Jules, entre autres la cause de la musique dans le Vaucluse est bien défendue.

M. Fosco fit applaudir le nom de Mme et M. Thomasson, fille et gendre de M. Moutte, qui ont si bien soigné le président, ce qui lui a permis de faire le déplacement de Valréas.

Il ne restait plus qu'à aller prendre l'apéritif à la mairie, après que les congressistes réunis à Valréas se soient recueillis au monument aux morts, et devant le mur des Fusillés.

Un intermède musical permit d'applaudir la formation de Valréas dirigée par son nouveau chef, M. Deudon, qui va prendre très prochainement son poste, et la chorale, animée par Mme Pradelle.

Le banquet qui clôturait les travaux fut servi au restaurant André. L'ambiance y fut joyeuse et cordiale.

La musique n'adoucit-elle pas les mœurs ?

Edmond Volponi

LES RECOMPENSES

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales de l'Education nationale. — M. Emile Egea membre de l'Harmonie municipale de Valréas.

Médailles de la Confédération. — Colonel André Montagard, président de l'orchestre à plectre d'Avignon, 50 ans de présence, médaille d'or.

M. Kléber Constantin, président de la Philharmonique de St-Christol, 40 ans de présence, médaille d'argent.

M. Marcel Laty chef de l'Echo musical de Montfavet, 40 ans de présence, médaille d'argent.

M. Marceau Constantin, membre de la Philharmonique de St-Christol, 36 ans de présence médaille de bronze.

M. Louis Duapy, chef du Réveil avignonnaise, 33 ans de présence, médaille de bronze.

M. François Colom, membre de l'Harmonie municipale de Valréas, 31 ans de présence, médaille de bronze.

Médailles de la Fédération. — Mme Jacqueline Fabre, membre de la Chorale varéassienne, 10 ans de présence.

Mlle Josette Gauthier, membre de la Chorale valréassienne, 10 ans de présence.

M. Lucien Delalane, membre du Réveil avignonnais.

M. Roger Rigaud, président de la Lyre saignonaise.

M. Louis Langlade, président de l'Elan pontétien.

Médaille d'honneur de la Fédération. — M. henri Julien, membre de l'Echo musical de Montfavet.

Diplômes d'honneur et d'encouragement. — M. Marcel Roustan membre de l'Harmonie municipale de Valréas.

M. Aimé Julian, membre de l'Harmonie municipale de Valréas.

MM. Roger Alt, Christian Mary, Roger Viarsac, membres de l'Harmonie municipale de Valréas.

Mlles Josy Colom, chorale de Valréas.

Le renouvellement du bureau. .. sont réélus :

Vice-président délégué : M. Piton (Apt).

Vice-présidents : M. Trinquier (Avignon) ; M. Bressy (L'Isle-sur-Sorgue).

Secrétaire adjoint : M. Bergès (Cavaillon).

Administrateurs : MM. Archier (Courthezon) ; Sacadin (Bollène) ; Imbert (Sorgues) ; Rammeye (Pernes).

Nouveaux élus : Colonel Montagard (Avignon) ; MM. Testanière (Monteux ; Latil (Montfavet) ; Rogier Mazan.

Des médailles et des coupes

A l'issue du banquet, MM. Boitelet, Agt, Moutte et Niel prirent la parole.

M. Moutte remit la grande Médaille de la Fédération à Mme Pradelle, et il offrit personnellement une petite médaille à M. Agt, président de la société de Valréas.

Le banquet devait se terminer sur une vibrante « Coupo Santo », et une coupe de champagne (pour chacun) offerte par M. Niel.

A la Foire de Valence, le « Réveil Orangeois » s'est vu attribuer la « Coupe de l'Amitié »

A l'occasion de la dizième Foire-Exposition de Valence, dimanche dernier, a eu lieu le concours des musiques populaires. Le Réveil Orangeois y participait en compagnie d'ensembles de Nyons, Crest, Loriol, Tain et Portes-les-Valence.

Et ceux qui ne connaissaient pas le Réveil Orangeois ont fait une agréable découverte. Il s'attira, sous la direction de M. Bourdarel, les applaudissements de tous les spectateurs qui, apprécièrent les qualités de notre société orangeoise.

Le jury aurait aimé classer à la première place le Réveil Orangeois mais le concours n'était ouvert qu'aux musiques drômoises.

Mais comme notre société méritait une récompense, le jury, en accord avec le Comité de la Foire — Exposition, décida de lui attribuer la « Coupe de l'Amitié », prix spécial. Cette Coupe fut remise à M. Bourdarel par M. Mayeux, président du jury.

Nous adressons nos félicitations au Réveil Orangeois.

A.O.

PERTUIS

L'Harmonie Durance-Luberon en deuil

C'est avec une profonde émotion que nous avons vu le long cortège accompagnant à sa dernière demeure notre sympathique concitoyen M. Désiré Paris, décédé à l'âge de 78 ans.

Unanimement estimé dans notre ville, grand blessé de guerre, M. Paris était un fervent maillon de la grande famille des musiciens qui participa activement, dès l'origine à la constitution du noyau qui fit la première musique municipale, la servant de toute son âme en tant que cornet à piston.

Pourtant les années s'accumulant et la maladie survenant, M. Paris dut abandonner avec regret cette activité de musicien qui lui était si chère et désireux de rester quand même en liaison étroite avec ses amis, il était devenu en quelque sorte l'appariteur de cette société.

C'est pour cela que cette perte cruelle éprouve l'Harmonie Durance-Luberon tout entière et qu'elle a tenu à être présenté aux obsèques, manifestant ainsi d'une façon touchante l'adieu affecteuux q'elle tenait à donner à son ami. M. Pin chef de musique, prononça un éloge funèbre du défunt et M. Adrien Baude, président tint à l'accompagner jusqu'au bout du chemin...

Parmi l'imposant cortège nous avons reconnu M. Jean Guigues, maire de Pertuis. Entouré de plusieurs membres du Conseil municipal, M. André Jaubert, conseiller général, une délégation des anciens combattants menée par le président M. Louis Ripert accompagnant son drapeau, etc...

PERNES-LES-FONTAINES

L'Harmonie Musicale des Enfants de la Nesque a remporté un brillant succès

Les festivités de la Saint-Marc battent leur plein dans le village où le feu vert des réjouissances a été donné.

Le dimanche matin, la fête continuait avec le traditionnel concert offert par l'Harmonie Musicale des Enfants de la Nesque.

Cette « sortie » a lieu chaque année pour le premier mai. Un nouveau succès a marqué hier cette journée.

Cet ensemble musical créé depuis de nombreuses années, se compose de plus de trente musiciens sous la direction de M. Igouleu.

Les plus grands succès ont été interprétés :

Nous citerons « l'ouverture de la petite mariée » de Lecocq ; « Aimer, boire et chanter », de Strauss ; « Violettes impériales » où nous avons pu apprécier le talent des solistes Bon Aimé (au trombone) et Jacky Charier, au saxo « Chantecler » de Gabriel Allier et enfin « L'Auberge du Cheval Blanc » de Benatzky où s'est plus particulièrement distingué Romaye (trompette).

Ce concert s'est tenu sous des chaleureux applaudissements, [illegible] d'une parfaite réussite.

OPPEDE

Concert de Pâques

Les auditeurs étaient plus nombreux que d'habitude dans la salle des fêtes du Foyer des Campagnes, et le concert offert à la population fut très applaudi.

Les programmes de la Fraternelle Oppédoise s'adaptant aux temps modernes nous avons entendu tout d'abord « Enfants de tous pays », d'Enrico Macias, en finale le succès de Sheila « C'est toi que j'aime ».

La fantaisie moderne de Bourbon et Violettes Impériales permirent aux solistes et aux musiciens de M. Robert de se faire apprécier à leurs justes valeurs.

Bravo au jeune Robert Blanchotte (15 ans) qui enleva avec assurance et brio une polka pour clarinette composée spécialement pour lui par Mlle Solange Savornin, professeur de musique à Cadenet. Qu'elle accepte ici nos félicitations ainsi qu'à son professeur M. Bonnet.

En résumé bonne journée pour notre société musicale « La Fraternelle Oppédoise » qui nous a présenté un concert d'harmonie et plein de finesse.

APT

Au cours de sa dernière répétition, la Philharmonique Aptesienne a tenu son assemblée générale

C'est avec plaisir que nous avons assisté à une importante répétition générale de notre société doyenne de musique, la Philharmonique Aptésienne, répétition qui a été suivie d'une assemblée générale afin de renouveler le comité directeur.

Au cours de cette répétition qui s'est tenue dans la salle des halles, nous avons pu apprécier la haute tenue de cette séance de travail puisque notre musique s'est attaché un nouveau directeur M. Angelo Parodi, sous sa baguette. La répétition nous a permis de voir combien était poussée l'étude des morceaux exécutés et on peut garantir que dès le premier concert qui sera donné par notre Philharmonique le public sera bien servi : Il entendra de la très belle musique fort bien exécutée.

A l'issue de la répétition, il était 10 h. il était procédé à l'assemblée générale qui avait pour but le renouvellement du comité directeur.

Le président sortant M. Louis Piton devait dire qu'il fallait renouveler les cadres et qu'avec trente-sept ans de présence à la philharmonique, il préférait laissait sa place à des jeunes.

L'assemblée lui renouvelait sa confiance mais M. Piton demandait uniquement de rester à titre de président honoraire et précisa qu'il continuerait dans la mesure de ses possibilités à participer comme musicien à des concerts.

Il était procédé à la désignation d'une commission provisoire. Cette commission était formée de la manière suivante M. Richaud, Lanas, Gauffredy, Marc Dumas, Braimond, Ruis, Gilbert Blanc, Charles Ricci, Chamoski. Cette commission se réunira dans les jours prochain, afin de former le nouveau comité directeur de la Philharmonique Aptésienne. Trois délégués ont été désignés pour assister au Congrès départemental de la Fédération des musiques qui se tiendra à Valréas, le 24 avril prochain. Ces trois délégués sont MM. Richaud Gauffredy et le chef de musique M. Angelo Parodi.

A l'issue de la réunion, nous avons pu apprécier la parfaite entente qui régnait entre tous les musiciens anciens, jeunes et nouveaux et on peut être certain que dans les prochains jours, la Philharmonique Aptésienne aura l'occasion de présenter à la population aptésienne son nouveau visage et de donner de brillants concerts très appréciés.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

En attendant la publication, courant septembre, de notre catalogue général nous vous rappelons

NOS OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

d'une qualité pédagogique exceptionnelle

Par Julien PORRET

Enseignement complet de la trompette et de tous les instruments à 3 pistons notés en clé de sol.

● MÉTHODE PROGRESSIVE
idéale pour les débutants, elle a déjà atteint son 5.000e exemplaire.
Prix : 20,00 f.

● 24 ÉTUDES MÉLODIQUES ET PROGRESSIVES
faisant suite à la méthode progressive.
Prix : 10,00 f.

Une nouveauté ● 14 ÉTUDES CARACTÉRISTIQUES
de J.-B. ARBAN nouvelle édition analytique et de travail par Julien PORRET.
Prix : 10,00 f.

Par Robert LETELLIER

● MÉTHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES
une vraie méthode de saxophone écrite par un saxophoniste virtuose qui est en même temps un pédagogue très averti.
Prix de lancement : 30,00 f.

Par Francis BODET — un nouvel ouvrage très attendu

● LA TECHNIQUE DES DOIGTS
pour tous instruments à pistons
indispensable à tous les instrumentistes désireux d'acquérir une brillante technique.
Prix de lancement : 6,00 f.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 - Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »